

13^E VENDREDI DE MOBILISATION POUR LE CHANGEMENT

Hirak Envers et contre la présidentielle !

La nouvelle journée de mobilisation hebdomadaire observée, hier, a confirmé la bonne santé du mouvement de protestation à l'échelle nationale. Un fait nouveau cependant, son rejet unanime de l'élection présidentielle voulue par le chef de l'Etat Abdelkader Bensalah et sa sérieuse mise à mal. Difficile d'envisager un rendez-vous électoral le 4 juillet prochain.



PHOTO : ZOZIR ABERKANE

REPORTAGE

VENDREDI 13 OU L'INATTENDUE BATAILLE DE LA GRANDE-POSTE

LIRE EN PAGES 2-3

Cheikh Khaled Bentounès

L'initiateur de la
Journée mondiale
du «vivre-ensemble»

«Arrêtons de jouer avec les identités meurtrières»

LIRE EN PAGES 7 ET 8



Ministres, walis et hauts fonctionnaires
entendus par la Justice
**Coup de fouet dans
les affaires de corruption**



Réhabilité et désigné Procureur
général de la Cour d'Alger
**Belkacem Zeghamati,
le procureur qui
revient de loin**

Lire en page 4

FLN

**Djemaï presse Bouchareb
de démissionner de l'APN**

Lire en page 5

Ouargla

**Pari réussi pour le complexe
agro-industriel de Mégarine**

Lire en page 11

« Papicha » de Mounia Meddour
ovationné au Festival de Cannes
**Nedjma une héroïne
shakespearienne !**



Mounia Meddour

**«Nedjma incarne une jeunesse
algérienne aux espoirs
sacrifiés, mais qui n'a jamais
cédé à la peur»**

Lire en page 16

Les images vidéos de la réalisatrice ont été
diffusées sans autorisation ni mention
de l'auteur par la chaîne Amel TV

**Le cas Drifa Mezenner
et le problème du copyright
sur Facebook**

Lire en page 17

Le Français désigné sélectionneur national de
handball / Il doit combler le déficit d'une année
d'hibernation en 8 mois

**Folle course contre la montre
pour Alain Portes !**

Lire en page 18



La JS Kabylie a mis la pression sur l'USM Alger en la
battant 2 buts à 1 et se relance dans la course au titre

**Les «Canaris» lorgnent
le sommet**

Lire en page 19



4 ans après avoir été limogé, Belkacem zeghmati est de nouveau nommé Procureur général près la Cour d'Alger en remplacement à El Bey Khaled remercié.

LE POINT

Difficultés !

PAR NAZIM BRAHIMI

La mobilisation populaire enregistrée hier à travers le territoire national au 13^e vendredi de manifestations pour le changement met davantage en difficulté l'option de l'élection présidentielle du 4 juillet prochain.

Le rendez-vous électoral qui peine à susciter des adhésions parmi la classe politique nonobstant les intentions de candidature signalées au ministère de l'Intérieur vient, en effet, de subir un énième rejet par des pans importants de la société manifestement plus que jamais opposés à la tenue dudit scrutin. La mobilisation renseigne, sans l'ombre d'un équivoque, sur une détermination une nouvelle fois réaffirmée des Algériens à provoquer le changement souhaité et ce malgré le renforcement des mesures contraignantes contre tout potentiel manifestant.

L'enseignement principal à retenir de cette énième démonstration est que l'essoufflement évoqué par certains endroits n'est pas à l'ordre du jour. La mobilisation demeure intacte et le « Hirak » inscrit plus que jamais sa lutte et son engagement dans la durée surmontant visiblement toute sorte de contraintes.

Cela devrait constituer une raison suffisante pour le pouvoir politique de procéder à une révision de son plan de sortie de crise et de se rendre à l'évidence que le pari du 4 juillet est difficile à tenir dans de telles conditions.

D'où la nécessité visiblement, pour les autorités, de songer et de passer à une autre offre politique qui tiendrait véritablement en considération les revendications politiques de nombreux Algériens qui battent le pavé hebdomadairement pour exprimer un désir ardent de changement.

Cette détermination se vérifie par ailleurs dans la manière avec laquelle est accueilli l'emballement judiciaire en cours. Pour l'ensemble des Algériens, cet emballement, s'il génère des satisfactions parmi l'opinion à l'annonce des noms de personnes convoquées au tribunal, civil ou militaire, n'éloigne pas cependant l'ensemble des manifestants de leurs motivations premières.

A l'évidence, les mots d'ordre et autres slogans brandis par les manifestants et décriant l'option de l'élection présidentielle telle que prévue par la Constitution dans son article 102 et encadrée par les institutions en place sonnent comme un rejet catégorique pour cette consultation qui, objectivement, ne peut se tenir dans les circonstances actuelles du pays...

Mouvement populaire

Mobilisation intacte et détermination à en finir avec la présidentielle

Treizième vendredi de mobilisation pour des milliers de citoyens à Alger et à travers le territoire national avec un seul mot d'ordre « Yetnahaw gaâ » (ils dégagent tous) et pas de vote le 4 juillet.

PAR WAFIA SIFOUANE ET CORRESPONDANTS

Alors que le gouvernement s'obstine à vouloir organiser la présidentielle le 4 juillet prochain, le peuple de son côté ne lâche rien et rejette cette voie malgré les intimidations et obstacles mis sur son chemin. Hier encore, ils étaient des milliers à manifester à Alger malgré les barrages filtrants installés à l'entrée de la capitale mais, aussi, à celle de la ville de Bordj Bou-Arreridj, l'autre capitale du Hirak par le nombre impressionnant de ses manifestants. Face à des éléments de la sécurité, en grand nombre, les manifestants ont scandé des slogans hostiles au pouvoir et réitéré, pour la énième fois, leur rejet de l'élection présidentielle. « Un Etat civil, pas un Etat militaire », « Pour une République et non une caserne », ont scandé les manifestants en direction du chef d'état-major, tandis que d'autres brandissaient des pancartes mettant en garde contre le détournement des revendications du peuple et l'instrumentalisation de la justice. A côté des manifestants, des dizaines de présidents d'APC ont, aussi battu le pavé hier pour dire non aux élections. Pour la première fois depuis le déclenchement du mouvement populaire, l'accès à la Grande-Poste a été interdit aux manifestants (lire reportage en page 3). Un impressionnant dispositif sécuritaire a été déployé pour empêcher les gens d'accéder au parvis de la vieille bâtisse pour des raisons de sécurité. Pour justifier cette interdiction, que les manifestants ont eu du mal à digérer, la wilaya d'Alger a fait état de l'apparition de « fissures sur l'escalier de la Grande-Poste en raison de surpoids », annonçant des travaux de rénovation prochainement. De leur côté, les éléments des forces de l'ordre n'ont pas hésité à asperger les manifestants de gaz lacrymogènes, ce qui a déclenché quelques bousculades. Malgré les provocations, les manifestants ont préservé le caractère pacifique de leur protestation et maintenu leur mobilisation intacte.

LE HIRAK DÉTERMINÉ

Les autres régions du pays ont vibré également au rythme des marches pacifiques, comme cela a été le cas à Bouira où des dizaines de milliers de citoyens sont sortis pour rejeter les élections présidentielles du 4 juillet prochain. « Pas d'élections avec la I3 assaba. Bedoui Dégage. Bensalah dégage. ». Les manifestants ont également pointé du doigt le chef d'état-major : « Mon général G. Salah, votre entêtement renforce notre détermination. L'Algérie ne sera jamais une caserne. Elle sera sociale et démocratique ». A Tizi Ouzou, pour ce 13^e vendredi de la mobilisation, la rue a de nouveau vibré au rythme des milliers de citoyens venus des villes et villages pour battre le pavé. « Courage et



résistance», écrit ce manifestant sur une pancarte, comme pour signifier que la lutte pacifique peut prendre du temps. Des objectifs qui se résument toujours au départ du système et au démantèlement de tous ses symboles. Bedoui et Bensalah sont toujours appelés à dégager par les manifestants qui, désormais, demandent au chef de l'armée à faire de même et réclamant la fin de la justice sous influence. D'autres demandent au chef d'état-major de réviser sa feuille de route, lui qui insiste sur la solution constitutionnelle par l'organisation de l'élection présidentielle le 4 juillet prochain. « Non à l'autoritarisme constitutionnel ! », tranchent les manifestants, qui disent non à l'élection et réclament une période de transition en dehors du système et de ses hommes.

« DÉPART DE TOUT LE SYSTÈME » ET POUR UNE TRANSITION

Imposante marche aussi à Béjaïa où le principal mot d'ordre, scandé lors de cette forte mobilisation, est le rejet massif des élections présidentielles du 4 juillet, scandant « Ulachmahulach, ulachvotulac » (Pas de vote). Les manifestants ont réitéré leur appel pour « le départ de tout le système » et pour une transition, qui ne soit pas conduite par les responsables à l'origine de cette situation. Autre slogan, largement partagé par les protestataires, « Djoumhouria, machikaserna ». Au milieu des manifestants, il y avait les emblèmes, algériens et de tamazgha, côte à côte en guise de réponse à ceux, qui tentent désespérément de briser l'unité nationale, en essayant de choisir la Kabylie comme cible et affaiblir ainsi le mouvement. Mais tout le monde a eu pour son grade.

Par ailleurs, des manifestants ont appelé à la libération d'Issad Rebrab, le P-DG de Cevital, de Louisa Hanoune, SG du Parti des travailleurs et de Hadj Gharmoul, le manifestant, arrêté avant le début du Hirak. Il y a lieu de signaler en outre que les avocats du bâtonnat de Bejaia n'ont pas manqué de réaffirmer leur soutien indéfectible au mouvement populaire et scandé, haut et fort, « Pour une véritable indépendance de la justice » et pour l'application de l'article 7 de la Constitution.

A l'est du pays, à Annaba, la mobilisation ne cesse d'augmenter depuis le début du Ramadan après une tendance baissière de plus de 5 semaines. Ils étaient plusieurs dizaines de milliers de marcheurs à réclamer le départ de la « I3saba » (la bande) et un changement radical du système. « Ma kanechin-

tikhabatmâa el issabat » (pas d'élections avec les clans) semble être le slogan de ce treizième vendredi de protestation. Cette semaine encore, les manifestants ont tenu à adresser un « carton jaune » au chef d'état-major de l'Armée et vice-ministre de la Défense nationale, le général de corps de l'armée Ahmed Gaïd Salah. Une banderole géante accrochée sur la terrasse du Cours de la Révolution, sur laquelle on pouvait voir des figures de l'opposition, à l'image de Karim Tabou, Mustapha Bouchachi et Samir Benlarbi, représentés en tant que l'armée des Zouaves aux côtés de Ahmed Ouyahia, a été déchirée par les manifestants qui ont accusé les mercenaires de la contre-révolution d'avoir mis cette banderole pour diviser le peuple. Pareil à El Tarf, où les manifestants étaient encore plus nombreux. Drapés de l'emblème national, ils ont brandi haut des pancartes appelant à une « Algérie libre et démocratique », le « Peuple n'est pas dupe » et « Pas d'élection le 4 juillet », mais également des messages à l'adresse du chef d'état-major « De quel côté es-tu Gaïd ? ». Le nom de Taleb Ibrahim a été aussi scandé pour participer à la phase de transition.

BORDJ BOU ARRERIDJ TOUJOURS AU RENDEZ-VOUS

A Bord Bou Arreridj, malgré que les entrées aient été bloquées par des barrages filtrants, la mobilisation citoyenne était toujours impressionnante. Près du désormais célèbre palais du peuple, impossible de se frayer un chemin tellement la foule était compacte. Un iftar collectif a aussi été organisé pour la circonstance et pour honorer les invités de la ville qui fait des kilomètres juste pour partager des moments forts de la manifestation dans la capitale du Hirak. Du côté ouest du pays, les citoyens étaient au rendez-vous du Hirak notamment à Oran où la mobilisation est intacte.

Rassemblés à place d'Armes, les manifestants ont scandés en chœur « Non à la mascarade du 4 juillet », « Oui pour une véritable démocratie ». A Mostaganem, des milliers de manifestants ont battu le pavé dans les principales artères de la ville aux cris de « Djazaïr Hora Dimocratia » et « Le peuple est souverain ». A Sidi Bel Abbès, ce sont des centaines de manifestants qui étaient déterminés à gagner leur cause, à savoir réclamer encore une fois le départ de l'actuel système, répétant « Bensallah et Bedoui dégagent », et « On ne veut pas des élections organisées par la bande ». « Oui à un pouvoir civil et non militaire », « 4 juillet makech el vote ». ■

PHOTO: NEWPRES

La phrase du jour

« Nous avons contacté le Mouvement de la Société pour la Paix (MSP), le Front El Moustakbal, et des contacts ont été engagés avec le RCD et le FFS », selon M. Beghdadi d'Ennahda, membre des « forces du changement »



Rencontre aujourd'hui au FJD

Les « Forces du changement » en quête de convergence et d'action

A l'initiative du Front de la justice et du développement (FJD), les partis de l'opposition, regroupés au sein des « Forces du changement pour la protection du choix du peuple », se réunissent aujourd'hui chez Djaballah, afin de débattre de la situation politique du pays et ses derniers rebondissements. Il est aussi question d'élargir la représentation en invitant des formations politiques qui ne font pas partie de ce cadre d'organisation d'opposition.

« C'est une occasion pour nous d'analyser la situation politique du pays et d'ouvrir des pistes de réflexions sur les actions de coordination à privilégier », a indiqué une source au sein de cette structure, qui fait état de contacts avec plusieurs formations politiques en vue de donner du poids à l'initiative.

« Nous avons contacté le Mouvement de la société pour la paix (MSP), le Front El Moustakbal de Belaid Abdelaziz et des contacts ont été engagés avec le RCD et le FFS », précise la même source.

Le groupe, qui inscrit comme finalité l'organisation d'une rencontre nationale, avec la participation de l'ensemble de la classe politique et de la société civile, pour œuvrer à trouver une solution à la crise actuelle que connaît le pays, peine, cependant, selon des indiscretions, à avancer dans sa démarche.

Les initiateurs misaient pourtant sur l'organisation de cette rencontre nationale durant la première semaine de Ramadhan, ce qui n'a pas pu se faire pour des raisons que certains attribuent à la bataille de leadership qui marque toujours les rapports entre les formations politiques de l'opposition.

Une explication qui trouve certainement son fondement, également, dans la guéguerre enregistrée, la semaine passée, entre le MSP et le FJD sur fond d'accusations quant aux « rencontres secrètes » qu'auraient eu l'un et l'autre avec des représentants du pouvoir.

Ce qui semble, cependant, être sûr pour le moment, c'est que cette rencontre nationale ne peut pas avoir lieu durant le mois de Ramadhan, ajoute notre source, car l'initiative « a besoin de recueillir les avis favorables de la majorité de la classe politique concernée ».

Pour Abdelhafid Baghdadi, du mouvement Ennahda, les « échos qui ont fait état d'un départ imminent de Bensalah ont influencé les choses et maintenu le suspens, mais c'est aussi parce que la situation politique reste floue, notamment après la détention provisoire de la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT) ».

Baghdadi fera également savoir que la préparation de ladite rencontre accuse d'ores et déjà un certain retard, indiquant qu'il était question, au départ, d'entamer un travail de commission pour la préparation de l'évènement. En plus des sous-commissions prévues pour prendre en charge l'organisation et la logistique, il était même prévu qu'une sous-commission d'approche soit instaurée pour identifier les points de convergence entre les propositions formulées jusque-là afin de donner un contenu solide à la conférence. Concernant la préparation, Baghdadi parle d'« un retard important » à rattraper.

A. L.

REPORTAGE

Vendredi 13 ou l'inattendue bataille de la Grande-Poste

Un Hirak plus déterminé que jamais. 13^e vendredi de la contestation. 2^e vendredi ramadhanesque. Temps clément, adouci par une brise fraîche qui avait débuté dans la matinée par un vent de nord-est, fort et frais. Ce qui n'a pas dissuadé, pour autant, les Algérois à sortir plus tôt.

REPORTAGE RÉALISÉ
PAR ZOHEÏR ABERKANE

11h00, rue Didouche Mourad. Circulation fluide et les premiers manifestants, reconnaissables à leurs drapeaux portés en cape s'acheminent d'un pas nonchalant vers la Grande-Poste. Les premiers rassemblements sont visibles aux alentours de la place Audin. Les inconditionnels du Hirak qu'on finit par connaître au bout du 13^e rendez-vous. Même endroit, mêmes pancartes ou accoutrements. Même chants. Et surtout les mêmes slogans depuis quelques vendredis, toujours plus hostiles au système et au pouvoir actuel. Gaïd Salah est sur toutes les lèvres. Pas du tout amènes.

Mais le gros des troupes est à la Grande-Poste où se déroule un bras de fer entre les forces de police et les premiers manifestants, arrivés dès 9h sur le site symbole de la contestation populaire, la place Khemisti, devenue dans l'esprit de beaucoup de manifestants, la place du 22 février.

Les forces de l'ordre ont, dès les premières heures, bloqué l'accès au parvis de la Grande-Poste. Un dispositif impressionnant et dissuasif. Beaucoup de manifestants ne comprennent pas à quoi rime ce qu'ils qualifient de provocation gratuite. « C'est toute l'Algérie qui se soulève et ils s'obstinent à protéger quelques marches ! », dira ce septuagénaire, tout en sueur et hurlant sa colère à la face des jeunes policiers du cordon de sécurité. Impassibles, ils écouteront sans broncher les remontrances et les coups de gueule des uns et des autres. Une vieille les sermonne : « Vous n'avez pas protégé 1000 milliards et vous protégez quelques marches ? Mais en vérité, c'est le système que vous protégez ! » La parole se libère, l'espoir foisonne et la conscience poli-

tique s'aiguise. Jeunes, moins jeunes, vieux. Tous ont quelque chose de sensé à dire. Les mots d'ordre et les slogans fusent. Cinglants. Et surtout sans concession. La tension monte au fil des minutes qui s'égrènent. Les manifestants qui font face aux forces de l'ordre tentent de forcer le blocus plusieurs fois. Ils sont repoussés violemment quand ils ne sont pas aspergés de gaz lacrymogènes. Un agent fit même exploser une grenade lacrymogène au milieu de la foule, provoquant une panique et une bousculade au sein de la foule. Quelques personnes incommodées sont évacuées par les secouristes et les sapeurs-pompiers. On compte aussi quelques blessés et des arrestations. Des policiers en civil tentent des arrestations au milieu des manifestants. Vaines tentatives. Un rempart humain solidaire leur barre le chemin. « Ils ne prendront aucun des nôtres », clame un jeune d'Akbou, venu tôt le matin avec ses camarades.

TOUS LES CHEMINS MÈNENT À LA GRANDE-POSTE

Akbou, Béjaïa, Tizi ne sont pas seulement représentées par leur jeunesse, mais aussi par leurs élus locaux. Les présidents des APC des communes de Béjaïa et de Tizi sont là, arborant fièrement leurs écharpes tricolores. On vient aussi de Blida. Seul ou en famille. On vient même de plus loin. Comme Leïla, retraitée de l'éducation nationale, qui est à son douzième vendredi. « J'ai juste raté le premier vendredi, celui du 22 février. Mais depuis, je n'en rate aucun. Il me faut venir à Alger, histoire de prendre le pouls du Hirak et de repartir, comme à chaque fois, rassurée par l'ampleur de la mobilisation », dira-t-elle. Leïla vient chaque vendredi



de Ksar El Boukhari. Elle prend un taxi collectif tôt le matin, vers 6h00, assiste à la manifestation, avec une prédilection pour les jeunes de la rue Hassiba, « ils sont tellement inventifs et sans fioritures », confiera-t-elle, et repart en fin d'après-midi.

12h30. Toujours aucune issue à la Grande-Poste. Chacun campe sur ses positions. Cela ressemble à une guerre des positions. « Cette fois-ci, il faut qu'on tienne ! » Ce n'est pas le propos d'un hirakiste, mais d'une jeune recrue des forces URS qui échangeait avec son collègue à ses côtés. Cela prenait parfois des allures de jeu dans les yeux des uns et des autres. Mais un jeu malsain quelque part et dont on aurait pu faire l'économie. Mais à bien y regarder, l'enjeu est tout ce que représente comme symbolique le parvis de la Grande-Poste. « Ils nous ont fermé le tunnel, ils ne nous prendront pas la Grande-Poste ! », lancera un jeune, déterminé à en découdre, mais à chaque fois dissuadé par ses compagnons. Silmiya ! Silmiya !

14h00. Les premiers manifestants de Bab El Oued et de l'ouest d'Alger arrivent par vagues successives. Boulevard Amirouche, ce sont ceux d'Hussein-Dey, Badjarah, El Harach qui commencent à affluer. Chants, mots d'ordre, slogans. Le système en prend pour son grade. Loin de là, rue Didouche et Place Audin, le hirak perpétue son rituel hebdomadaire. Les carrés habituels sont là. Le carré féministe avec ses figures de proue du réseau Wassy-la, le carré de la gauche, reconnaissable à ses banderoles rouges, regroupant les militants du PST et les

anciens du Pags, mais aussi des syndicalistes et des sympathisants de gauche. Et aussi le carré islamiste, pur et dur, se revendiquant du FIS et brandissant photos de Ali Belhadj et pancartes hostiles au pouvoir et entonnant, le cinglant « Alayha nahya, alyha namout ». Leur litanie n'est pas reprise par les manifestants qui préfèrent leur « Lebled bladna ou n'dirou rayna » (ce pays est le nôtre et nous en ferons comme bon nous semble).

14h45. Une énorme clameur fuse du côté de la Grande-Poste. Chacun tente de voir par-dessus la foule. Ce qui devait arriver, arriva. Sous la pression de la foule, devenue trop compacte, les forces de police cèdent la place et évacuent les lieux. Moment de liesse et de joie. Les escaliers sont pris d'assaut par une foule heureuse. Heureux dénouement. Un affrontement n'aurait été profitable pour personne. La sagesse a prévalu. Et le Hirak peut désormais perpétuer la tradition.

Trois quarts d'heure plus tard, les premiers manifestants commencent à évacuer les lieux. Pour certains, les yeux quelque peu irrités et pour tout le monde la gorge sèche. Sur le chemin du retour, dans le taxi qui la ramène à Ksar El Boukhari, Leïla est encore une fois rassurée. Le hirak se porte bien et la mobilisation ne baisse pas, d'ailleurs, ce vendredi a vu un peu plus de monde que le précédent. En fermant les yeux pour un petit somme durant le trajet, elle rêvera certainement de cette Algérie nouvelle qu'elle espère de tout son être et son cœur pour ces millions de jeunes qui ont la foi et l'innocence de ceux de la rue Hassiba. ■

Alors qu'un sit-in est prévu aujourd'hui à la Grande-Poste
La solidarité avec Louisa Hanoune s'élargit

PAR AGHILAS SADI

Les actions de solidarité avec la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Mme Louisa Hanoune, placée en détention provisoire par le Tribunal militaire de Blida, s'élargissent. Après la classe politique nationale, c'est le tour des politiciens français d'exprimer leur solidarité avec la patronne du PT. En tout, ils sont un millier de personnalités françaises, militants politiques et syndicaux, défenseurs des droits de l'Homme, universitaires, qui ont signé un appel réclamant la libération immédiate de Hanoune. Parmi les signataires de l'appel figure l'ancien Premier ministre Jean-Marc Ayrault, le patron de La France insoumise Jean-Luc Mélenchon, le secrétaire général de la CGT Philippe Martinez et le président d'honneur de la Ligue des droits de l'Homme, Maître Henri Leclerc, et autres. Dans le même ordre d'idées, le Comité national pour la libération immédiate et inconditionnelle de la détenue politique Louisa Hanoune, secrétaire générale du Parti des travailleurs, appelle à un rassemblement aujourd'hui à Alger pour exiger sa libération. « Le comité propose de poursuivre et d'intensifier la campagne pour la libération de Louisa Hanoune et a décidé d'organiser un sit-in, ce samedi 18 mai 2019 à 11H, à la placette de la Grande Poste (Alger centre) », indique un communiqué du comité. Le comité exhorte toutes les forces vives attachées à la démocratie à venir se joindre à cette manifestation, car il s'agit d'une question politique et démocratique qui interpelle toutes les voix libres. Par ailleurs, le comité s'est félicité de l'élargissement de la campagne au niveau national et international. Une campagne partagée par des milliers de militants et responsables politiques, syndicaux, associatifs, droits de l'homme... de divers horizons. Le comité, qui s'est réuni jeudi au siège national du PT avec la présence de nouveaux signataires et membres fondateurs du comité, a réaffirmé que la décision du Tribunal militaire est un acte qui criminalise l'action politique et constitue une attaque violente contre la démocratie, le multipartisme, et vient rappeler les pires moments de répression sous l'ère du parti unique. Plus généralement, un coup dirigé contre les millions d'Algériens qui aspirent et agissent depuis le soulèvement révolutionnaire du 22 février pour un changement du système et du régime. Le comité s'insurge également sur le fait qu'un responsable politique soit arrêté et poursuivi sous le chef d'inculpation d'« agissement pour le changement du régime », c'est-à-dire pour avoir exercé de la politique. Notons que des comités de solidarité avec la secrétaire générale du PT ont été créés dans plusieurs pays, notamment en Afrique.

Ministres, walis et hauts fonctionnaires entendus par la Justice

Coup de fouet dans les affaires de corruption

Les affaires de justice se multiplient à un rythme inédit, suscitant moult interrogations sur les soubassements de cette inattendue opération « mains propres » et aussi sur le degré de dégénérescence entourant la gestion des affaires publiques.

PAR ADLÈNE BADIS

Une soixantaine de hauts fonctionnaires de l'Etat sont entendus dans les procès concernant des détournements de deniers publics. Plusieurs anciens ministres et hautes personnalités de l'ère Bouteflika ont été convoqués au tribunal civil d'Alger pour des affaires liées à la corruption. Parmi les personnalités convoquées, les deux anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, mais aussi l'ancien ministre du Commerce Amara Benyounes, l'ex-ministre des Finances Karim Djoudi, ou encore l'ex-wali d'Alger Abdelkader Zoukh. Ces personnalités ont été convoquées dans le cadre de l'enquête pour corruption qui vise l'ancien président du Forum des chefs d'entreprise (FCE) Ali Haddad. Ce dernier est en détention provisoire depuis le 2 avril à la prison d'El-Harrach. Alors que la crise politique fait toujours du surplace, la justice semble être un secteur à part, ayant pris un rythme jusque-là inconnu en Algérie. Il ne se passe pratiquement pas un jour sans l'annonce d'une audition,

d'une ouverture d'enquête ou d'une mise sous mandat de dépôt touchant une personnalité notoire ayant occupé un poste de responsabilité sous Bouteflika. Cette opération semble ne vouloir pratiquement épargner aucun responsable sur lequel pèsent des soupçons d'affaires de prévarication. Comme l'ex-wali de Tipasa Mustapha Layadi qui a comparu devant le juge d'instruction près le Tribunal de Tipasa pour être entendu dans le cadre d'une enquête judiciaire dans une affaire de corruption. L'ancien président du Conseil constitutionnel Tayeb Belaïz a été également convoqué, jeudi, par le Tribunal militaire de Blida. Il comparait en qualité de témoin et a été entendu dans l'affaire Saïd Bouteflika-Toufik-Tartag. Il est évident que Belaïz a joué un rôle singulier, notamment dans les derniers jours du pouvoir de Bouteflika qui se sont caractérisés par une grande tension. Ces comparutions inédites continuent à susciter des interrogations sur les véritables intentions d'une telle campagne. De nombreux observateurs craignent qu'elles aient pour double objectif de vouloir apaiser la contes-



tation populaire en lui offrant des personnalités symboles de la corruption, tout en servant de prétexte à une purge au sein du pouvoir dans le cadre de luttes internes. Il est clair que tant que la crise politique ne trouve pas d'issue, la méfiance devrait perdurer au sein de l'opinion. Lors des manifestations chaque vendredi, les Algériens exigent inlassablement le changement et la mise en place d'un Etat de droit. En attendant, le secteur de la justice semble aujourd'hui au cœur d'une activité inédite. Jeudi, les deux procureurs d'Alger ainsi que le

responsable de l'Organisme de lutte contre la corruption ont été démis de leur fonction par le Président par intérim et remplacés. Le retour de Belkacem Zeghmati a été particulièrement remarqué. Ce Procureur général, dont le nom a été mêlé à l'affaire Chakib Khelil, avait annoncé le lancement d'un mandat d'arrêt international contre l'ancien ministre de l'Energie et proche de l'ex-président Bouteflika. Ce qui lui vaudra d'être limogé. Son retour augure-t-il la réouverture de grands dossiers de corruption à l'image de ceux de Sonatrach ? ■

Réhabilité et désigné Procureur général de la Cour d'Alger

Belkacem Zeghmati, le procureur qui revient de loin

PAR INES DALI

Le chef de l'Etat par intérim, Abdelkader Bensalah, a procédé, avant-hier, à la désignation de Belkacem Zeghmati au poste de procureur général près de la Cour d'Alger, en remplacement de Ben Kathir Benaïssa, et de Bendaâs Faycal au poste de procureur de la République près le Tribunal de Sidi M'hamed (Alger) en remplacement d'El Bey Khaled, a-t-on appris dans un communiqué de la présidence de la République. Ces nominations viennent conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution. Ce qui retient l'attention dans ces nominations, c'est le cas de Belkacem Zeghmati qui, en fait, n'a pas été désigné comme procureur général de la Cour d'Alger par hasard. En réalité, cet homme de loi ne fait que reprendre son poste. Un poste duquel il avait été limogé en septembre 2015 par l'ex-président de la République, avant que la fin de fonction ne soit publiée dans le Journal Officiel quelques mois plus tard, en février 2016. Il occupait le poste de procureur général de la Cour d'Alger depuis le 1^{er} septembre 2006. Le retour de Zeghmati intervient dans un contexte très particulier de branle-bas de combat de l'appareil judiciaire. Son retour intervient, en effet, en pleine opération de lutte contre la corruption et la dilapidation de deniers publics. Une vaste opération qui a touché jusqu'à présent près d'une soixantaine de personnes entre témoins, inculpés et mis en détention provisoire, et qui n'a épargné personne, jusqu'aux plus



hauts responsables de l'Etat. Et il semblerait que les déboires de Zeghmati avaient commencé, en 2013, lorsqu'il avait voulu justement s'attaquer à un haut responsable de l'Etat, en l'occurrence l'ex-ministre de l'Energie et des Mines, Chakib Khelil. En ce temps-là, Zeghmati avait, rappelez-le, annoncé en pleine conférence de presse le lancement d'un mandat d'arrêt international contre Chakib Khelil et sa famille, ainsi que contre Farid Bedjaoui, dans le cadre de l'enquête sur le scandale Sonatrach II. Chakib Khelil avait réussi à quitter l'Algérie quelques jours auparavant et l'instruction a été gelée quelques semaines après, en août 2013. Il faut noter qu'outre un retour qui intervient dans un contexte marqué par l'ouverture de plusieurs enquêtes sur la corruption et la réouverture de certains autres dossiers (dont celui de Sonatrach et de Khalifa), la réhabilitation de Zeghmati intervient également au moment où la justice s'est

intéressée à Chakib Khelil, celui qui aurait été à l'origine de son limogeage, dit-on. On rappelle, dans ce sens, que les dossiers de poursuites contre Chakib Khelil ont été transmis à la Cour suprême la dernière semaine du mois passé. Selon un communiqué diffusé par ladite Cour, « les dossiers portent sur des affaires liées aux infractions au change et le transfert des capitaux de et vers l'Algérie » et sur « la conclusion des contrats de la Sonatrach avec deux entreprises étrangères ». Ces mesures sont prises en vertu de l'article 573 du Code de procédure pénale, selon les précisions de ladite Cour. Serait-il alors possible que le retour de Zeghmati, ou plutôt sa réhabilitation, intervienne au moment où l'affaire de l'ancien ministre de l'Energie est remise sur le tapis, ou l'a-t-on fait revenir pour qu'il poursuive une affaire commencée il y a près de six ans et inachevée pour les raisons que l'on connaît ? Dossier à suivre.

MOKHTAR LAKHDARI,
NOUVEAU DG DE L'OCRC

Par ailleurs, et toujours dans le cadre de la lutte contre la corruption, le chef de l'Etat a mis fin aux fonctions de Mokhtar Rahmani en sa qualité de directeur général de l'Office central de la répression de la corruption (Ocrc) et désigné à ce poste Mokhtar Lakhdari, a indiqué jeudi un communiqué de la présidence de la République. Cet organisme viendra assurément en aide aux enquêtes sur les affaires de corruption en cours et à venir de par les prérogatives qui lui sont attribuées. L'Ocrc est créé « en renforcement des outils de lutte contre la corruption et toute forme d'atteinte à l'économie nationale et aux deniers publics » comme il est « chargé de procéder à des enquêtes sur des faits de corruption et d'en déferer les auteurs devant la juridiction compétence ». Il est composé d'officiers et d'agents de police judiciaire relevant des ministères de la Défense nationale et de l'Intérieur, ainsi que d'agents publics ayant des compétences avérées en matière de lutte contre la corruption. L'Ocrc a été créé en vertu de son article 24 bis de la loi n 06-01 du 20 février 2006 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption, modifié en 2010. Il est chargé de recherches et de constatations des infractions dans le cadre de la lutte contre la corruption avec la possibilité d'intervenir dans un territoire de compétences élargi au niveau national. ■

FLN Djemaï presse Bouchareb de démissionner de l'APN

Le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Mohamed Djemaï, s'est voulu direct, jeudi, à l'endroit du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mouad Bouchareb : « Je te demande de te retirer de ton poste purement et simplement, puisqu'il s'agit d'une revendication du mouvement populaire né le 22 février dernier. »

PAR NADIA BELLIL

Intervenant à l'occasion d'une rencontre avec le groupe parlementaire de son parti, réuni à l'hôtel Golden Tulip d'Oued Smar, Mohamed Djemaï a expliqué à Bouchareb qu'il lui adresse « un appel amical et fraternel » pour avoir suffisamment de courage et faire prévaloir l'intérêt du pays et de l'Etat au-dessus de toute autre considération, et de partir dans un cadre civilisationnel ». Pour étayer sa demande, Djemaï explique à Bouchareb que son départ « sera un acte historique qui l'honorera ». Dans le même ordre d'idées, Djemaï a promis que l'Assemblée nationale populaire aura à jouer un rôle prépondérant, dans l'avenir, sur la scène politique nationale : « Cette institution est une représentation du peuple, j'appelle donc les députés FLN à lui redonner toute sa fonctionnalité et toutes ses prérogatives dans l'élaboration des lois et de contrôle de l'exécutif. » « Les députés du parti doivent assumer leurs responsabilités et remettre l'institution législative sur les rails en réactivant son rôle au service du peuple algérien. En tant que représentants de la majorité, ils doivent

œuvrer à donner un nouvel élan à la légitimité de l'APN en vue d'accomplir ses missions », a-t-il lancé. Avant de revenir à la charge : « L'APN doit se mobiliser pour répondre aux revendications du mouvement populaire. » « Des sanctions disciplinaires seront prises à l'encontre de quiconque s'oppose aux orientations du parti qui découleront des revendications populaires », a-t-il dit.

« LAISSONS LA JUSTICE FAIRE SON TRAVAIL DANS LA SÉRÉNITÉ »

Mohamed Djemaï a également réagi aux affaires de corruption, actuellement à l'étude, en appelant à laisser la justice « faire son travail dans la sérénité, sans pressions ou interventions ». « Le juge n'obéit qu'à sa seule conscience et à la loi », a-t-il considéré. Tout en faisant observer : « Nous avons confiance en notre justice, nous soutiendrons ses décisions. » Dans le même ordre d'idées, le patron du FLN a mis en garde contre « les tentatives d'infiltration du mouvement populaire pacifique



par des lobbies qui cherchent à frapper l'institution militaire ». A ce propos, il a dénoncé « ceux qui veulent pervertir le caractère pacifique du mouvement populaire ». « L'Algérie est ciblée tout comme son peuple, que certains veulent dévier de son pacifisme et créer la zizanie et les divergences en son sein », a-t-il indiqué. Evoquant sa vision de sortie de crise, le patron du FLN défend l'idée d'une sortie de crise dans le cadre constitutionnel : « Nous appelons à une sortie de crise dans un cadre constitutionnel et dénonçons les aventuriers qui

prônent des solutions en dehors de la loi fondamentale. » « La solution est un dialogue constructif en mettant l'intérêt du pays au-dessus de toute autre considération. » Sur le plan organique, Djemaï s'est voulu rassembleur : « Je tends ma main et j'ouvre les portes du FLN à l'ensemble des militants du parti quels qu'ils soient », a-t-il lancé. Avant de préciser : « Tout militant est le bienvenu et désormais, il n'y aura pas de marginalisation. » Toutefois, il plaidera pour le respect de la discipline sous peine « de lourdes sanctions ».

Pour soutenir l'Armée nationale populaire D'anciens militaires manifestent à Alger

PAR AGHILAS SADI

Des dizaines de retraités de l'Armée nationale populaire (ANP) ont organisé, jeudi, devant la Grande Poste à Alger, un sit-in de solidarité et de soutien aux revendications du mouvement populaire et à l'institution militaire. Venus de plusieurs wilayas, les manifestants se sont rassemblés dès les premières heures de la journée en scandant des slogans de soutien à l'institution militaire et au Hirak populaire, réclamant, également, des poursuites contre les personnes impliquées dans des affaires de dilapidation de deniers publics. Cette action, organisée sous le slogan « Djeich chaab khawa khawa » (peuple et armée sont des frères), intervient pour réitérer l'attachement à

la solution constitutionnelle afin de protéger le pays de tout vide à même de plonger le pays dans l'anarchie et l'instabilité, notamment en cette conjoncture sensible que traverse l'Algérie», a indiqué à l'APS le capitaine à la retraite de l'ANP, Hakim Hakas. «Nous voulons sensibiliser le peuple à l'impératif de soutenir l'ANP pour mettre en échec tout complot, interne ou externe, fomenté contre l'Algérie pour sa déstabilisation et la création d'un vide constitutionnel», a-t-il ajouté. Autrement dit, les manifestants soutiennent la tenue de l'élection présidentielle du 4 juillet prochain. A noter que, durant cette action, un manifestant en tenue militaire a menacé de mort le coordinateur de l'Union démocratique et sociale (MDS) Karim Tabbou,

en raison de ses déclarations hostiles à Ahmed Gaïd Salah. Une dérive qui a été largement dénoncée sur les réseaux sociaux. Des voix se sont même élevées pour demander l'ouverture d'une enquête judiciaire sur cette affaire. La faiblesse de la mobilisation lors de ce regroupement s'explique par la décision de la Coordination nationale des militaires à la retraite, blessés, radiés et ayants droit de la boycotter. En effet, le Coordinateur national de cette organisation, Aziz Saïdi, a affirmé mercredi après-midi que son organisation n'est pas concernée par cette action. Il a également précisé que les militaires à la retraite suivent le peuple qui rejette catégoriquement la tenue de l'élection présidentielle le 4 juillet prochain. «La coordination n'a program-

mé aucune action à Alger le jeudi 16 mai», a-t-il déclaré. Il a, par la même occasion, appelé les anciens militaires à ne pas collecter les signatures pour les candidats à la candidature à l'élection présidentielle. Il accuse «les candidats à cette élection sont des assoiffés de pouvoir». Dans le même ordre d'idées, la figure emblématique du mouvement des anciens militaires, Merouane Bessafa, a exhorté les militaires à la retraite, blessés, radiés et ayants droit à ne pas adhérer aux campagnes de collecte de signatures pour les candidats. Il a, en outre, précisé que la coordination des militaires à la retraite n'a aucun rapport avec les actions qu'organisent certains militaires à la retraite pour soutenir le chef de l'état-major de l'ANP Ahmed Gaïd Salah.

Enseignement supérieur Plaidoyer pour rattraper le retard pédagogique et éviter l'année blanche

Fin du suspens aux universités algériennes, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tayeb Bouzid, a écarté, jeudi à Alger, l'éventualité de décréter une année blanche pour l'année universitaire actuelle, assurant que les cours n'ayant pas été dispensés en raison de la grève au niveau des universités seront rattrapés. Lors d'une conférence de presse animée jeudi dernier, à l'issue de l'ouverture de la Conférence nationale des universités, il a affirmé qu'«il n'y a pas lieu de parler d'une année blanche, vu que les cours ont été dispensés normalement durant le premier semestre», ajoutant que le «retard pédagogique sera, néanmoins, rattrapé, à la faveur d'une série de mesures qui feront l'objet d'examen au niveau des établissements universitaires». Pour y remédier, plusieurs solutions ont été proposées pour «rattraper les écarts enregistrés dans les activités pédagogiques, et ce, afin de préserver la crédibilité de la formation, d'autant que l'écart n'existe pas uniquement entre les différentes universités, mais au sein d'un même établissement, entre spécialités, classes ou facultés». Pour remédier à cette situation, «il est de notre devoir à tous, enseignants-chercheurs, étudiants, fonctionnaires et responsables d'œuvrer à protéger l'université algérienne contre tout risque de dérapages pouvant compromettre le processus pédagogique de l'étudiant, et de contrer toute tentative visant à porter atteinte à la crédibilité du diplôme de l'Enseignement supérieur et à la réputation de l'université». Dans ce sens, le ministre a rappelé aux directeurs des établissements universitaires, des centres et agences de la recherche scientifique, «la nécessité de s'engager à l'adoption du dialogue comme méthode, et de la concertation comme moyen, en vue de trouver les solutions idoines à même de prendre en charge les impacts induits par les circonstances exceptionnelles que vit le système universitaire». Il a également exhorté les mêmes responsables à «rattraper le temps pédagogique perdu, à travers leurs initiatives dans le cadre de plans et programmes adoptés, en concertation avec toutes les composantes de la corporation universitaire, tout en prenant en compte les contrastes enregistrés». De son côté, le Conseil national des enseignants du supérieur, bien qu'il considère l'actuelle tutelle comme illégitime, a salué cette annonce qu'il estime intervenir au moment opportun. «Nous avons été les premiers à appeler les responsables à réagir face à cette grève qui a sérieusement menacé l'année universitaire. Heureusement la majorité des étudiants ont su se montrer raisonnables en optant pour des grèves partielles pour participer au mouvement populaire. Il ne faut pas oublier que 80% des universités algériennes ont été paralysées par cette action. Maintenant il faut penser à la meilleure façon de rattraper les cours non dispensés. Vu l'énorme sens de la responsabilité dont ont fait preuve les étudiants durant le Hirak, je ne doute pas qu'ils vont être plus que coopératifs pour sauver leur année», a indiqué Abdelhafid Milat, coordinateur national du Cnes.

Initiative citoyenne Naissance du cercle de réflexion «La Jeunesse bouge»

PAR MERIEM KACI

Les initiatives citoyennes semblent se libérer davantage pour se multiplier à la faveur du mouvement populaire qui a connu hier son 13^e vendredi de mobilisation. Les promoteurs de l'initiative «echabab Yatahrak» (La jeunesse bouge), lancée en mois d'avril dernier, viennent d'annoncer la naissance d'un cercle de réflexion portant la même appellation. Ses fondateurs relèvent que l'action du cercle est de nature à baliser le terrain pour une meilleure présence de la jeunesse dans la vie du pays en adéquation avec les changements que promet le mouvement populaire

né le 22 février. Cette boîte à idées sera composée de sociologues, économistes, politologues, acteurs de la société civile, anciens ministres, chercheurs et universitaires ainsi que toute personne capable d'enrichir et de fructifier le débat sur l'avenir de l'Algérie, explique Nassim Djilali, membre du collectif et président de l'association Sidra. «Nous sommes persuadés que les jeunes doivent s'organiser davantage pour réfléchir sur les moyens qui nous amèneront à définir de façon précise nos objectifs et les moyens de les concrétiser sur le terrain», ajoute la même source. «Nous devons mener une réflexion sur le changement. Cette révolution

arrachera inéluctablement ses revendications populaires. C'est pour cette raison que les initiateurs ont pensé à la mise en place d'un cercle de réflexion susceptible de travailler sur des chantiers tels l'élaboration de nouvelles lois», a souligné M. Djilali. L'objectif consiste aussi à «créer un environnement propice à l'action des jeunes et leur implication dans la prise de décision». «Les étudiants et les jeunes de manière générale sont la roue motrice du mouvement populaire. Ils ne sont pas prêts à reculer dans leur quête d'une Algérie démocratique», ajoute notre interlocuteur. L'idée de créer ce cercle de réflexion a germé il y a un mois quand une

vingtaine d'associations de jeunes ont lancé l'initiative intitulée «Echabab Yataharak», dont le maître mot est d'agir pour une implication effective des jeunes dans la vie publique du pays. «Elle constituera une réelle force de propositions et d'actions auprès des pouvoirs publics afin de construire ensemble une Algérie forte par sa jeunesse et unie par la volonté de son peuple», annonçaient alors les promoteurs de l'initiative. Pour Nassim Djilali, le mouvement populaire est une «occasion pour les jeunes de s'impliquer davantage dans la vie publique à travers, notamment, les partis politiques, la société civile et le monde associatif».

Fertial Annaba Décès de l'ouvrier victime de brûlures dans l'incendie de l'unité d'ammoniac

L'ouvrier de l'unité de production d'ammoniac de l'usine du complexe des fertilisants d'Algérie (Fertial) d'Annaba, victime de brûlures (deuxième degré) samedi dernier lors de la déflagration suivie d'incendie survenus dans cette unité, a succombé à ses blessures dans la soirée de jeudi à vendredi, a-t-on appris vendredi auprès du chargé de la communication de Fertial. La victime, âgée de 36 ans, a été admise dans un premier temps à l'hôpital des grands brûlés Ibn Sina du CHU Annaba avant d'être évacuée mercredi dernier vers un hôpital à Madrid (Espagne), a précisé Yacine Sahli, soulignant que le défunt, père de trois enfants, est originaire de la ville d'Ain Chechar (Skikda). Des équipements, spécialement la câblerie, ont été endommagés dans la déflagration suivie d'incendie de l'unité de d'ammoniac, dont les activités sont actuellement à l'arrêt, rappelle-t-on. La société Fertial emploie 500 travailleurs et totalise quatre unités dont celles de la production du nitrate et de l'ammoniac qui assure en moyenne une production allant de 960 tonnes à 1000 tonnes/jour d'ammoniac.

Rationalisation des importations

Le CKD/SKD affole l'Exécutif

Alors que les réserves de change fondent comme neige au soleil, le gouvernement cherche une parade susceptible de sauver les meubles. Les débats autour de l'impératif de rationaliser les importations sont relancés de plus belle à la faveur de la dernière réunion du gouvernement, dédiée exclusivement, semble-t-il, à quêter une solution à l'érosion continue des réserves de change.

PAR HAKIM OULD MOHAMED

La solution réside, selon le gouvernement, dans une démarche basée sur la rationalisation des importations, notamment à travers la décision de prolongation du paiement différé de la valeur des importations. C'est ce qui ressort, du moins, du communiqué du gouvernement sanctionnant une réunion datée de mercredi dernier. Dans le détail de cette nouvelle démarche gouvernementale en faveur d'une solution susceptible de freiner la fonte accélérée des réserves de change, une première mesure, présentée au gouvernement par le ministre des Finances, Mohammed Loukal, plaide pour la rationalisation des importations des kits CKD/SKD destinés au montage automobile et à la fabrication des produits électroménagers, électroniques et téléphones mobiles. Le gouvernement semble se rendre compte que l'importation des kits CKD/SKD évolue crescendo et constitue un moyen de transfert de devises vers l'étranger au moyen de la surfacturation. C'est un secret de polichinelle. D'ailleurs, durant le seul premier trimestre 2019, le pays a importé 920,86 millions dollars de kits CKD/SKD destinés aux industries de montage automobile, en hausse de 21,41% par rapport à la même période en 2018. En 2018, ces importations avaient atteint 3,73 milliards de dollars contre 2,2 milliards de dollars en 2017, soit une très forte haus-



se annuelle (+70%). D'où l'impératif de nouvelles mesures de rationalisation défendues par le ministre des Finances. L'Exécutif suggère l'accélération de l'élaboration d'un cahier des charges concernant l'activité d'assemblage des appareils électroménagers et électroniques, et ce, dans le respect des normes et des conditions régissant cette activité, notamment le taux d'intégration, le recrutement de la main-d'œuvre locale et l'exigence de l'exportation. Le gouvernement a décidé également d'amender le décret exécutif de 2000, fixant les conditions d'identification des activités de production à partir de collections destinées aux industries de montage et celles dites CKD, devant être limitées aux composants essentiels du produit, en intégrant la sous-traitance et en déterminant la durée pour bénéficier des différentes mesures incitatives.

RÉDUIRE LA PRESSION SUR LES RÉSERVES DE CHANGE

Il a été également décidé l'engagement de la mise en œuvre des mesures incitatives prévues par la loi de Finances 2017, à travers l'accélération de la promulgation de l'arrêté interministériel y afférent, outre la promulgation de l'arrêté interministériel, en cours d'élaboration, fixant le taux d'intégration dans le domaine d'activité relatif à l'assemblage et au montage.

A ces mesures réglementaires s'ajouteront des dispositions administratives et bancaires destinées à contenir l'envolée de la facture d'importation des collections CKD-SKD. L'autorisation de l'importation des véhicules de moins de trois ans d'âge en est une. Dans ce sens, le gouvernement a approuvé, mercredi dernier, la prolongation, pour un délai maximal d'une année, du paiement différé des importations, un mode de paiement adopté par certains secteurs. Une source bancaire a précisé à l'APS que le paiement différé des importations, fixé jusque-là à 59 jours (deux mois), sera prolongé à un an, au maximum. D'une pierre deux coups, par cette mesure, l'Exécutif envisage ainsi de maîtriser la facture d'importation et endiguer, plus globalement, la hausse du déficit de la balance des paiements. Et, par la même, réduire la pression sur les réserves de changes. Durant le premier trimestre de l'année en cours, la balance commerciale de l'Algérie a connu un déficit de 1,37 milliards de dollars, contre 1,23 milliards de dollars à la même période en 2018, en baisse de 0,83% seulement. Le déficit de la balance des paiements avait en revanche enregistré une importante baisse lors des neuf premiers mois de 2018, passant de 16,37 milliards de dollars en 2017 à 10,42 milliards de dollars en 2018 (-36,34) avec une hausse des exportations de pétrole et un léger recul des importations. ■

La coopération énergétique algéro-italienne se renforce Sonatrach et ENI signent deux accords gaziers

PAR INES DALI

La société nationale des hydrocarbures Sonatrach et l'Italienne ENI ont renouvelé leur confiance mutuelle en procédant, avant-hier jeudi 16 mai, à la signature de deux accords dans le domaine gazier, le premier ayant trait au renouvellement du contrat de livraison à long terme, dont l'expiration était prévue en septembre 2019, et le second au transport du gaz d'Algérie vers l'Italie. Les deux accords portent respectivement sur «le renouvellement du contrat de vente/achat de gaz naturel à long terme destiné au marché italien», et sur «les nouvelles conditions pour la poursuite du partenariat relatif à l'exploitation du système de transport TMPC». Les accords ont été signés par le tout fraîchement nommé P-DG de Sonatrach, Rachid Hachichi, et par l'administrateur délégué du groupe ENI, Claudio Descalzi, au siège de la compagnie nationale à Alger. A travers ces deux accords, qui s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du Memorandum d'accord signé le 25 avril 2019 à Alger entre Sonatrach et ENI, les deux parties confirment leur volonté respective de poursuivre leur coopération et partenariat de long terme.

La coopération entre les deux parties comprend le domaine de l'exploitation des hydrocarbures, et particulièrement, de renouvellement du contrat de vente/achat de gaz naturel destiné au marché italien et l'accord de partenariat de transport de gaz naturel par l'intermédiaire du gazoduc Algérie-Tunisie-Italie au-delà du 1^{er} octobre 2019. Sonatrach et ENI ont donc conclu un accord pour prolonger de 10 ans la durée du contrat de vente et d'achat de gaz naturel signé la première fois en 1977. Cet accord permettra à Sonatrach de consolider sa position sur le marché italien et de demeurer l'un des principaux fournisseurs de gaz naturel de ce marché. Il lui permet également de renforcer sa relation historique avec l'un de ses principaux clients et acteur majeur de la scène énergétique mondiale. Intervenant à cette occasion, le P-DG de Sonatrach a exprimé sa satisfaction quant à la signature de l'accord permettant une prolongation de dix ans du contrat de vente et d'achat de gaz naturel. Ce contrat témoigne, selon lui, d'une relation profonde et historique entre les deux parties. «Pour Sonatrach, le groupe énergétique italien ENI est un partenaire stratégique et très important, et je pense que pour ENI, Sona-

trach est un fournisseur fiable et crédible. Nous travaillons bien ensemble et nous devons continuer à travailler ensemble», a souligné M. Hachichi. Il ajoutera : «Nous sommes soulagés parce que le contrat de base devrait arriver à terme le 31 septembre 2019. Il s'agit d'une nouvelle vie pour ce contrat grâce auquel nous continuerons à fournir du gaz à l'Italie à travers ENI». Pour sa part, l'administrateur délégué de ENI, Claudio Descalzi, a mis l'accent sur l'importance des relations tissées entre Sonatrach et le groupe italien, avant de qualifier ce contrat de très important pour son pays. Un total, ce sont 614,7 milliards m3 de gaz algérien qui ont été livrés à l'Italie, depuis l'entrée en service du gazoduc «Enrico Mattei» en 1983, a indiqué le vice-président des activités de commercialisation de Sonatrach, Ahmed El-Hachemi Mazighi, en marge de la cérémonie de signature des accords entre Sonatrach et ENI. M. Mazighi a estimé que l'accord relatif au renouvellement du contrat de vente/achat de gaz naturel à long terme constitue «un nouveau grand jour» dans l'histoire de la coopération algéro-italienne dans le domaine énergétique. «Cet accord est d'une grande importance puisqu'il permettra à Sonatrach de consolider

ses relations avec le partenaire ENI et également de maintenir sa position historique sur le marché italien de gaz», a-t-il déclaré, ajoutant que «ce contrat permettra aussi à la société d'hydrocarbures d'ouvrir la voie à des négociations avec de nouveaux partenaires en Italie».

Il convient de noter que l'Italie est considérée comme l'une des principales destinations du gaz naturel algérien grâce au gazoduc «Trans-Méditerranéen pipeline», appelé également gazoduc Enrico Mattei, fruit du partenariat conclu en 1977 entre le groupe algérien Sonatrach et l'Italien ENI. En juillet 2018, les deux groupes ont convenu d'entreprendre une négociation commerciale avec l'objectif d'évaluer la prorogation de la fourniture du gaz au-delà de l'échéance contractuelle en 2019, dans le cadre du renforcement de leur coopération et partenariat.

L'ALGÉRIE FOURNIT À L'ITALIE 15% DE SES BESOINS GAZIERS

Le gaz naturel algérien qui sera exporté vers le marché italien, en vertu de l'accord signé jeudi à Alger entre le groupe algérien Sonatrach et l'Ita-

lien ENI, représente près de 15% du gaz importé par l'Italie, a indiqué le groupe italien dans un communiqué. «ENI et Sonatrach ont signé un accord de renouvellement du contrat de fourniture de l'Italie en gaz algérien, jusqu'en 2027, plus deux années optionnelles supplémentaires, prévoyant également les modalités de transport par le biais du pipeline traversant la mer Méditerranée», précise ENI dans le communiqué publié sur son site web. «L'accord couvre près de 15% du gaz importé par l'Italie», ajoute la même source, soulignant que «ces accords s'inscrivent dans le cadre d'un partenariat sur l'approvisionnement et le transport de gaz qui a été établi il y a plus de 40 ans et qui englobe d'importants projets de gazoduc et plusieurs décennies d'approvisionnement réussi de l'Italie». L'administrateur délégué de ENI, Claudio Descalzi, cité dans le communiqué, «s'est dit heureux par le renouvellement du contrat d'approvisionnement en gaz et le niveau du partenariat stratégique avec Sonatrach, qui s'étend aux différents secteurs de l'exploration et de la production à la commercialisation et au transport du gaz, en passant par les énergies renouvelables». ■

Cheikh Khaled Bentounès, l'initiateur de la Journée mondiale du « vivre-ensemble »

«Arrêtons de jouer avec les identités meurtrières»

PROPOS RECUEILLIS PAR LEILA ZAIMI

Reporters : Vous êtes le 46^e guide spirituel de la confrérie soufie Alâwîya et ce, depuis plus de 40 ans. Vous êtes donc dépositaire de plusieurs milliers de fidèles. Comment vivez-vous cette expérience de leader spirituel ?

Cheikh Khaled Bentounès : 40 ans déjà ! Oui, c'est à la fois peu et beaucoup. C'est beaucoup pour un homme, dont la providence divine a voulu qu'il naisse dans ce pays et qu'il soit à la fois le témoin malgré lui des événements, heureux et malheureux, qu'il a traversés. Effectivement, mon enfance a baigné dans un climat de bonté, où les valeurs et les vertus étaient enseignées à la fois avec rigueur et ouverture, ce qui a fait de moi un être, aujourd'hui, qui ne juge pas son prochain et qui essaye de le comprendre. Avec mes yeux d'enfants, j'ai vu et ressenti la douleur et la souffrance des miens pendant la guerre de libération. J'ai vu mourir à quelques mètres de moi des êtres pour la plupart innocents. J'ai eu la joie de vivre l'allégresse du 5 Juillet 1962 et l'honneur d'être le premier enfant choisi à hisser le drapeau national de l'Algérie indépendante. Comme beaucoup de jeunes, à cette époque, je rêvais de liberté, de découvrir le monde, en commençant par parcourir les chemins tortueux de montagne de ma chère Kabylie, de traverser le Titteri et de foncer droit vers le Sud, vers cet horizon infini. Etonné, subjugué par la diversité de mon pays, par l'hospitalité de sa population, la grandeur et les trésors naturels de son territoire. 40 ans ! C'est peu, pour connaître et réaliser ce qu'est vraiment un Cheikh : un être sensé, un sage, un homme spirituel réalisé, capable de conseiller et de guider ceux qui viennent vers lui. Je connais assez bien mes limites pour ne pas tomber dans cette prétentieuse arrogance.

Comment voyez-vous, aujourd'hui, le rôle des zaouïas (les centres spirituels) ? Autrement dit, est-ce que ces centres spirituels ont encore un impact sur la société, notamment « la jeune génération » ?

Dans un monde en pleine mutation, où le doute et l'incertitude se généralisent, où les phobies et les

intolérances se banalisent, où la violence et l'incrédulité deviennent monnaie courante, où la gouvernance du monde est gangrenée par une corruption manifeste aux accents d'enrichissements outranciers, de pillages et de gaspillages qui mettent en danger la survie de l'homme et de tous les écosystèmes, quelle voie adopter ? Quel chemin suivre ? Quel espoir attendre pour l'homme du XXI^e siècle ? La tradition nous dit que chaque enfant naît sans conditionnement culturel, religieux ou philosophique, selon une nature originelle (la fitr'a) pure de toute altération. Comme une page blanche d'un livre, sa mémoire inscrit selon la langue, les mœurs et les coutumes, la réalité de l'environnement dans lequel il grandit. C'est l'éducation parentale, sociale qui fera de lui, selon les repères que sa culture lui donne, l'adulte qu'il deviendra. C'est ce rôle éducatif, intellectuel et spirituel que la fonction des zaouïas tenait dans la société. Elles préparaient l'adolescent à gérer avec droiture et honneur sa vie et ses relations avec ses semblables, c'est l'éducation de la futuwwa (la chevalerie). Si de ces lieux, les zaouïas, disparaissent, comme l'espèrent certains, par quoi

allons-nous les remplacer ? Elles tenaient lieu de médiation. Un mode de régulation important dans notre société traditionnelle pour pacifier et gérer les conflits dans un cadre neutre et hors pouvoir. Qu'elles disparaissent alors, si elles ne reviennent pas à leur origine, éduquer et nourrir les consciences à un islam spirituel, libre et responsable. Quant aux jeunes générations, abandonnées à leur sort par notre négligence, elles cherchent aujourd'hui un modèle qui réponde à leur attente de liberté, de dignité, de justice et aspirent à

être aimées pour encore mieux aimer leur patrie. C'est par un discours fait de formules creuses et de fatwas hors-temps, d'un comportement anachronique, qui stigmatisent leur religion, que nos enfants se détournent de l'héritage spirituel de leurs aïeux. Posons-nous réellement la question de l'identité de l'Algérien. Quelle est-elle ? Arabe, berbère, musulmane, nationaliste, islamiste ou universelle ? Pourquoi ne pas assumer notre Histoire millénaire dans sa globalité et chercher ce qui nous unit à construire la société du vivre ensemble en paix et faire ensemble sans tabou ni préjugé ?

Cheikh Bentounès, « vous œuvrez pour la transmission de la culture de paix et du vivre ensemble à travers une spiritualité universelle, qui



éclaire notre vision et réconcilie la famille humaine», d'après ce que nous avons lu sur la couverture de votre livre «Islam et Occident, plaidoyer pour le vivre-ensemble». Où en êtes-vous dans ce projet universel ?

L'orgueil est un défaut que je récuse, mais je peux avouer aujourd'hui que j'ai une grande fierté que mon pays, après une haute lutte, a su unir le 8 décembre 2017, le concert des Nations. Oui, 193 Etats, lors de la 72^e Assemblée générale des Nations unies, ont adopté à l'unanimité la Résolution A/72/130 proclamant le 16 mai, Journée internationale du vivre ensemble en Paix. Un fait rare par les temps qui courent. Soyons réalistes. Regardons autour de nous l'état du monde. Commençons par les pays frontaliers, Libye, Tchad, Niger, Mali, Nigeria, Soudan... Quant au Moyen-Orient, des Etats entiers disparaissent. Et cette tornade ne cesse d'entraîner sur son passage d'autres pays de la région jusqu'en Asie. L'Europe, que l'on pensait définitivement unie, est gagnée par un nationalisme populiste qui la fragilise de plus en plus, oubliant le désastre des deux guerres mondiales qui l'ont saignée. Arrière toute ! Nous revenons aux années de la Guerre froide et au partage du Monde par les puissants. Et nous, dans tout cela ? Où va notre pays ? Allons-nous revenir vers la décennie noire ? S'entretuer les uns les autres ? Ou allons-nous avec sagesse et raison trouver les remèdes salutaires pour préserver la Terre et les Hommes d'une catastrophe annoncée ? Oui, notre pays a traversé de nombreuses épreuves, a été occupé, soumis, ses richesses dilapidées. Il a su toujours se relever. Maintes fois, après avoir désespéré, la main divine de la Providence lui a donné une chance de ressusciter.

L'âme de ce pays est mystique, rebelle, insoumise. Par amour, elle donne tout sans compter ; téméraire

et généreuse, elle pardonne à ceux-là même qui l'ont offensée. Une seule chose la révolte : l'injustice. Dieu, qu'il est beau ce peuple, hommes et femmes, qui défile par millions sans que le sang de ses enfants ne rougisce encore une fois cette terre sacrée d'Algérie et dont ses jeunes disent haut et fort : «Dorénavant, nous n'émigrerons pas, nous resterons.» La justice oui ! Les règlements de comptes, non ! nous dit la voix d'outre-tombe de ceux qui ont sacrifié leur vie pour que cette terre, enfin, vive et connaisse la paix. Quant à la Journée internationale du vivre ensemble en paix, d'un événement, elle devient chaque jour, un avènement. Un exemple à suivre dans de nombreux pays. Il suffit de consulter le site <http://16mai.org> pour se rendre compte de l'effet qu'elle produit.

J'écris ce texte de la ville historique de Cordoue, où plus de 40 pays sont représentés avec des jeunes de 20 nationalités dans le cadre du « Premier Foro de Cordoba, Foro Mundial de la Convivencia » du 15 au 17 mai 2019. Cette terre mythique d'Andalousie, témoin que jadis, dans l'Europe médiévale, des hommes et des femmes de toutes confessions nous ont légué le souvenir d'un moment historique, qui hante jusqu'à aujourd'hui notre mémoire, entre le mythe et la réalité, où la société humaine a su construire un vivre ensemble et faire un ensemble prématuré, voué à disparaître à jamais.

Comme une graine semée, à nouveau, elle germe et prend vie. Quant à Son Excellence Monsieur John O'Rourke, que je remercie vi-

vement, il dit : «...Cette année, nous avons voulu faire un lien entre notre célébration de la Journée de l'Europe et celle de la Journée internationale du vivre ensemble dans la paix, qui se tiendra pour la seconde fois dans une semaine exactement, le 16 mai... » (1) Quant à l'Observatoire de la fraternité en France, voilà ce qu'il dit : « A l'initiative du Laboratoire de la fraternité, plus de 100 personnalités proposent de faire de ce 16 mai (Journée internationale du vivre ensemble) une journée française de la Fraternité. Qu'elle soit une journée nationale d'action, de sensibilisation, de valorisation et de réalisations concrètes pour agir les uns avec les autres, en y associant, toutes les fois que cela sera possible, les oubliés de la Fraternité qui ont tant à nous révéler de notre Humanité. »

Vous avez œuvré aussi pour l'égalité homme-femme pour cheminer vers la paix. Une démarche pas très courante de la part de nos religieux, qui produisent un discours hostile à l'égard des femmes et leur émancipation dans notre société. Quel est votre commentaire à ce propos ?

Merci pour les religieux. Le sont-ils tous ? Une religion qui oppresse la moitié de sa communauté serait-elle véridique ? Quand on connaît l'amour du Prophète (QSSSL) pour les femmes, sa tendresse, ses recommandations pour elles dans son dernier sermon de l'Adieu à Arafat, et lorsqu'il dit : « Il m'a été donné d'aimer trois choses de votre monde : l'essence du parfum, les femmes et la prière, prunelle de mes yeux ». Mettre la femme entre l'essence, extrait de la rose, et la sublimation de l'adoration par la prière. Quelle subtilité ! Misogynie, le Prophète Mohamed ? Lui, qui tenait des séances spéciales pour enseigner aux femmes. Oppressait-il autant la femme pour dire : « Prenez la moitié de votre religion chez la Rousse ! », en parlant d'Aïcha. Qui pleurerait en serrant dans ses bras sa nourrice, Halima, et prenait son manteau pour le mettre à terre afin qu'elle puisse s'y asseoir. Qui est allé jusqu'à se marier à des femmes d'origine

juive pour consolider la paix entre les communautés ? Ah, que nous sommes loin de cette culture mohamedienne du féminin ! Comme notre ignorance et notre confusion sont grandes concernant la place de la femme en islam ! La tolérance est l'acceptation de l'autre.

(Suite en page 8)

(Suite de la page 7)

Quel message aimeriez-vous passer pour le deuxième anniversaire du Vivre ensemble en paix, cette année, alors que nous assistons à la persistance de courants et de discours régionalistes « bizbistes » et « douaristes » si on peut dire... Quand allons-nous comprendre que la diversité est une richesse ?

Arrêtons de jouer avec les identités meurtrières. Remplaçons-le « je, moi » par le « nous, ensemble ». Sortons de la culture de l'égo narcissique exclusive vers la culture du nous inclusive.

Mon pays devient notre pays, ma région notre région, mon quartier notre quartier, ma terre notre terre, mon ciel notre ciel, mon Dieu notre Dieu... Le Vivre ensemble en paix est un état d'être, une qualité et une vertu qui nous libèrent de nos entraves raciales, tribales, communautaristes pour nous ouvrir à jouir de la présence de l'autre par la synergie des savoirs, des connaissances, de la fraternité.

Que dit le Prophète de l'islam ? Répond la paix, aide et nourrit le nécessaire, fortifie les liens avec tes semblables, prie et médite la nuit quand les gens dorment ». Si nous voulons vraiment construire notre société, faisons un pas en dehors de nous-mêmes vers l'autre. Sacrifions ce « je », qui nous étouffe et nous appauvrit. « N'avons-nous pas ouvert ta poitrine », nous dit le Coran (S94v01) ? Ou était-ce uniquement pour le Prophète (ssp) ?

Quant à nous, nous excellons dans la fermeture, à double tour s'il le faut. Des murs de plus en plus hauts, des doubles portes en fer, des barbelés sur nos toits. Quant à nos cœurs, Dieu seul sait dans quel état de fermeture ils sont.

Pensez-vous que le mouvement populaire actuel aura un impact positif sur les valeurs humaines des Algériens telles que la tolérance et l'acceptation de l'autre (différent ? Si oui, comment ?

Ne me posez pas cette question à moi. Posez-la au monde qui regarde à la loupe ce que fait ce peuple algérien et qui n'attend que l'occasion inespérée de voir par quelle faille il peut entrer son petit doigt, et vous trouverez votre réponse.

Les étudiants de l'Université d'Alger 2 ont, dernièrement, montré un comportement d'intolérance vis-à-vis des non-jeûneurs. Quel est votre commentaire par rapport à cet incident ?

Le mois béni de Ramadhan revient, chaque année, visiter nos consciences et les éprouver. Et s'il parlait, qu'est-ce qu'il nous dirait ? Pourquoi jeûnez-vous ? Voilà à mon sens la question qui se pose.

Quand nous oublions que le jeûne vient nous apprendre la quête d'un manque, pas seulement le manque de nourriture qui éprouve notre chair, mais le manque de sens spirituel de notre vie.

Pourquoi naître ? Pourquoi vivre ? Pourquoi mourir ? Si nous ap-

prenons à nos enfants à se questionner sur les fondements et les piliers de l'islam, alors ce n'est pas seulement le jeûne qui sera mis en question, ce sont les 5 piliers qui le fondent. «...Nulle contrainte en religion car le bon chemin s'est distingué de l'égarement...» (S2v256). Quant à ceux qui, par leurs gestes, veulent faire de la provocation, que se cache-t-il vraiment derrière cette attitude ? S'ils ne supportent pas le

jeûne, pourquoi ne mangent-ils pas chez eux ? Et si c'est un problème de foi, ils sont libres de choisir leur chemin, qu'ils soient sincères et qu'ils le disent ouvertement. Quant aux censeurs, nous ne sommes pas encore, Dieu merci, dans un pays où il y a une police religieuse punitive pour le salut de chacun. Donnons du sens à nos comportements lorsqu'il s'agit de la relation entre nous et l'Absolu. Dieu Tout Puissant

est seul juge auprès de ses créatures. « Les serveurs du Tout Miséricordieux sont ceux qui marchent humblement sur terre, qui, lorsque les ignorants s'adressent à eux, disent : « Paix » (S25v63) »

(1) Discours du 12 mai 2019 à Alger de l'Ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, John O'Rourke à l'occasion de la Journée de l'Europe.
(2) (Source https://eeas.europa.eu/delegations/algeria_fr)

Un ftour au CCU d'Alger et soirée culturelle à la Maison diocésaine

PAR LEILA ZAIMI

Le Centre culturel universitaire (CCU) d'Alger a organisé, avant-hier jeudi, un ftour réunissant la communauté religieuse chrétienne, des étudiants ainsi que des amis du centre. Cette rencontre conviviale a eu lieu à l'occasion de l'anniversaire de la « Journée internationale du vivre ensemble en paix » qu'on fête tous les 16 mai de l'année à l'initiative de l'Algérie et de son inspirateur, le guide spirituel de la confrérie Alawiya, Cheikh Khaled Bentounès. Elle a été marquée par une ambiance chaleureuse et de partage entre les convives. Par ailleurs, la Maison diocésaine d'Alger a lancé, durant la soirée de jeudi, la première édition du festival «interculture», un évènement caractérisé par plusieurs activités et animations culturelles. La soirée a commencé par une prestation de la chorale de l'association El Chams, une formation « qui a choisi l'art comme langage de paix et soutien aux personnes en difficultés », a déclaré son chef. Ses interprètes ont



chanté la paix en algérien dialectal, en arabe classique, en kabyle, en français et en anglais. L'Archevêque d'Alger, Monseigneur Paul Desfarges, a estimé que la soirée de 16 mai, qui réunit des personnes des quatre coins du monde, est un «bon signe» qui reflète la volonté des uns et des autres pour vivre ensemble. Il a affirmé que « la différence de race, de culture et de religion est une

richesse ». Il a saisi cette opportunité pour rappeler aux présents le message de « fraternité humaine » signé en février dernier par le Pape François et l'imam d'el Azhar, Ahmed Tayeb. « Tous les humains sont frères, peu importe leur religion et leur culture », a-t-il souligné. Pour lui, « les religions sont très importantes pour propager la culture et les valeurs de la paix dans le monde ».

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ZERALDA
COMMUNE DE STAOUELI
N° 110 /2019

Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales
N° 05 /2019
NIF : 41000200001608501052
Imputation budgétaire : BS 2018

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Staoueli lance un appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour l'opération suivante :

« Acquisition de neuf (09) véhicules utilitaires et un (01) véhicule touristique »
Lot N°01 : Acquisition de neuf (09) véhicules utilitaires
Lot N°02 : Acquisition d'un (01) véhicule touristique

NB : Les soumissions peuvent soumissionner pour un lot ou plus et peuvent être retenus pour un lot ou plus. Seuls les prestataires justifiant les conditions d'éligibilité suivantes, peuvent soumissionner :

- Capacité professionnelle :** possédant un agrément délivré par le Ministère de l'Industrie.
- Capacité financière :** ayant une moyenne minimum, des chiffres d'affaires des trois dernières années, de 30 000 000.00 DA, justifié par les bilans financiers des années 2015, 2016 et 2017, visés par les services des impôts et approuvés par le commissaire au compte.

Les prestataires peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège de la commune de Staoueli - boulevard KHAITI Ahmed « bureau des marchés », contre paiement **5000,00 DA**, auprès du trésor communal de Staoueli, représentant les frais de reproduction.

Les offres doivent être composées de :

A-Dossier de candidature comprendra :

- la déclaration de candidature, dûment renseignée, signée et datée, selon le modèle ci-joint.
- la déclaration de probité, dûment renseignée, signée et datée, selon le modèle ci-joint.
- Les statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Certificat d'origine de produit algérien.
- Certificat d'homologation (barré rouge) délivré par les services des mines.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires cités, ci-dessus, dans l'éligibilité.

B-offre technique comprendra :

- Une déclaration à souscrire, dûment renseignée, signée, datée et paraphée selon le modèle ci-joint.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : **Un Mémoire Technique justificatif** (Selon le modèle joint en annexe 02) et tout autre document exigé en application des dispositions de l'Article 78 du décret Présidentiel 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- Le cahier des charges paraphé portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » signée et datée.

C-Offre financière comprendra :

- la lettre de soumission, dûment renseignée, signée et datée, selon le modèle ci-joint.
- le bordereau des prix unitaires (BPU), dûment renseignée, signée et datée.
- le détail quantitatif et estimatif (DQE), dûment renseignée, signée et datée.

Les trois dossiers sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
Appel d'offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales n° 05 / 2019
« Acquisition de neuf (09) véhicules utilitaires et un (01) véhicule touristique »
Lot N°01 : Acquisition de neuf (09) véhicules utilitaires
Lot N°02 : Acquisition d'un (01) véhicule touristique

La durée de préparation des offres est fixée à **Dix (10) jours** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans le BOMOP et les quotidiens nationaux. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de la préparation des offres.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée, au plus tard, à **12h00**.

Les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra le dernier jour de la préparation des offres à **12H15** au siège de commune de Staoueli.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant trois (03) mois augmentés par la durée de préparation des offres à compter de la date d'ouverture des plis.

Sétif

Près de 86 000 candidats aux examens de fin d'année



La direction de l'éducation de la wilaya de Sétif a rendu publics, avant-hier, les chiffres relatifs aux trois examens nationaux pour la session 2019. En effet, pas moins de 85 966 candidats passeront les examens de fin d'année pour les trois paliers, primaire, moyen et secondaire, a-t-on appris du chargé de la communication de la direction de l'éducation de Sétif (EDS).

DE SÉTIF, A.LOUCIF

Pour le cycle primaire, pas moins de 37 429 élèves, dont 10 sourds-muets, 5 non-voyants et 278 élèves des écoles privées, inscrits dans les écoles primaires publiques et privées, ainsi que dans les centres spécialisés relevant de la direction de l'action sociale de la wilaya de Sétif, passeront, le 29 du mois en cours, l'examen de fin de cycle primaire dans les 616 centres ouverts sur le territoire de la wilaya. Par ailleurs, pas moins de 9 001 directeurs et enseignants ont été réquisitionnés pour assurer l'encadrement des examens. Aussi, les responsables de l'académie ont mis à la disposition des correcteurs deux centres de correction, à savoir le CEM Ahmed-Benmaïza du chef-lieu de wilaya et Dilmî-Sahraoui à El Eulma. Pour le Brevet d'enseignement moyen (BEM), notre source souligne que ladite direction a recensé 25 374 candidats, soit 13 994 filles et 11 380 garçons répartis à travers les 92 centres de déroulement des examens. Les examens de ce cycle seront encadrés par 5 480 fonctionnaires du secteur de l'éducation. Selon toujours notre source, 69 détenus participeront aux examens de la session de cette année. Aussi, la catégorie des élèves aux besoins spécifiques seront présents lors de cette session. Il s'agit de 10 sourds-muets et 3 non-voyants. Dans le même sillage,

l'Office national d'enseignement à distance compte, quant à lui, présente 266 candidats. Par ailleurs, les 7 écoles privées ne présenteront que 162 candidats à cet examen. Pas moins de 1 340 candidats, répartis sur 24 établissements, sont concernés par l'épreuve de langue amazighe pour la session de 2019. La direction de l'éducation prévoit l'ouverture de deux centres de correction, soit au niveau du lycée El-Mouaiz et Fatma-Zahra au chef-lieu de wilaya. A noter que les examens du BEM se dérouleront du 9

au 11 juin prochain. Pour les épreuves du baccalauréat de cette année, notre source a tenu à souligner que les 74 centres reterus au niveau de la wilaya de Sétif accueilleront, du 16 au 20 juin prochain, pas moins de 23 163 candidats, dont 7 271 candidats libres. Parmi les candidats au bac de cette année, on trouve 3 non-voyants et 5 handicapés moteurs. Pour l'encadrement de ces épreuves, pas moins de 6 014 fonctionnaires du secteur assurant le bon déroulement de l'examen. ■

Accidents routiers : un mort et 10 blessés en 24 heures

Les services de la Protection civile de la wilaya de Sétif ont enregistré durant ces dernières 24 heures, 7 accidents de la circulation faisant 1 mort et 10 blessés, a indiqué jeudi le chargé de la communication et des relations publiques auprès de la Protection civile, le capitaine Ahmed Lâamamra. En effet, une jeune fille âgée de 23 ans a perdu la vie suite à une collision entre un véhicule léger et une semi-remorque survenue sur le CW 12 au lieu-dit Tinnar, dans la commune d'Ouled Saber. Par ailleurs, 4 personnes d'une même famille ont été blessées après le reversement de leur véhicule sur la RN 28 reliant Sétif et M'sila. A souligner aussi que les services de la Protection civile sont intervenus, ce week-end, pour sauver une famille de sept personnes d'une mort certaine, suite à l'inhalation de monoxyde carbone à la cité Ouled H'chich, à l'est du chef-lieu de la wilaya. Par ailleurs, les services de l'unité de Bougâa ont pu sauver un adolescent de 14 ans de la mort au village Tahamat relevant de la commune de Maoklane suite à sa chute dans un puits d'une profondeur de 12 mètres. L'intervention a été effectuée une heure avant la rupture de jeûne. A.L.

El Tarf/ Examens de fin d'année Le directeur de l'éducation rassure

D' EL TARF, MENRAD BAHMED

Le directeur de l'éducation M. Azzedine Djilali a donné, jeudi, une conférence de presse à laquelle ont participé tous les correspondants et journalistes accrédités. Au cours de la conférence, il a donné toutes indications concernant le déroulement des examens de fin d'année. Selon l'orateur, qui a l'air de maîtriser son sujet, contrairement à certains directeurs exécutifs, tout est fin prêt depuis le mois de février dernier. Grâce à la collaboration de toutes les parties concernées et surtout le concours efficace de tous les chefs de service. Ainsi, il a annoncé que le premier examen aura lieu le 29 mai, où se dérouleront les épreuves écrites d'entrée en première année moyenne. Les 8 887 candi-

dates et candidates seront répartis entre 170 centres disséminés à travers les sept daïras de la wilaya d'El Tarf. M. Djilali a indiqué qu'il attend des résultats meilleurs par rapport à l'année dernière pour les 3 examens, 5e, BEM et bac. Pour la prochaine rentrée, les écoles accueilleront plus de 110 000 élèves, soit plus de 15 000 au secondaire, plus de 53 000 au primaire et plus de 36 000 au moyen. Il est prévu la réception avant la rentrée scolaire de deux lycées à Bouhadjar et Aïn Allam (Drean), deux CEM à Cheffia et Lac des oiseaux (Fetzara) dans la daïra de Bouteldja, la réception de 8 stades matico, dont un pour le lycée de Zitouna, et enfin quatre groupements scolaires et l'ouverture de quatre cantines scolaires à oued El Hout, Zitouna, Aïn Kerma et El

Tarf. Les candidats inscrits pour subir les épreuves du BEM sont au nombre de 7 055 dont 53,27% de filles dispatchés entre 33 centres, pour le baccalauréat toutes filières confondues, 6 929 candidats dont 2 476 libres dispatchés entre 24 centres. Selon le directeur de l'éducation, la restauration et le transport seront assurés par tous les services concernés. Plusieurs autres sujets ont été abordés par le directeur qui a répondu à toutes les questions des journalistes, notamment la formation des enseignants, les concours, la situation des autistes, les écoles abandonnées, etc. Par ailleurs, le docteur Djilali Azzedine a indiqué que grâce à la stabilité du personnel pendant de nombreuses années et des décideurs, la wilaya a enregistré une nette progression dans le

rendement scolaire qui est passé de 43 à 49% de réussite en moins de cinq ans. Les résultats seront proclamés une fois que les quatre centres de corrections auront délibéré définitivement et seront affichés au niveau de la direction de l'éducation. Sur un autre volet, le directeur a parlé de l'infrastructure d'accueil qui demeure insuffisante malgré la concrétisation de certains projets. Les établissements scolaires ont été renforcés des mobiliers scolaires flamboyants neufs et de moyens informatiques présents dans toutes les écoles, collèges et lycées. Le directeur de l'éducation a terminé sa conférence en indiquant que plus de 3 000 cadres sont mobilisés pour veiller sur le déroulement des épreuves des examens de fin d'année scolaire. ■

Tizi Ouzou

Le projet de l'hôpital de Maâtkas prochainement lancé

DE TIZI OUZOU, HOUSSEM A. M.

Gelé suite aux restrictions budgétaires consécutives à la crise financière que traverse le pays, induite par la baisse du prix des hydrocarbures, en 2013, le projet de l'hôpital 60 lits de la daïra de Maâtkas est remis à flots. La décision, qui ne manquera pas de ravir la population de cette daïra de 50 000 habitants, a été prise par les pouvoirs publics qui ont libéré le financement nécessaire à la relance de ce projet, inscrit au début de la décennie en cours, pour un montant de 2 milliards de dinars. La direction de la santé et de la population vient d'informer la population de la daïra de Maâtkas, via un communiqué, que ses services « sont sur le point de finaliser le cahier des charges qui sera présenté prochainement à l'étude et au visa de la commission sectorielle des marchés (CSM), siégeant au niveau du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière ». Et d'ajouter : « Au terme de cette procédure préliminaire, un avis d'appel d'offres sera lancé en vue de retenir une entreprise et lancer les travaux de réalisation. » Le lancement prochain des travaux de l'EPH de Maâtkas vient s'ajouter aux projets d'EPH de Aïn El Hammam et de Bouzeguène, dont les chantiers ont été officiellement lancés par Mohhtar Hasbellaoui, ministre de la Santé, lors de sa visite, au début de l'année en cours. La population de la wilaya de Tizi Ouzou réclame toujours le dégel du projet de réalisation d'un nouveau CHU de 500 lits au niveau du pôle d'excellence de Oued Falli. Inscrit dans le cadre du plan de consolidation de la croissance économique (2010-2014), la réalisation de ce projet structurant, annoncée comme imminente par l'ex-Premier ministre Abdelmalek Sellal, lors de sa visite en 2015 à Tizi Ouzou, reste toujours suspendue.

Freha : un ftour collectif géant

Plus de 1 000 repas ont été servis dans la soirée de jeudi dernier à Freha, ville située à une vingtaine de kilomètres à l'est de Tizi Ouzou. Initiative d'un collectif de jeunes de la commune, ce repas collectif, le premier du genre dans cette localité, a été rendu possible grâce à la contribution des commerçants de la ville qui ont fourni toutes les victuailles nécessaires à la préparation des repas. Plusieurs dizaines de bénévoles se sont mobilisées pour la réussite de ce ftour collectif, qui a été vécu comme un acte de solidarité, mais aussi un moment de convivialité qui a permis aux citoyens, qui vivent loin de chez eux, ou tout simplement de passage, et même des habitants de la ville, de se restaurer en plein air sur des tables dressées au centre de l'agglomération. H. A. M.

Ouadhias : un ouvrier meurt électrocuté

Les éléments de la Protection civile de l'unité de Ouadhias sont intervenus, dans la journée de jeudi dernier vers 15H20, afin de dégager et d'évacuer un ouvrier mort par électrocution. La victime est un employé d'une entreprise privée de travaux d'électricité sous-traitante de Sonelgaz. Le drame a eu lieu à la cité des Chouhada, située au centre-ville de Boghni. Agé de 47 ans, l'ouvrier a été mortellement électrocuté alors qu'il procédait à une réparation sur un poteau électrique. Son corps a été déposé à l'hôpital de la ville pour les examens d'usage. H.A.M.

Tlemcen / 1^{re} session ordinaire de l'APW

Plus de 6 00 milliards de centimes pour 50 000 familles nécessiteuses

C'est avec un retard d'environ une heure sur l'horaire prévu (à 10H00) que les travaux de la première session ordinaire de l'APW, au titre de l'exercice 2019, ont été entamés jeudi dernier en son siège des Cerisiers. Et pour cause. Le wali a dû faire un déplacement éclair à Hennaya (à 12 km du chef-lieu), en proie à une vague de protestation à la suite d'une opération de démolition de constructions illicites. Quatre points à l'ordre du jour de cette session : adoption du mouvement des crédits alloués à la wilaya et situation du parc de la wilaya, compte-rendu sur le suivi des recommandations de la dernière session de l'APW, rapport sur la réalité et les perspectives du réseau routier et rôle des centres psychopédagogiques dans la protection des besoins de l'enfant.

DE TLEMCCEN, EL HALLOUI TLEMÇANI

Dans son intervention, le wali a « endossé » la lettre du ministre de l'Intérieur adressée aux cadres dans le sillage du Hirak. Un message à teneur patriotique à la faveur de deux dates historiques, le 8 Mai 1945 et le 19 Mai 1956, ponctué de termes laudateurs à l'endroit du peuple qualifié de « minerai pur » et de l'ANP dont « les mains sont propres », sans oublier un clin d'œil à cette jeunesse appelée à « prendre le relais dans le cadre d'une démocratie participative ». Mais aucune mention ni allusion à la date « fatidique » du 4 juillet. Concernant les crédits, il ressort du rapport élaboré par la commission des finances, un montant de 408,648 millions de dinars octroyés aux écoles primaires et aux cantines scolaires, 13,110 milliards de dinars pour l'amélioration du cadre de vie du citoyen, 12,615 millions de dinars comme aides aux APC, 400 millions de dinars pour le raccordement au gaz, 51 500 millions de dinars (dont 2,7 millions de dinars dégagés sur le budget de la wilaya et 19 millions de dinars provenant de la DAS) au titre de la solidarité dédiée au Ramadhan (50 000 bénéficiaires), 40 milliards de dinars destinés aux activités culturelles, sportives et associatives, 20 millions de dinars au profit du club de football WAT... S'agissant du parc de la wilaya, il est fait état dans le même rapport, de 67 voitures, 50 véhicules utilitaires et 43 « réformés », ainsi que l'acquisition de 4 nouveaux véhicules neufs, sans plus de détail. Au sujet du ré-

seau routier de la wilaya, il compte 100 km d'auto-route, 765 km de routes nationales, 1 189 km de CW et 2 134 km de chemins communaux. Par rapport à l'état du réseau, 15 RN accusent un taux de dégradation de 2%, 142 CW un taux de 12% et 853 CC un taux de 40%, aucune mention pour l'autoroute. A noter 14 points noirs, entre virages dangereux, ronds-points non aménagés, voies accidentées, agglomération, topographie. Au volet des projets réalisés en 2017, le rapport de la commission de l'aménagement du territoire et du transport mentionne le dédoublement de la RN A7 (98% sur 60 km), la route secondaire vers Maghnia (11 km), la rocade côtière Maghnia-Ghazaouet (42 km sur 58), la rénovation du CW 104 Honaïne-Sidi Lakhdar (sur 1,5 km), la réhabilitation des RN (sur 96 km), la consolidation de la RN 98 (2 km), la réalisation du tronçon de la RN 22B/ RN 22C (3 km), la réalisation de 3 trémies (Chetouane, Maghnia, Aïn Youcef), 2 échangeurs aux PK 35 et PK 98 vers Ghazaouet, 5 passerelles (Koudia, Imama, Abou Tachfine, Zenata, Ouled Mimoun). Au titre de 2017-18, il a été enregistré la réalisation de plusieurs projets, dont la rocade côtière Marsat Ben Mhidi (42 km réalisés, reste 16 jusqu'au 31 décembre 2019), la rénovation du CW 104 Honaïne/route secondaire Beni Khelld (4 km sur 20), la consolidation de la RN 98 Zenata RN35 ainsi que l'aménagement de l'entrée du village de Boukiou (2km), la réalisation de la route secondaire RN 22 (3 km), la route secondaire Maghnia (5 km sur 11), la rénovation du CW Nedroma-



Souani via Djebala (19 km réalisés, reste 17). Le rapport ayant trait aux recommandations émises lors de la 4^e session ordinaire de l'APW (tenue le 12 février 2019) s'articulait autour de 2 axes principaux, la pêche et les activités annexes et connexes (pêcherie, poissonnerie, aquaculture, contrôle sanitaire des produits halieutiques, station de carburant portuaire, hygiène...) et l'audiovisuel centré sur les besoins de la radio locale et la couverture médiatique des sorties du wali (exit la presse écrite). Elaboré par la sous-commission chargée de la condition de la femme et l'enfant, le 4^e rapport abordé a passé en revue les centres psychopédagogiques dont la pouponnière d'Abou Tachfine (33 pensionnaires), l'Association Dar El Ihcène, le CPP des handicapés mentaux de Birouana (120 pensionnaires), l'école des sourds-muets de Riad et le centre de protection spécialisé d'Hennaya ainsi qu'une crèche privée (28 enfants) et des écoles coraniques. Au titre des recommandations, il est mis l'accent sur le statut des éducateurs (trices), la dotation en moyens pédagogiques, le transport (ramassage scolaire), le personnel spécialisé, les tenues, entre autres... Signalons qu'en marge des travaux, un incident s'est produit dans le hall d'entrée de l'APW, où le correspondant d'El Oumma a été violemment pris à partie par le P/APC de Chetouane, qui l'a traité de tous les noms d'oiseaux devant ses confrères. Le journaliste a déposé plainte pour voie de fait auprès du Procureur de la République près le Tribunal de Tlemcen. ■

Solidarité spécial Ramadhan

Plus de 700 kits alimentaires distribués

PAR EL HALLOUI TLEMÇANI

Force est de constater que la société civile s'implique activement dans le cadre de la solidarité dédiée au Ramadhan. A ce titre, le bureau de Tlemcen de l'association « Kafil el Yatim » a distribué 400 kits alimentaires au profit des familles nécessiteuses au cours de la première semaine de ce mois béni. En perspective de l'Aïd el Fitir, cette ONG humanitaire effectue une opération de collecte d'argent pour acheter des vêtements destinés aux enfants démunis, au nombre de 650, qu'elle a recensés à travers les 53 communes de la wilaya. Pour sa part, l'association « Djazaïr el Khir » a distribué 300 couffins lors de la première semaine et compte livrer 1 000 autres dans les semaines qui suivent. Dans ce sillage, le groupe de scouts (SMA) de Mansourah et le groupe philanthropique « Les Tlemcéniens et Tlemcéniennes » ont eux aussi initié des actions caritatives similaires en direction des catégories sociales indigentes. Rappelons que l'Association des handicapés moteurs de Chetouane a offert 460 kits alimentaires en ce début de Ramadhan. **E. H. T.**

Sidi Bel Abbès

Les employés de la DCP observent un sit-in

DE SIDI BEL ABBÈS, NADIA BOUTALBI

Les fonctionnaires de la direction du commerce de Sidi Bel Abbès, affiliés au Snapap, ont observé mercredi dernier un sit-in devant le siège de leur direction pour revendiquer l'amélioration de leurs conditions socioprofessionnelles. Les 180 employés de la DCP ont répondu à l'appel de leur syndicat national et observé un second arrêt de travail dans la matinée pour revendiquer entre autres la révision du statut particulier, l'augmentation de leurs salaires et l'attribution des primes. Ils ont également exigé une protection au moment de l'accomplissement de leur mission à travers les marchés, vu la situation actuelle. Les fonctionnaires de la DCP refusent d'établir des procès-verbaux à l'encontre des commerçants, indiquant que leur mission se limite au contrôle de la pratique commerciale. Outre les revendications soulevées au niveau national, les grévistes ont évoqué les nombreux problèmes auxquels ils sont confrontés au quotidien et ont exigé qu'on les dote des moyens matériels nécessaires et de leur ouvrir de sessions de formation pour améliorer leurs compétences.

Sidi Saïd : du fromage et du cachir avariés saisis

Lors d'une opération de contrôle et d'inspection, effectuée en date du 11 mai, soit au cours de la première semaine du Ramadhan, au niveau du faubourg populaire de Sidi Saïd, les éléments de la 11^e Sûreté urbaine sont tombés incidemment sur un individu qui en train de charger du cachir dans un dépôt clandestin privé. Ce dernier, âgé de 35 ans, ne possédait pas de registre de commerce afférent à l'activité commerciale en question, en l'occurrence l'alimentation générale. Suite à la réquisition du responsable par le Bureau d'hygiène communal (BHC) et celui du service social et sanitaire, relevant de l'APC de Tlemcen, il a été procédé au contrôle d'une grande quantité de produits alimentaires à priori impropres à la consommation entreposés dans le garage dans des conditions ne répondant pas aux normes de conservation, dont 46 cartons de fromage Cheezy, 49 de Tartino, 2 de La nouvelle vache, 71 de Lideale, 15 de La vache qui rit et un carton de Cowbell ainsi que 8 cartons de cachir



de marque Chréa (chaque carton contient 48 barres). En vertu du visa de l'inspecteur vétérinaire et sous le

contrôle du responsable du BHC, il a été procédé à la saisie de cette marchandise à priori avariée qui sera

transférée vers une chambre froide. Le Procureur de la République près le Tribunal de Tlemcen a été saisi de cette affaire et un P-V judiciaire a été établi à l'encontre du contrevenant pour exercice illégal d'une activité commerciale, attentant à la santé du consommateur à travers le risque d'intoxication alimentaire. Rappelons dans ce contexte que, lors d'une opération de contrôle commercial, effectuée en début du mois de janvier 2016 par les éléments de la 11^e Sûreté urbaine, en coordination avec les services de la DCP, il avait été procédé à la saisie de 5 tonnes de cachir avarié (5 620 barres) qui allaient être écoulées sur le marché.

La marchandise périmée était entreposée à l'air libre dans un dépôt dépourvu de chambre froide, situé à Sidi Othmane, appartenant à H. A. H. âgé de 50 ans. Avec cette saisie, une véritable catastrophe sanitaire, en l'occurrence une intoxication alimentaire collective (IAC), a pu être ainsi évitée de justesse. **E. H. T.**

Ouargla

Pari réussi pour le complexe agro-industriel de Mégarine

Mis sur pied en 2015, le mégaprojet agro-industriel, issu d'une coopération algéro-espagnole, a donné ses fruits, puisque 300 tonnes de courgettes «Gloria» de très bonne qualité ont été exportées vers l'Europe depuis l'entrée en production en 2018. Ce résultat très encourageant est obtenu grâce aux techniques de la géothermie.

DE OUARGLA, GHELLAB CHAHINEZ

La première opération d'exportation vers le marché étranger d'une cargaison constituée de 20 tonnes de courgettes a été effectuée en février 2018. Environ 60 tonnes ont été obtenues en 2018 pour atteindre, en 2019, les 300 tonnes, selon Abdelhak Kebieche, directeur général de l'entreprise réalisatrice et d'ingénierie, antenne de l'Office national de l'irrigation et du drainage (Onid), ainsi que 200 tonnes destinées au marché local. Le projet, initié par l'Onid dans le périmètre d'irrigation de Oued Righ, a été réalisé sur le territoire de la commune de Mégarine (wilaya déléguée de Touggourt) sur une superficie de 250 hectares dont 40 hectares de serres multichappelles au nombre de 16, dédiées à la production de la culture maraîchère de primeurs sous serres avec les techniques de culture hydroponique, en l'occurrence une variété particulière de tomate (la tomate cerise) et de la courgette «Gloria». En premier temps, les exploitants ont visé la production à petit calibre de la tomate Cerise, qui est très chère sur le marché international, mais c'est la culture de la courgette précoce, ce produit phare dans la gamme de production légu-

climatique de la région. Pour la première fois, les concepteurs de ce projet auront recours à la géothermie produite par les forages. En d'autres termes, ce complexe sera approvisionné en eau à partir des puits artésiens de la région dont les terres gorgées d'eau jouissent de moyens d'investissement agricole importants. Cette technique consiste à l'exploitation des poches d'eau situées dans les couches profondes du sous-sol entre 600 et 2 000 mètres de profondeur. Ces eaux, dont le taux de salinité pouvant parfois atteindre les 3,5 gr/l, se distinguent par des températures qui oscillent entre 50 et 80°. Cette énergie géothermique est utilisée dans le secteur de l'agriculture pour le chauffage des serres agricoles en vue de l'amélioration des cultures hors-saison. Par ailleurs, l'eau qui subit une opération de déminéralisation pour ramener le taux de salinité à 1g/l servira pour l'irrigation.

Ce complexe-pilote agro-industriel, créé en 2015 pour la production d'une large gamme de cultures maraîchères, est une première exploitation agricole de la chaleur profonde. Une enveloppe de 1,2 milliard de dinars, dont 2 042 799 euros, a été allouée pour mettre sur pied ce mégaprojet, premier du genre en Algé-



Près de 300 tonnes de courgettes «Gloria» exportées vers l'Europe

El Oued, où un projet identique est prévu avec les mêmes partenaires qui devront, cette fois, recourir au marché financier pour le réaliser.

D'UNE IDÉE À UN PROJET D'ENVERGURE

Ce mégaprojet consiste en outre à la promotion et l'accompagnement d'opérateurs économiques nationaux, désireux d'investir dans la production de primeurs par l'utilisation de la géothermie et à la création d'un site de démonstration. Cette technique au coût énergétique quasi nul permet d'obtenir des conditions environnementales idéales pour la production maraîchère. L'idée d'exploiter le potentiel géothermique de la zone de Oued Righ dans l'agriculture date de 2010. Une année après, des experts étrangers ont visité la région pour une prospection et analyses des éléments nécessaires à la réalisation de ce projet. Le choix s'est ensuite fixé pour la localité d'El Ghamra, dans la daïra de Mégarine (wilaya déléguée de Touggourt). La même année, l'Onid a procédé à la création d'une serre multichappelles de démonstration, chauffée à partir des eaux de forage albiens situés dans la commune de M'ghayer (w. El Oued). Des rencontres et séminaires au profit des opérateurs intéressés se sont tenus durant 2012, mais l'objectif n'a pas été atteint vu les moyens et le coût de l'investissement lourds et l'exigence d'une haute technicité. En avril 2013, le ministre des Ressources en eau et celui de l'Agriculture, en visite d'inspection à la serre multichappelles de démonstration, ont recommandé à l'Onid la concrétisation de cette initiative en mégaprojet pilote dans la région du Sud. A défaut d'investisseurs privés, le Premier ministre, lors d'une visite à la wilaya d'El Oued en décembre 2013, a encouragé l'Onid à se lancer dans la création d'une exploitation agricole pilote. En janvier 2014, une étude technicoéconomique a été élaborée par un bureau d'études agréé pour mettre sur pied une exploitation de 10 hectares extensibles à 40 ha, utilisant la technique de la géothermie. Un avis d'appel d'offres national et international a été aussitôt lancé, et à l'issue de cet avis, l'entreprise espagnole Elcantara Systems a été retenue. L'objet de cette coopé-

ration est la conception, la réalisation et la mise en exploitation d'un complexe agroindustriel pour la production de primeurs par l'utilisation de la géothermie qui permet un rendement optimal et une très haute valeur ajoutée. Unique en son genre en Algérie, ce projet d'envergure se basant sur la géothermie a permis la production, en moins d'une année, d'environ 500 tonnes de courgettes bio dont 300 ont été exportées vers l'Europe. Le complexe dispose d'un bloc de déminéralisation qui permet d'adoucir et de refroidir l'eau et la salinité à 1g/l. Un bassin de stockage d'une capacité de 200 000 m³, une pépinière de 1 hectare pour la production de plans de haute qualité et une centrale de manipulation. Ce projet a permis la création de 500 emplois directs. ■



rière, qui a donné d'excellents résultats. La plus grosse quantité de cette production est destinée à l'exportation. Une superficie supplémentaire de 200 hectares sera en outre consacrée à la production de piment dans les conditions de cultures à ciel ouvert et une centrale industrielle pour le conditionnement du piment depuis son arrivée du champ jusqu'à son ensilage final.

GÉOTHERMIE DANS L'AGRICULTURE, UNE PREMIÈRE EN ALGÉRIE

Ce projet ambitieux valorise le potentiel géothermique exceptionnel dont dispose la région de Oued Righ. Il tient compte de la spécificité

rie. Il a été réalisé par l'Office national de l'irrigation et du drainage (Onid) en partenariat avec deux sociétés espagnoles, La Empresa de Transformacion Agraria S. A. (Groupe Tragsa) et la société Alcantara Systems. Ce projet consiste en la mise en œuvre des techniques modernes dans la production agricole. Le recours à l'utilisation de nouvelles techniques dans la production agricole s'impose comme un choix stratégique. Cette technique présente des avantages économiques et environnementaux importants. Le coût énergétique est quasi nul, voire disparition de la pression sur les produits agricoles durant des périodes spécifiques. Des projets similaires devront être mis sur pied dans d'autres wilayas du Sud, en l'occurrence

BRÈVES DE GHARDAÏA

Bounoura : un enfant mortellement percuté par un véhicule

DE GHARDAÏA O. YAZID

C'était l'horreur, mardi vers 22 heures, lorsque les cris stridents d'un gamin déchirent la nuit, alors que des centaines de fidèles étaient, juste à proximité, en train d'accomplir les prières des Tarawih dans la mosquée Ibad-Erhamane au ksar de Bounoura. Un horrible drame venait de se produire lorsqu'un véhicule utilitaire de fabrication chinoise de marque You Jim, débouchant d'une ruelle, a roulé sur le frère corps d'un enfant de 2 ans et demi qui jouait devant la maison parentale, le tuant sur le coup. Sa dépouille a été déposée au service de médecine médico-légale alors que la gendarmerie de Beni Izguène a ouvert une enquête pour déterminer les causes et circonstances exactes de cet épouvantable drame qui a coûté la vie à un ange.

El Menéa : un mort et un blessé suite à un dérapage

L'accident a eu lieu mardi à 11H20 sur la RN N° 1, à 80 km au sud d'El Menéa en direction de Ain Salah. Roulant à vive allure, le conducteur d'une voiture 4X4, de marque Nissan Patrol, accompagné d'un ami, a perdu le contrôle de son véhicule dans un virage très prononcé et à forte inclinaison. Sa voiture a quitté la chaussée et a fini sa course à l'intérieur des terres après avoir exécuté plusieurs tonneaux. Le conducteur de la voiture, âgé de 42 ans, est mort sur le coup alors que son passager, âgé de 31 ans, a été grièvement blessé. La dépouille de la victime a été déposée par la Protection civile à l'hôpital Colonel-Mohamed-Châabani d'El Menéa, à 270 km au sud de GharDAïa, alors que le blessé a été admis dans un état très grave aux urgences médico-chirurgicales du même hôpital. La brigade de gendarmerie d'El Menéa a ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de ce nouveau drame de la route sur ce tronçon maudit, entre El Menéa et Ain Salah, qui a fait tant de victimes et qui continue, hélas, d'endeuiller des familles algériennes.

Boumerdès/ Opération coup-de-poing de la Gendarmerie 365 personnes et 167 véhicules contrôlés



Les services de la Gendarmerie nationale ont appréhendé 3 individus pour détention de drogues, d'armes blanches et une somme de 27 840 DA provenant du trafic des stupéfiants. L'arrestation est intervenue lors d'une opération « coup-de-poing » menée, durant la nuit du 13 mai dernier, par les éléments de la gendarmerie où il a été procédé au contrôle de pas moins de 365 personnes et quelque 167 véhicules, a-t-on appris d'une source de ce

corps de sécurité. Par ailleurs, un individu versé dans le trafic de drogue et de stupéfiants a été appréhendé au niveau de la localité de Chourfa, commune de Beni Amrane. Selon une source de la gendarmerie, l'arrestation fait suite aux informations fournies sur ses néfastes activités. La fouille de son domicile a permis aux gendarmes de saisir plusieurs plaquettes du kif traité, 9 comprimés psychotropes, 3 bouteilles de vin et une épée. K. K.

Tensions dans le Golfe**Damas appelle à la retenue et au dialogue**

La Syrie a appelé hier à la «retenue» et au «dialogue» dans la région du Golfe, dans un contexte marqué par une vive tension entre Washington et Téhéran sur fond des sanctions prises par les Etats-Unis contre l'Iran après son retrait unilatéral de l'accord nucléaire de 2015. «Damas appelle toutes les parties à la retenue car une montée de la tension dans le Golfe n'est pas dans l'intérêt des pays de la région», a indiqué l'agence Sana, citant une source au ministère des Affaires étrangères. «Un dialogue, à l'abri des interventions étrangères, va sans doute conduire à une baisse de la tension et garantir la sécurité, la paix et la stabilité dans la région», a ajouté l'agence de presse. La diplomatie syrienne a aussi exprimé son rejet de «tout acte susceptible de perturber la navigation» et aux «retombées négatives pour tous les pays» du Moyen-Orient, d'après la même source. Dimanche, quatre navires, dont deux pétroliers saoudiens et un cargo émirati, avaient été endommagés par des actes de sabotage au large du port de Fujairah (Emirats arabes unis). Deux jours plus tard, un oléoduc saoudien a été visé également par des attaques de drones, revendiquées par le mouvement Houthis du Yémen. Ces deux incidents surviennent dans le contexte d'une escalade de tension ces dernières semaines dans le Golfe avec le déploiement dans la région d'un porte-avions et de missiles Patriot par les Etats-Unis, qui avancent des menaces pouvant émaner de l'Iran contre les intérêts américains. «Nous agissons avec le maximum de retenue» face à une escalade «inacceptable» «provoquée par les Etats-Unis», a déploré, jeudi, le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif refusant l'offre de «dialogue» proposée par les Etats-Unis pour apporter des modifications à l'accord nucléaire de 2015.

Mali**4 militaires tués dans une embuscade**

Quatre militaires maliens ont été tués jeudi par des jihadistes présumés dans une embuscade dans la région de Motpi, dans le centre du Mali, a-t-on appris de sources concordantes. L'attaque s'est produite vers la mi-journée dans le secteur de Diafarabé, a affirmé l'armée malienne dans un communiqué, la qualifiant d'«embuscade». «Au cours de cet accrochage les FAMA (forces armées maliennes, NDLR) déplorent quatre morts», selon le texte. Selon un élu de Diafarabé, ce sont des militaires en patrouille à 14 km de Diafarabé qui se sont battus contre les jihadistes. «Les assaillants ont emporté des armes lourdes», a précisé cet élu à l'AFP sous le couvert de l'anonymat. Le nord du Mali était tombé en mars-avril 2012 sous la coupe de groupes djihadistes, en grande partie dispersés par une intervention militaire lancée en janvier 2013 à l'initiative de la France, qui se poursuit actuellement. Mais des zones entières échappent au contrôle des forces maliennes, françaises et de l'ONU, malgré la signature en 2015 d'un accord de paix censé isoler définitivement les djihadistes, dont l'application accumule les retards. Depuis 2015, ces violences se sont propagées du nord au centre du pays, se mêlant très souvent à des conflits intercommunautaires, un phénomène que connaissent également le Burkina Faso et le Niger voisins.

Libye**Le maréchal Haftar la semaine prochaine à Paris**

Le président français Emmanuel Macron recevra la semaine prochaine le maréchal Khalifa Haftar, l'homme fort de l'Est libyen qui a lancé une offensive sur Tripoli, afin de tenter de relancer le processus politique dans le pays, a indiqué jeudi l'Elysée.

Cette rencontre «aura pour objet d'échanger sur la situation en Libye et les conditions de reprise du dialogue politique, à la suite de la visite du Premier ministre (Fayez al-Sarraj), et en lien avec l'ONU et nos partenaires», a précisé la présidence française. Emmanuel Macron a reçu le 8 mai M. Sarraj, qui accuse Paris de soutenir son rival Khalifa Haftar. Le président français avait alors «réaffirmé» le «soutien» de la France au Premier ministre et appelé à un cessez-le-feu «sans conditions» dans ce pays déchiré par les conflits armés depuis la chute de Mouammar Khadafi en 2011. Le maréchal Haftar, qui appelle ses troupes à poursuivre l'offensive, a été reçu discrètement, jeudi à Rome, traditionnellement proche des autorités de Tripoli et qui soutient le Premier ministre Sarraj. «Cela a été une rencontre assez longue, un long échange



de d'informations. Je lui ai fait part de la position du gouvernement. Nous voulons un cessez-le-feu et nous considérons la voie politique comme l'unique solution», a déclaré le chef du gouvernement italien Giuseppe Conte, sans plus de précisions. Après plus d'un mois d'offensive infructueuse des troupes du maréchal Haftar pour s'emparer de Tripoli, la situation semble dans l'impasse tant militaire que politique en Libye. Le Premier ministre libyen refuse de son côté tout cessez-le-feu qui ne se traduirait pas par un retour des troupes du maréchal Haftar sur leurs positions d'avant le début de l'offensive le 4 avril. Paris renvoie dos à dos les deux protagonistes, jugeant que Fayez al-Sarraj n'a pas non plus fait assez d'efforts pour concrétiser la feuille de route dont les deux rivaux étaient convenus fin février à Abou

Dhabi, sous l'égide des Nations unies. Cette feuille de route a été «mise en échec à la fois par une initiative du maréchal Haftar et par une initiative, ou une non-initiative, du Premier ministre Sarraj», a lancé le chef de la diplomatie française Jean-Yves Le Drian mardi à l'Assemblée nationale. La position de la France, qui a fourni par le passé au maréchal Haftar du renseignement militaire dans l'est et le sud du pays, est jugée ambiguë par des observateurs, certains n'hésitant pas à évoquer un «double jeu». «Face à la montée en puissance du groupe Etat islamique (EI) dans l'est de la Libye, la France a fait un choix stratégique depuis plusieurs années. Elle s'est résolue à soutenir discrètement Khalifa Haftar pour tenter de réduire la menace terroriste», résume le chroniqueur Thomas Hoffnung, spécialiste des ques-

tions africaines. La France a ainsi «donné l'impression au cours des dernières années de se compromettre avec un apprenti dictateur», considère l'ancien ambassadeur de France Michel Duclos, conseiller spécial à l'Institut Montaigne. A peine élu, M. Macron avait tenté une audacieuse médiation en invitant l'homme fort de l'Est libyen à Paris aux côtés du Premier ministre reconnu par la communauté internationale, en juillet 2017 puis en mai 2018. Khalifa Haftar, qui était surtout soutenu par les Emirats arabes unis et l'Egypte, jouit depuis d'une reconnaissance sur la scène internationale, dont il s'est brutalement affranchi en lançant son offensive sur Tripoli. L'Union européenne a condamné cette offensive, la qualifiant de menace pour la sécurité internationale, et a appelé à un cessez-le-feu immédiat. ■

Crise au Venezuela**La Norvège en médiateur entre gouvernement et opposition**

La Norvège a confirmé, vendredi, mener une médiation entre des représentants du pouvoir et de l'opposition au Venezuela, en vue de résoudre le conflit politique qui dure depuis quatre mois. «La Norvège annonce avoir eu des contacts préliminaires avec les représentants des principaux acteurs politiques vénézuéliens, dans le cadre d'une phase exploratoire, en vue de contribuer à trouver une solution à la situation du pays», a indiqué le ministère norvégien des Affaires étrangères dans un communiqué. «La Norvège félicite les parties en présence pour leurs efforts. Nous réaffirmons notre volonté de continuer à soutenir la recherche d'une solution pacifique pour le pays», a-t-il ajouté. Au Venezuela, l'opposant au régime chaviste Juan Guaido a confirmé l'information, indiquant que des délégués de l'opposition vénézuélienne participaient à une «médiation» de la Norvège pour tenter de résoudre la crise. «Il n'y a aucun type de négociations», a-t-il cependant tempéré lors d'une réunion politique à Caracas. Le président vénézuélien Nicolas Maduro n'a pas confirmé ces contacts mais affirmé jeudi que son ministre



de la Communication Jorge Rodriguez participait à «une mission très importante pour la paix du pays (...) en Europe», et qu'il rentrerait bientôt. Selon la radiotélévision publique norvégienne NRK, les négociations d'Oslo, dans un endroit tenu secret, ont duré «plusieurs jours» et les deux délégations ont regagné Caracas jeudi. Contactée par l'AFP vendredi matin, la chancellerie norvégienne n'a pas souhaité faire davantage de commentaires. Selon différents médias, ces

discussions auraient impliqué, côté Maduro, le ministre de la Communication Jorge Rodriguez et le gouverneur de la province de Miranda, Hector Rodriguez. L'opposition aurait été quant à elle représentée par l'ancien député Gerardo Blyde, l'ex-ministre Fernando Martinez Mottola ainsi que le vice-président du Parlement, Stalin Gonzalez. L'opposant de centre-droit Juan Guaido s'est proclamé président par intérim le 23 janvier et il est reconnu comme tel par une cin-

quantaine de pays. Il tente depuis de déloger Nicolas Maduro, qu'il qualifie d'«usurpateur» depuis l'élection présidentielle de mai 2018, «frauduleuse» selon l'opposition, qui a permis au chef de l'Etat socialiste de se maintenir au pouvoir. Le seul et unique objectif d'un quelconque rapprochement doit être la «fin de l'usurpation» de la part de Nicolas Maduro, et la mise en place d'un «gouvernement de transition» qui organiserait alors des «élections libres», selon Juan Guaido. Alors que de nombreux Etats européens avaient reconnu Juan Guaido quand il s'était autoproclamé «président», la Norvège s'était contentée d'appeler à de nouvelles élections libres, une position alors perçue comme illustrant une volonté de jouer les intermédiaires entre les deux camps. Pays hôte du prix Nobel de la paix et où ont été négociés les accords israélo-palestiniens d'Oslo, la Norvège a une longue tradition de «facilitateur» dans les processus de paix, notamment dans celui, réussi, entre le gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) en 2016. ■

Grande-Bretagne

May et Corbyn actent l'échec de leurs négociations sur le Brexit

L'opposition travailliste a rompu vendredi les pourparlers avec la Première, ministre britannique, destinés à trouver une solution pour mettre en œuvre le Brexit, arguant de la «faiblesse» de Theresa May qui a été sommée par son parti de préparer son départ dès juin. La rupture des pourparlers intervient six jours avant les élections européennes au pays du Brexit, où les partis travailliste et conservateur vont tenter de parvenir à des scores corrects, alors qu'un sondage YouGov les place respectivement en 3^e et 5^e position.



PAR CLARA WRIGHT

Les électeurs leur reprochent leurs attermoissements sur le Brexit, initialement prévu le 29 mars mais repoussé au 31 octobre. Les discussions sont «allées aussi loin que possible» compte tenu de «la faiblesse et de l'instabilité croissantes» du gouvernement conservateur, a écrit le chef du Labour Jeremy Corbyn dans une lettre à Mme May. Pour lui, «l'autorité érodée» de la dirigeante remet en cause sa capacité à «concrétiser tout engagement» pris au cours de ces pourparlers. Theresa May a elle imputé l'échec des négociations à l'absence de «position commune» parmi les travaillistes. «Ils ne savent pas s'ils souhaitent concrétiser le Brexit ou organiser un second référendum qui pourrait l'empêcher», les a-t-elle blâmés lors d'un déplacement à Bristol (sud-ouest). Les négociations, entamées début avril à l'initiative du gouvernement, avaient pour objectif de trouver un compromis sur le Brexit, après trois rejets par les députés de l'accord de divorce conclu en novembre entre Theresa May et Bruxelles. Mais le Labour «continuera de s'y opposer», a assuré Jeremy Corbyn. Malgré des échanges «constructifs», le gouver-

nement et son parti ont été «incapables de combler d'importants écarts politiques». Ce sont «six semaines perdues» alors que «l'incertitude paralyse notre économie», a déploré Carolyn Fairbairn, directrice générale de la puissante organisation patronale CBI, appelant à trouver «une solution urgente à ce désordre». Le Labour est partisan du maintien dans une union douanière européenne - qui instaure une politique douanière et commerciale commune - quand Theresa May a toujours affirmé vouloir en sortir pour permettre à son pays de conclure librement des accords commerciaux avec des pays tiers. Les travaillistes «n'excluent pas» la tenue d'un second référendum, non pas pour annuler le Brexit mais afin d'éviter une sortie sans accord», a aussi déclaré leur chef en déplacement vendredi dans le nord de Londres.

«CHOIX TRÈS CLAIR»

A l'issue d'une rencontre mardi avec M. Corbyn, la Première ministre avait annoncé qu'elle se risquerait à un nouveau vote début juin. Les députés devront se prononcer sur un projet de loi sur le Brexit, qui fixera les modalités législatives du divorce, et non sur l'accord lui-même.

Ce tour de passe-passe permet à la Première ministre de remettre à l'ordre du jour par la petite porte son accord de Brexit. «Lorsque les députés voteront, ils seront confrontés à un choix très clair : voter pour concrétiser le Brexit ou se dérober à nouveau», a déclaré vendredi Theresa May. Qu'ils adoptent ou rejettent ce projet de loi, Theresa May devra se préparer à céder les rênes. Elle avait déjà promis en mars de démissionner si son accord était adopté, mais sans préciser de date. Jeudi, elle a été sommée au cours d'une réunion avec le «comité 1922», responsable de l'organisation des Tories, de «convenir» dès juin «d'un calendrier pour l'élection d'un nouveau chef du parti conservateur», selon le président du comité Graham Brady. «Des hommes en gris ont dit à une Theresa May en larmes que son temps était écoulé», résumait vendredi le quotidien conservateur *Daily Telegraph*. «En pratique, cela signifie que Theresa May partira d'ici fin juillet au plus tard, pour permettre au parti de choisir un nouveau chef à temps pour la conférence des Tories en septembre», précisait le *Daily Mail*, prédisant «une course» au pouvoir qui engendrera des divisions énormes avec «plus d'une douzaine de candidats» attendus. Le défenseur

d'un Brexit dur Boris Johnson, ancien maire de Londres et ancien ministre des Affaires étrangères, a déjà confirmé qu'il serait candidat. «La fin de Theresa May ne veut pas nécessairement dire la fin de son accord sur le Brexit : c'est encore le seul plan auquel l'UE a souscrit et rien n'indique que l'UE voudra renégocier avec un nouveau Premier ministre», a pointé Simon Usherwood, politologue de l'Université de Surrey. Une série de votes sur la future relation entre l'UE et Londres pourrait aussi être organisée. ■

Réseaux sociaux

Facebook supprime 265 «faux comptes» pilotés selon lui depuis Israël

Facebook a supprimé 265 «faux comptes», pages et groupes sur sa plateforme et celle d'Instagram, dont les contenus concernaient notamment la vie politique de plusieurs pays africains, en pointant les «comportements inauthentiques» de leurs créateurs localisés «en Israël». «Les personnes derrière ce réseau ont eu recours à de faux comptes (...) pour diffuser leurs contenus et accroître artificiellement leur audience», se faisant notamment passer «pour des médias locaux» des pays visés et «publiant de soi-disant fuites concernant des personnalités politiques», a expliqué Facebook. Une partie de l'activité derrière ces différents comptes «était liée à une entité commerciale israélienne, Archimedes Group», qui a «de façon répétée» falsifié son identité et enfreint d'autres règles, a expliqué Nathaniel Gleicher, à la tête de la cybersécurité pour Facebook, auteur d'un blog publié par le réseau social. Cette firme israélienne et toutes ses filiales «sont désormais bannies de Facebook», a-t-il précisé. Archimedes Group, qui se présente comme une société de «conseil» et «lobbying», n'était pas joignable dans l'immédiat pour réagir à cette décision du premier réseau social mondial. Dans le détail, le réseau social affirme avoir supprimé 65 comptes Facebook, 161 pages, 23 groupes, 12 «événements» et 4 comptes Instagram (son service de partage de photographies), les pages Facebook incriminées ayant été suivies au total par quelque 2,8 millions de comptes. Les contenus incriminés se



concentraient sur le Nigeria, le Sénégal, le Togo, l'Angola, le Niger et la Tunisie, mais touchaient également à l'Amérique latine et à l'Asie du sud-est, postant des informations liées aux élections des différents pays et critiquant diverses personnalités politiques, selon Facebook, qui publie trois exemples rédigés en français. Parallèlement, l'équivalent d'environ 812.000 dollars ont été dépensés depuis 2012 pour des publicités liées à ces contenus. «Nous avons identifié ces comptes et pages grâce à des enquêtes internes (...) Nous travaillons constamment pour détecter et stopper ce type d'activité, car nous ne voulons

pas que nos services soient utilisés pour manipuler l'opinion», a souligné M. Gleicher. «Nous avons éliminé ces pages et ces comptes sur la base de l'activité» de leurs initiateurs, «et non pas pour le fond des contenus publiés», a-t-il insisté. Pris dans une nuée de scandales et polémiques, le réseau social américain multiplie les annonces de suppressions de contenus de son réseau. Fin mars, il avait ainsi annoncé la fermeture de milliers de pages «trompeuses» liées à la Russie et à l'Iran. Début mai, le groupe californien avait également supprimé plus d'une centaine de pages, groupes et comptes en Russie. ■

ONU

Droits humains en péril en raison du manque de fonds

Le manque de fonds à l'ONU met en péril le travail des comités d'experts chargés de surveiller la mise en oeuvre, par les pays membres, des traités internationaux de défense des droits humains, ont averti vendredi les présidents de ces organes. «Les déficits budgétaires de l'ONU compromettent gravement le travail des organes créés en vertu des instruments internationaux relatifs aux droits de l'Homme», ont indiqué dans un communiqué les dix présidents de ces organes. Il existe neuf grands traités internationaux relatifs aux droits humains, dont la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, et un Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture. Ces instruments internationaux ont créé des comités d'experts qui se réunissent plusieurs fois par an pour examiner la situation dans les différents pays, comme le Comité des droits de l'Homme. Certains comités sont chargés de prendre position sur des cas particuliers, notamment en matière de torture et de disparitions forcées. Or «en avril de cette année, les présidents des dix organes (...) ont été informés que six d'entre eux risquent fort de voir leurs sessions annulées en 2019 pour des raisons financières», ont-ils indiqué, sans donner de précision sur les réunions qui allaient devoir être supprimées ou reportées. C'est «une conséquence sans précédent du fait que certains Etats membres des Nations unies soient en retard dans le paiement de leur contribution» à l'ONU, ont-ils ajouté. Les présidents des dix comités se disent «profondément préoccupés par les conséquences de l'annulation des sessions». Ils indiquent avoir adressé une lettre au secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, et au Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme, dirigé par Michelle Bachelet, pour lui demander de «trouver d'urgence» une solution avec les Etats membres. ■

AGENDA CULTUREL

Théâtre



-Représentation de la pièce «Une Tempête» d’Aimé Césaire, mise en scène par Afifa Bererhi et Lionel Longubardo, et produite par le «Théâtre du Festin», le lundi 20 mai à 22h à la salle des conférences du Centre d’études diocésain –Les Glycines (5, chemin Slimane Hocine, Alger).

SPECTACLES DE L'ONCI DANS LES WILAYAS

Maison de la culture Kateb-Yacine (Sidi Bel-Abbès), à 22h30
-Samedi 18 mai : Mohamed Bousmaha, Driss Zahmani, Karim Harrig.
-Jeudi 23 mai : groupe Nesba, Noudjoum Diwane.
-Vendredi 24 mai : groupe Hors Ligne, WTB.
-Samedi 25 mai : Farida Rguiba, Celia Ould Mohand, Samir El Houari.
-Jeudi 30 mai : Garage Band, BMD.
-Vendredi 31 mai : Babylone, Dzair.
Maison de la culture de Béjaïa, à 22h30
-Samedi 18 mai : Fafa Lebджаoui, Mennana, Mounia Ait Meddour.
-Jeudi 23 mai : Azifas, Abbas Ait Rezzine, Moh Harroud.
-Vendredi 24 mai : Babylone, Dzair.
-Samedi 25 mai : Rabah Asma.
-Jeudi 30 mai : Moh Paco, Lyes Benbakir.
-Vendredi 31 mai : Garage Band, Librerap.
Maison de la culture Mohamed-Chibani d’Adrar, à 22h30
-Jeudi 23 mai : Tindiwen, Sable du désert.
-Jeudi 30 mai : cheb Anouar, Farida Rguiba.
-Vendredi 31 mai : Vibration Gnaoua, Nesba.
Maison de la culture d’Annaba, à 22h30
-Jeudi 23 mai : Azzou, Kalama Clan.
-Jeudi 30 mai : association Malouf Annaba, Orchestre Diar El Andalous, Rachid Segni.
Maison de la culture de Sétif, à 22h30
-Jeudi 23 mai : El Hafoudia, inchad avec Ishak et Khalil.
-Jeudi 30 mai : Mourad Djaâfri, Nabil Mebarkia.
Maison de la culture de Tamanrasset, à 22h30
-Jeudi 23 mai : Nada Rayhane, Salim Chaoui.
-Jeudi 30 mai : groupe Imzad.
-Vendredi 31 mai : Achaq Ellil, Hind Boukella.

Les Rencontres littéraires de Point Virgule

La Librairie Point Virgule (Résidence Nour, rue des Abattoirs, Chéraga, Alger. En face du lycée Issiakhem) organise, durant ce mois du Ramadhan, une série de rencontres littéraires, qui auront lieu à partir de 21h30.
-Dimanche 19 mai : rencontre avec Kamel Chekkat, chercheur en théologie, animateur d’émissions religieuses, membre-fondateur de la Ligue des oulémas du Sahel, à l’occasion de la sortie de son livre «Authenticité de l’Islam à travers thèses et antithèses» (éditions Tidikelt).
-Lundi 20 mai : rencontre avec Hamid Zouba, et Ahmed Bessol Lahouari & Nazim Bessol, qui présenteront leurs ouvrages, parus aux éditions ANEP, «Ma Vie, Ma Passion» et «Vert et Blanc 1963-1988».

Cinémathèque d’Alger

(26, rue Larbi Ben M’hidi, Alger-Centre). Prix d’accès : 70 DA (tous publics), 50 DA (pour les étudiants. Accès libre pour les étudiants de l’ISMAS et les enfants de moins de 10 ans.
-Samedi 18 mai, de 22h à 01h : La nuit du court-métrage.
-Du 18 au 22 mai, à 13h et 15h : cycle Youssef Chahine.
-Du 23 au 29 mai, à 13h et 15h : cycle cinéma iranien.
-Samedi 25 mai, de 22h à 01h : La nuit du making-of.
-Du 30 mai au 3 juin, à 13h et 15h : cycle film algérien historique.
-Samedi 1er juin, de 22h à 01h : La nuit des publivores.

Cinéma à la salle El-Sahel (Chéraga)

-Samedi 18 mai : à 22h30, «La dame blanche».

Cinéma à Ibn Khaldoun (Alger)

-Samedi 18 mai : à 22h, «Shazam» (VO) ; à 00h, «La dame blanche».
-Dimanche 19 mai : à 22h, «Dumbo» ; à 00h, «Shazam».

Cinéma à la salle Afrique (Alger)

(Pas de projections les dimanches).
-Samedi 18 mai à 11h : «Captain Marvel».

-Du lundi 20 au mercredi 22 mai à 13h : «Captain Marvel».

-Du jeudi 23 au mercredi 5 juin à 13h : «Creed 2».

Cinéma à la salle Essaâda (Oran)

(Pas de projections les samedis et dimanches).
-Du mardi 14 au mercredi 22 mai à 13h : «Spiderman : New Generation».
-Du jeudi 23 mai au mercredi 5 juin à 13h : «La grande aventure : Lego 2».

Cinéma à la salle 8-Mai 1945 de Kherrata (Béjaïa)

(Pas de projections les dimanches).
-Du mardi 14 au mercredi 22 mai à 13h : «Captain Marvel».
-Du jeudi 23 mai au mercredi 5 juin à 13h : «Transylvania Hotel 3».

Cinéma à la salle Ahmed-Bey (Constantine)

(Pas de projections les dimanches).
-Du mardi 14 au mercredi 22 mai à 13h : «Captain Marvel».
-Du jeudi 23 au mercredi 5 juin à 13h : «Transylvania Hotel 3».

Cinéma à la salle Ahmed-Bey (Constantine)

Cinéma à la salle Sierra Maestra (Alger)
-Projection à 14h du film pour jeune public «Tales of Africa» : le mardi 21 mai, le vendredi 24 mai, le mardi 28 mai, le vendredi 31 mai, le samedi 1er juin, et le mardi 4 juin.

Salle de cinéma Afrique (Alger-Centre)

Des spectacles à partir de 22h30.
-Samedi 18 mai : concert de Lila Borsali.
-Dimanche 19 mai : concert de Hamidou et Nassim Youcef.
-Lundi 20 mai : concert du groupe Babylone.
-Mardi 21 mai : concert de Radia Manel et Samir El Assimi.
-Mercredi 22 mai : Salim Fergani, Taleb Bendiab.
-Jeudi 23 mai : Lamia Ait Amara, Faïza Dziria.
-Vendredi 24 mai : Nassima Chaâbane, Abdelkader Chaou.
-Samedi 25 mai : Naïma Dziria, Lamia Maadini.
-Dimanche 26 mai : Nada Rayhane, Djazouli, Sofiane Zekim.
-Lundi 27 mai : Djamel Sabri, Nora Gnawa, Hakim Salhi.
-Mardi 28 mai : Rym Hakiki, Hamdi Benani.
-Mercredi 29 mai : Mohamed Laâraf, Samah Akla, Hassiba Amrouche.
-Jeudi 30 mai : Ahellil Timimoun, Zineddine Bouchaâla.
-Vendredi 31 mai : Youba, Anonyme, Hocine Belhadi, Miro.

Salle 8-Mai 1945 de Kherrata (Béjaïa)

Des concerts à partir de 22h30.
-Samedi 18 mai : Ali Meziane, Azikas.
-Jeudi 23 mai : Boualem Chaker, Tinhinane.
-Vendredi 24 mai : Sofiane Lounis, Kacimo Bourai.
-Samedi 25 mai : Boudjemaâ Agraw, Ouali Arezki.
-Jeudi 30 mai : Salim Benabi, Djamilia Idourar, Ali Chikhi.
-Vendredi 31 mai : Akram Bentaleb, troupe Essalem.
-Samedi 1er juin : Ferhat Merdough, Dassine, Hassinou.

Salle Sierra Maestra (Alger)

Des spectacles à partir de 22h30.
-Mercredi 22 mai : concert de Ouled El Hadja Maghnia et Vibration Gnaoua.
-Jeudi 23 mai : concert de Toufik Aoun, Riadh Boudj et El Kourd.
-Vendredi 24 mai : monodrame «Zalamit» de Fodil Assoul.
-Mercredi 29 mai : monodrame «Khebbat kra'ou» de Hakim Dekkar.
-Jeudi 30 mai : concert de l'association Ahl El Fen.
-Vendredi 31 mai : soirée Inchad avec Madjouâa Assimiya lil Inchad et Adel Haned.

Salle Ahmed-Bey (Constantine)

Des concerts à partir de 22h30.
-Samedi 18 mai : Asma Touhami, cheb Didine, cheb Zinou.
-Mercredi 22 mai : Malek Fekirat, Zhor El-Annabiya.
-Jeudi 23 mai : Rachid Segni, Mourad Laïb, Abdelghani Azzouz.
-Vendredi 24 mai : Dib Layachi, Fatah Rouana, Chawki Ougab.
-Samedi 25 mai : Djamil Bey, Amine Bounah, Kamel Bouda.
-Mercredi 29 mai : Malek Chellouk, Hamdi Benani, Ahmed Harkat.
-Jeudi 30 mai : Chemseddine Djabassi, Salim Fergani, cheb Sidali.
-Vendredi 31 mai : Abdeldjalil Akrouf, troupe Adna.
-Samedi 1er juin : Yacine Achouri, Hakim Bouaziz, Khaldi Salaheddine.

Complexe culturel Abdelouaheb-Selim de Chenoua (Tipaza)

Des concerts à partir de 22h30.
-Samedi 18 mai : Narimène Bensehil, Nawel Mebarek.
-Jeudi 23 mai : Nassim Bour, Mahfoud Ouhou, Mohamed Afia.
-Vendredi 24 mai : association culturelle Dar Gharnatiya, association culturelle et artistique de Médéa.
-Samedi 25 mai : Nadia Guerfi, Aïssou Amir, Ouissi Ziane.
-Jeudi 30 mai : Chebira Abdelkader, Saïd Bilal, Halim El Assimi.
-Vendredi 31 mai : association culturelle Rachidiya, association Er-Rihab.
-Samedi 1er juin : Mohamed Rebbah, Ali Ibrahiène, Saïd Zerroukhi.

Salle Les Issers (Boumerdes)

Des concerts à partir de 22h30.
-Samedi 18 mai : Feta, Kamel Ouamer.
-Jeudi 23 mai : monodrame «Khebbat kra'ou» de Hakim Dekkar.
-Vendredi 24 mai : mounchid Abdelwahab Bellil, Hakim Lotfi.
-Samedi 25 mai : Dahmane Derriche, Mohamed Raoui, Réda Laâla.
-Jeudi 30 mai : représentation de la pièce «Salut l'artiste !».
-Vendredi 31 mai : troupe Amzoura, Ahcène Nait Zaim, Malik Kezouri.
-Samedi 1er juin : Izourane, Djamel Chir, Zineb Aouidad, Kamel Djidel.

Salle El-Maghreb (Oran)

Des concerts à partir de 22h30.
-Mercredi 22 mai : Berouikat, Noureddine Benattia, Nacer Ghafour.
-Jeudi 23 mai : Hicham Adda Hanifi, Abdelkader Adda, Souad Bouali.
-Vendredi 24 mai : association Ennahda, Rym Hakiki.
-Mercredi 29 mai : Nesrine Ghenim, Azzedine Bouabdellah, Houari Abbas.
-Jeudi 30 mai : Brahim Hadj Kacem, Bouchra Hidayat.
-Vendredi 31 mai : mounchid Djelloul, Houari Bouabdellah et les frères Choumane, Ahellil Timimoun.

Salle El Atlas de Bab El Oued (Alger)

Des concerts à partir de 22h30.
-Samedi 18 mai : Sid-Ahmed Lahbib, Farid Khodja.
-Mercredi 22 mai : Cheikh Ramzi, Abderrahmane Kobbi, Kamel Kobbi.
-Jeudi 23 mai : Nardjess, Dallila Naïm, Souhila Eulmi.
-Vendredi 24 mai : groupe El-Wissal, groupe El-Firdaws.
-Samedi 25 mai : Abderrazak Guenif, Mahdi Tamache, Hamid Delhoum.
-Mercredi 29 mai : Mourad Guerbas, Celia Ould Mohand.
-Jeudi 30 mai : Mehdi Ferhat, Kacem, Abdelkader Chercham.
-Vendredi 31 mai : groupe En-Nour, groupe El-Achouaq.
-Samedi 1er juin : Adlène Fergani, Zakia Kara Terki.

Salle El Atlas de Bab El Oued (Alger)

-Samedi 18 mai à partir de 22h au Palais El Menzah (Casbah d’Alger, en face du mausolée Sidi-Abderrahmane) : concert d’Abdelkader Chaou, Mehdi Tamache, Samir Ibersiène.
-Samedi 18 mai à partir de 22h au Centre des arts et de la culture du Palais des Rais –Bastion 23 (23, avenue Amara Rachid, Bab El Oued, Alger) : concert de Lamia Maadini, Manel Hadli, Mohamed Rebbah et Karim Bouras.

Palais de la Culture Moufdi-Zakaria (Alger)

Des spectacles à partir de 22h30.
-Samedi 18 mai : concert du groupe Al-Adjal Saïda.
-Jeudi 23 mai : concert de Farid Khodja.
-Vendredi 24 mai : concert de Mourad Fergani et Lila Abdelli.
-Samedi 25 mai : concert de Nacer Mokdad, Hassiba Oudène et Noureddine Dziri.
-Du dimanche 26 au mardi 28 mai : spectacle «Boualem Zid Lgodam» suivi de «Wel Moudja Welat», avec Slimane Benaïssa et Omar Guendouz.
-Jeudi 30 mai : concert de la troupe El-Qabs.
-Vendredi 31 mai : concert du groupe Ouled Sidi Amar.
-Samedi 1er juin : concert de Sidali Lekkam, Hasnaoui Amechtouh et Hassiba Abderraouf.

Palais de la Culture de Tlemcen

-Spectacle musical «Nuits Blanches», le mardi 21 mai à 23h au Palais de la Culture d’Imama (Tlemcen).

Nuits du Ramadhan à l’Institut Cervantes

L’Ambassade d’Espagne en Algérie et l’Institut Cervantes d’Alger organisent, du 9 au 30 mai à 22h30 à l’Institut (9, rue Khelifa Boukhalifa, Alger), les «Nuits du Ramadhan». Entrée libre.
-Jeudi 30 mai : «Récits et contes du patrimoine algérien», par Mina Belmihoub.

Amine Radi à Alger

-Spectacle «Va dormir va !» d’Amine Radi, le jeudi 30 mai à 23h30 au Théâtre de verdure (en contrebas de l’hôtel El Aurassi, Alger). Prix du billet : 1500 DA. Points de vente des billets : Megastore Sidi-Yahia (Hydra), Sensation DVD (Ain Allah, Dely Brahim), Centre commercial et de loisirs Bab Ezzouar. Infoline : 0560026002.

Théâtre de verdure Sidali-Kouiret (Sablette)

Soirées musicales à partir de 23h.
-Samedi 18 mai : cheb Toufik, Lyes Ksentini.
-Dimanche 19 mai : Gousseem, Sidali Dziri, Farid Djoudi.
-Mardi 21 mai : Ghani El Djazaïri, Boualem Chaker, Rabah El Assimi.
-Jeudi 23 mai : Hamidou.
-Samedi 25 mai : Samir El Assimi.
-Lundi 27 mai : Nawel Mebarek.
-Mercredi 29 mai : Hassiba Abderraouf.
-Jeudi 30 mai : Hassiba Amrouche.
-Vendredi 31 mai : Hypnotica.
-Dimanche 2 juin : Abdou L’Gnawi.

AGENDA CULTUREL

► Tahtahat El Fennanine (La Pêcherie, Port d'Alger)

Soirées chaâbi à partir de 22h30.

- Samedi 18 mai : Karim Teldja.
- Dimanche 19 mai : Yacine Bouzama.
- Lundi 20 mai : Nacereddine Galiz.
- Mardi 21 mai : Mohamed Kadi.
- Mercredi 22 mai : Merzak Djelouah.
- Jeudi 23 mai : Réda Laâlal.
- Vendredi 24 mai : Mohamed Chetouane.
- Samedi 25 mai : Nassim Bour.
- Dimanche 26 mai : Nacer Makhlouf.
- Lundi 27 mai : Abdelhak Bourouba.
- Mardi 28 mai : Fayçal Hedroug.
- Mercredi 29 mai : Kamel Belkhirat.
- Jeudi 30 mai : Sidali Lekkam.
- Vendredi 31 mai : Abdelkader Chaou.
- Samedi 1er juin : Kamel Lounès.
- Dimanche 2 juin : Nacer Aya.
- Lundi 3 juin : Noureddine Alane.

► Salle Ibn Khaldoun

16, rue Dr. Saâdane, Alger-Centre. Concerts de musique andalouse à partir de 23h.

- Lundi 20 mai : association El Mossilia.
- Mercredi 22 mai : association Mezghena.
- Dimanche 26 mai : Lamia Maadini, Kamel Belkhodja.
- Mardi 28 mai : Hiba Zahri.
- Jeudi 30 mai : Asma Alla.
- Samedi 1er juin : Hasna Henni, Mokdad Zerrouk.

► Bibliothèque Rachid-Kouache (Bab El Oued)

Soirées chaâbi à partir de 22h30.

- Jeudi 23 mai : Lahbib Nabil.

Salle de cinéma El-Sahel (Chéraga)
Soirées chaâbi à partir de 22h30.

- Vendredi 24 mai : Ammari Fatah.
- Vendredi 31 mai : Sidali Lekkam.

► Ecole de musique Abdelhamid-Benhadouga (Kouba)

Soirées chaâbi à partir de 22h30.

- Samedi 18 mai : Youcef Benyaghzer.
- Samedi 25 mai : Hocine Dris.
- Samedi 1er juin : Mohamed Hadj Ali.

► Ecole de musique Cheikh Abdelkrim-Dali (Kouba)

Soirées chaâbi à partir de 22h30.

- Lundi 20 mai : Ryad Benrejda.
- Lundi 27 mai : Deghiche Dahmane.
- Lundi 3 juin : Yacine Ould Azzouz.

► Centre culturel Haroun-Rachid (Oued Koriche)

Soirées chaâbi à partir de 22h30.

- Samedi 18 mai : Rouibi Athmane.
- Mercredi 22 mai : Cherif Sofiane.
- Samedi 25 mai : Slimane Fettane.
- Mercredi 29 mai : Meziane Mokhtar.
- Samedi 1er juin : Ilouche Ramzi.
- Lundi 3 mai : Chiyah Rachid.

► Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran

Des spectacles à partir de 23h.

- Samedi 18 mai : clôture du «Mois du Patrimoine».
- Dimanche 19/lundi 20 mai : représentation de la pièce «Arlequin valet des deux maîtres».
- Mardi 21/mercredi 22 mai : représentation de la pièce «El Fahla».
- Jeudi 23 mai : spectacle de danse par une troupe italienne.
- Vendredi 24 mai : spectacle «Adda zine el hedda».
- Samedi 25 mai : représentation de la pièce «El Khich ouel khiyacha».
- Dimanche 26 mai : représentation de la pièce «Maâroud lel hwa».
- Lundi 27 mai : représentation de la pièce «Galoufa».
- Mardi 28/mercredi 29/jeudi 30 mai : Les Journées du Rire.
- Vendredi 31 mai : concert andalou par le groupe Zeryab.
- Samedi 1er juin : concert de madih.

► Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh (Ouled Fayet)

Des concerts à partir de 22h30.

- Dimanche 19 mai : Nacer Mokdad, Noureddine Alane.
- Mercredi 22 mai : Mahmoud Hadj Ali, Toufik Aoun.
- Vendredi 24 mai : Raina Raï.
- Samedi 25 mai : Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger.
- Mardi 28 mai : groupe Mother.

- Mercredi 29 mai : Ali Amrane.

- Vendredi 31 mai : Kamel El-Harrachi.

- Samedi 1er juin : Zineddine Bouchaâla.

► Programme du Ramadhan du TNA



Des représentations théâtrales, des hommages et des concerts, à 22h au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi. Outre les soirées artistiques, le TNA organise «Le Mardi Scolaire», des spectacles pour enfants qui auront lieu les 14, 21 et 28 mai à 12h.

- Samedi 18 et dimanche 19 mai : Journées de la chanson Chaâbi, organisées par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC).

- Lundi 20 mai : concert de Abbas Righi, organisé par l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (ONDA).

- Mardi 21 mai : représentation de la pièce «Hzam el ghoulâ».

- Mercredi 22 mai : concert de Baaziz.

- Jeudi 23 mai : concert de Lila Borsali.

- Vendredi 24 mai : monodrame présenté par l'ONDA.

- Samedi 25 mai : hommage à Mustapha Ayad et Abdelhamid Rabia, organisé par l'association «Troisième millénaire».

- Dimanche 26 mai : représentation de la pièce «Ya lil».

- Lundi 27 mai : concert hommage à Beihdja Rahal organisé par l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (ONDA). Elle sera accompagné par les Beaux-arts d'Alger, et ce, à l'occasion de la sortie d'un coffret de 27 CDs réalisé par l'ONDA.

- Mardi 28 mai : représentation de la pièce «Maâroud lel hwa».

- Mercredi 29 mai : spectacle «Made in Algeria» par Kamel Abdat.

- Jeudi 30 mai : concert hommage à Kamel Bouchama, organisé par l'association «Troisième millénaire».

- Vendredi 31 mai : représentation de la pièce «Manselkouch».

- Samedi 1er juin : spectacle de danse intitulé «Le rêve d'une ballerine» par la coopérative culturelle et artistique «Arabesque».

- Dimanche 2 juin : stand-up «Dzair up Comédie», avec Zerkane Abdelhak, Karim Boubreur, Chouchou et Khalidou AZ.

- Lundi 3 juin : concert organisé en partenariat avec l'Ambassade d'Italie en Algérie.

► Festival culturel européen

20ème Festival culturel européen, du 10 au 27 mai à Alger (Opéra d'Alger, Ibn Zeydoun de l'OREF, Institut Français, Institut Cervantes). Des spectacles seront également organisés à Oran, Tizi-Ouzou et Béjaïa.

- Samedi 18 mai à 22h30 à la salle Ibn Zeydoun (Riadh El Feth) : concert de Jazz par le duo Michaela Rabitsch & Robert Pawlik (Autriche).

- Dimanche 19 mai à 22h30 à la salle Ibn Zeydoun (Riadh El Feth) : concert de Jazz intitulé «Jouez votre musique !» (Pologne).

- Lundi 20 mai à 22h à l'Institut français d'Alger : Cinéma. Projection de «Stranger in paradise» (DUE/ Pays Bas).

- Mardi 21 mai à 22h à l'Institut français d'Alger : Cinéma. Projection de «Quelque chose d'Alice» (République Tchèque).

- Mercredi 22 mai à 22h à l'Institut Cervantes d'Alger : Cinéma. Projection de «Cold war» (DUE/ Pologne).

- Jeudi 23 mai à 22h30 à la salle Ibn Zeydoun (Riadh El Feth) : concert de fado par Cláudia Leal.

- Jeudi 23 mai à 22h30 au Théâtre régional d'Oran : spectacle de danse intitulé «La Flûte magique» (Italie).

- Vendredi 24 mai à 22h30 à la salle Ibn Zeydoun (Riadh El Feth) : concert folk-rock par Musicamanovella (Italie).

- Samedi 25 mai à 22h30 à la salle Ibn Zeydoun (Riadh El Feth) : spectacle de danse intitulé «La Flûte magique» (Italie).

- Dimanche 26 mai à 22h30 à la salle Ibn Zeydoun (Riadh El Feth) : concert de musique folk par l'Ensemble Triszta Forrás.

- Lundi 27 mai à 22h30 à la salle Ibn Zeydoun (Riadh El Feth) : concert de Musiques du monde par le Trio Maya Youssef (Royaume Uni).

► Les Jeudis du Club

- L'Institut culturel italien (4 bis, rue Yahia Mazouni, El Biar, Alger) ouvre ses portes à tous les cinéphiles. Au programme, des hommages et des rétrospectives dédiés aux grands réalisateurs et interprètes du cinéma italien. L'ICI propose un nouveau cycle, du 9 au 30 mai à 22h au niveau de sa salle polyvalente, dédié à des adaptations cinématographiques. Quatre films seront projetés durant ce cycle. Il s'agit de : «Il Conformista» de Bernardo Bertolucci (jeudi 23 mai), et «Docteur Jivago» de David Lean (jeudi 30 mai). Entrée sur carte d'accès, réservation : icalgeri.segr@esteri.it.

► Sessions intensives d'arabe algérien et moderne

- Le Centre d'études diocésain (5, chemin Slimane Hocine, Alger) organise un des sessions intensives d'arabe algérien et arabe moderne. Les sessions intensives d'arabe algérien : de 40 heures, du dimanche 30 juin au jeudi 11 juillet 2019 (niveau débutant, intermédiaire et avancé) ; de 60 heures, du dimanche 15 septembre au jeudi 3 octobre 2019 (niveau débutant, intermédiaire et avancé). Les

sessions d'arabe moderne : de 40 heures, du dimanche 30 juin au jeudi 11 juillet 2019 ; de 60 heures, du dimanche 15 septembre au jeudi 3 octobre 2019. Les inscriptions se font par mail à l'adresse : secretariat.glycines@gmail.com.

► Cinéma à l'IFA

- Projection en présence des réalisatrices du documentaire «Derwisha» de Leila Beratto et Camille Millerand, le mercredi 22 mai à 22h à l'Institut français d'Alger. Entrée sur carte d'accès, réservation : www.if-algerie.com.

► Rencontres

- «Comment lire René Guénon (Shaykh 'Abd al-Wâhid Yahyâ) ?» est l'intitulé d'une conférence (suivie d'un débat) qui sera animée par l'éditeur Mohamed Atbi, le samedi 18 mai à 22h à la Librairie L'Arbre à dire (48, chemin Sidi Yahia, Hydra, Alger).

- A l'occasion de la clôture du «Mois du Patrimoine» et à l'occasion du Ramadhan, l'établissement Arts et Culture organise la nuit du conte «Hadjitek madjitek», animée par des conteuses et avec la participation du journaliste et auteur Noureddine Louhal, le lundi 20 mai à partir de 21h30 à l'espace des activités culturelles Bachir-Mentouri (5, rue Bachir Mentouri, Alger).

- Rencontre avec Rahma Mechtar autour de son ouvrage «Tu es ma première déception» (éditions Dar El Mouthaqaf), le mercredi 22 mai à partir de 21h30 à l'espace des activités culturelles Bachir-Mentouri (5, rue Bachir Mentouri, Alger).

- La nuit de la poésie, avec la participation de poètes et de la musicienne Naziha, le lundi 27 mai à partir de 21h30 à l'espace des activités culturelles Bachir-Mentouri (5, rue Bachir Mentouri, Alger).

- Rencontre avec Slimane Sadoune autour de son roman «Lalla N'ouredja», le mercredi 29 mai à partir de 21h30 à l'espace des activités culturelles Bachir-Mentouri (5, rue Bachir Mentouri, Alger).

- «Tour de France et Tour d'Algérie. Histoires transméditerranéennes» est l'intitulé d'une conférence qui sera animée, le mardi 11 juin à 18h à l'Institut français d'Alger, par Niek Pas, maître de conférences en histoire contemporaine à l'université d'Amsterdam. Entrée sur carte d'accès, réservation : www.if-algerie.com.

► Expositions

- Jusqu'au 1er juin au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria d'Alger, exposition d'artisanat.

- Jusqu'au 26 mai à la galerie Aïcha-Haddad (84, rue Didouche Mourad, Alger), exposition d'artisanat intitulée «Œil sur le Patrimoine».

- Jusqu'au 30 mai au Cercle Frantz-Fanon (Riadh El Feth), exposition collective de miniature et d'enluminure intitulée «Sur les pas de Racim». Horaires d'ouverture durant le Ramadhan : de 10h30 à 16h30 et de 22h30 à 00h.

- Jusqu'au 25 mai au Centre culturel Abane-Ramdane (12, rue Abane Ramdane, Alger), exposition de l'artiste peintre Belkacem Kefli.

- Jusqu'au 25 mai à la galerie Le Paon (Centre des arts Riadh El Feth, niveau 104, local IB32), exposition de 43 étudiants de l'Ecole supérieure des Beaux-arts d'Alger, intitulée «Fils du peuple». La galerie est ouverte du samedi au jeudi, de 10h à 18h.

- Jusqu'au 25 juillet à l'Institut français d'Alger, exposition de photographies de Frédéric de la Chapelle intitulée «L'Afrique à la mode».

- Jusqu'au 23 mai à la galerie d'art Mohammed-Racim (7, avenue Pasteur, Alger-Centre), exposition de Smara Mohamed intitulée «Méditations».

- Jusqu'au 6 juin au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria d'Alger, exposition «Héritages culturels immatériels en Afrique».

► Concours de la meilleure Nouvelle

- L'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger lance la 15ème édition du Concours de la meilleure Nouvelle, placé cette année sous le thème de «Algérie, Histoire et patrimoine». Ouvert jusqu'au 19 mai 2019, l'appel à participation s'adresse à tous les auteurs, sans distinction d'âge, écrivant dans toutes les langues en usage en Algérie (arabe classique et dialectal, tamazight et français). Les nouvelles, accompagnés du dossier de participation devant comporter un CV artistique de l'auteur (fiche de renseignement), son numéro de téléphone et une copie de sa carte d'identité nationale, devront être déposés ou envoyés, avant le 19 mai 2019 à : Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger/ Concours «Al Kalima al-mouâabira»/ Bibliothèque Multimédia de Jeunesse/ 38-40, rue Didouche Mourad, Alger. Les œuvres des candidats (ne dépassant pas les dix pages, à envoyer en cinq exemplaires) seront soumises à un jury composé d'hommes de lettres et de poètes.

► Concours «Jeune Artiste Peintre»

- Société Générale Algérie lance l'appel à candidature pour le Concours «Jeune Artiste Peintre», ouvert du 1er avril au 31 juillet 2019, en direction des jeunes artistes peintres algériens professionnels ou amateurs. Pour prendre part à ce concours, il faut être âgé de 45 ans maximum au 31 décembre 2019, être jeune artiste professionnel ou amateur en art, et résider en Algérie. L'œuvre présentée doit être entièrement conçue et réalisée par l'artiste lui-même. Les candidats désirant participer doivent postuler sur le site : www.societegenerale.dz. Un jury de personnalités et d'experts du monde artistique désignera les trois (03) meilleures œuvres lors d'un vernissage qui sera organisé à cet effet. Pour donner un maximum de visibilité aux artistes qui vont prendre part au concours, les douze (12) meilleures œuvres vont illustrer l'agenda et le calendrier de l'entreprise pour l'année 2020 et leurs œuvres seront exposées lors dudit vernissage.

Festival de Cannes / « Papicha » de Mounia Meddour ovationné

Nedjma une héroïne shakespearienne !

Une ovation a salué « Papicha », premier film de Mounia Meddour, en sélection officielle, à «Un Certain regard». Il faut dire que la réalisatrice a un regard juste pour narrer ce que de jeunes étudiantes ont vécu durant la décennie noire. Un très bel hommage à toutes celles qui ont résisté et bravé tous les oukases.

DE NOTRE CORRESPONDANTE DOMINIQUE LORRAINE

Dans cet Alger, du début des années 1990, Mounia Meddour montre l'insouciance d'une jeunesse qui rêve de réussite, de liberté. Nedjma, 18 ans, étudiante habitant la cité universitaire, se voit aussi styliste. Aussi crée-t-elle de jolies robes pour ses amies, ces autres «papi-chas». Souvent à la tombée de la nuit, elle fait le mur avec sa meilleure amie, l'exubérante et extravertie Wassila pour rejoindre la boîte de nuit où ses créations font sensation. Le film épouse le rythme de la musique, tout y est gai et entraînant. Comme un petit Poucet qui sème ses cailloux blancs, pour baliser son chemin, la cinéaste nous fera sentir par petites touches que la situation va changer. Mais à ce moment-là, Nedjma a encore des œillères... Soudain tout bascule et le rythme devient plus grave, plus pesant. Alors qu'elle se trouvait chez sa



mère en compagnie de sa sœur Linda. celle-ci est assassinée sur le seuil de la maison. Lynda, de par le métier qu'elle exerçait jusque-là, journaliste, était consciente des dangers de sa profession, quand l'intégrisme ne tolérait plus une seule parole libre. C'est un véritable séisme dans la vie de Nedjma. Elle constate alors encore plus que la situation politique et sociale du pays ne cesse de se dégrader. On ne tolère plus les femmes que voilées et des affiches prônant la burqa fleurissent sur les murs de l'Uni-

versité. Les enseignants sont pris à parti par des étudiants islamistes. Et on érige un mur autour de la cité universitaire qui devient une espace clos qui enferme, de fait, les étudiantes. Même Wassila, son «double», a changé sous l'influence de son petit ami devenu rigoriste. Nedjma décide alors de réagir, à sa façon, en préparant un défilé de mode avec un seul vêtement emblématique : le haïk... Ce grand voile de soie qu'on venait d'offrir à sa sœur et dont sa mère avait montré toutes les subtiles façons de le porter. Le

haïk revêtera alors une portée symbolique, c'est le voile populaire que toutes les femmes portent, c'est celui que les combattantes portaient pendant la Guerre de Libération, mais aussi le symbole du blanc alors qu'on veut couvrir les femmes de noir. «Ce blanc de l'Algérie» pour paraphraser Assia Djebbar. Pour Nedjma, il devient le révélateur d'une pulsion de vie. Une façon de résister, de faire son deuil et de vivre comme une jeune fille de son âge tout en continuant à cultiver sa passion de la couture. Elle veut avancer coûte que coûte. Malgré les menaces et la peur, le défilé aura bien lieu à l'intérieur de la Cité universitaire mais sera soudain interrompu par un groupe de terroristes armés. La violence de cette irruption sera reproduite uniquement par les sons qui se répandent dans le bâtiment. C'est un film vibrant et charnel, filmé au plus près des corps, des dermes. Les comédiennes sont toutes excellentes, dirigées de main de maître par la réalisatrice. Lyna Khoudri porte à bout de bras ce film et incarne corps et âme le personnage de Nedjma avec toute la fougue de sa jeunesse, avec à ses côtés, la jeune Shirine Boutella, très convaincante. Mounia Meddour dédie le film à son père, le cinéaste Azzedine Meddour. Son film «La Montagne de Baya» (1997) montrait une jeune femme, Baya, qui incarnait une certaine forme d'honneur en résistant à l'oppression de la colonisation. Nedjma, l'héroïne contemporaine de «Papicha» aura donc suivi les traces de Baya. Mais on peut aussi penser à l'héroïne de Kateb Yacine, la belle Nedjma qui bouillonne d'une révolte superbe et tragique. Baya, Nedjma, nous ne sommes pas prêts de les oublier. ■



Reporters : *Un film autobiographique ?*

Mounia Meddour : Tout ce que vivent les filles dans la cité universitaire, c'était bien le quotidien d'étudiantes algéroises à la fin des années 1990. Y compris le mien. Avec l'intégrisme montant, l'oppression tout autour. Mais l'attentat dans la cité universitaire est un ressort dramatique de fiction. Comme la passion de Nedjma pour la mode qui prend une dimension symbolique. Ce que les islamistes voulaient, à cette époque-là, c'était cacher le corps des femmes. Pour moi, la mode, qui dévoile et embellit les corps, constitue une résistance aux foulards noirs.

Au cinéma, ce que j'aime en tant que spectatrice c'est m'identifier à des personnages, suivre leur trajectoire, leurs aventures. J'aime voir comment des personnages affrontent des obstacles et des drames pour devenir meilleurs. Le scénario s'est ainsi bâti autour de Nedjma. J'avais envie de raconter l'histoire de cette jeune femme, qui, à travers sa résistance nous embarque dans un grand voyage semé d'embûches nous faisant découvrir plusieurs facettes de la société algérienne, avec sa débrouille, son entraide, l'amitié, l'amour – et aussi les galères. En cela, la cité en est un peu un microcosme.

L'écriture...

J'ai ce sujet en moi depuis longtemps, mais il m'a fallu du temps avant de m'y consacrer entièrement. J'ai eu besoin de recul, peut-être de faire le deuil de cette période. Il fallait aussi que je fasse mes armes : me former à l'écriture scénaristique, à la mise en scène, à la direction de comédiens. Une fois que je me suis lancée, que j'ai choisi de transmettre cette expérience sous une forme fictionnelle, l'écriture a été instinctive et rapide, compulsive comme une dictée. Je voulais être fidèle aux détails, aux souvenirs, à la musique de cette époque. Il y a

Entretien

Mounia Meddour

«Nedjma incarne une jeunesse algérienne aux espoirs sacrifiés, mais qui n'a jamais cédé à la peur»

eu un travail approfondi sur la structure. On s'est posé la question de savoir jusqu'où on pouvait aller dans la violence. On a condensé sur quelques semaines, une évolution qui a duré plusieurs années. Dans le film, il y a une gradation : des affiches à l'extérieur de la cité, puis des affiches à l'intérieur, puis jusque dans le réfectoire. Et ces femmes voilées qui s'introduisent dans la chambre des filles. Ces patrouilles de femmes en hidjab ont existé. Elles venaient régulièrement interrompre les cours.

Nedjma ?

Elle vient d'un milieu populaire. Beaucoup de filles travaillaient dur pour pouvoir vivre en cité universitaire. Pour étudier, bien sûr, mais aussi pour avoir un peu de liberté, s'éloigner du carcan familial, caractérisé par le père ou le frère. C'était un espace de liberté. Nedjma est une jeune femme combative, qui rêve de rester dans son pays. J'étais comme elle : quand on est jeune et qu'on n'a pas conscience des opportunités qu'offre l'étranger, on n'a pas envie de partir. Le départ a été difficile pour moi, il s'est fait du jour au lendemain, c'était un déracinement.

Nedjma n'est pas contre la religion. Elle combat les abus commis en son nom.

Créer des robes est une manière de faire le deuil. Quand on est en deuil, on a besoin d'être dans l'action. Elle ne fait son deuil qu'en revenant sur la tombe de sa sœur. Ses larmes sont alors une façon d'accepter sa disparition, de lâcher prise. Ce n'est qu'à ce moment-là que Nedjma retrouve la paix.

Et les amies de Nedjma

Sa meilleure amie Wassila est plus fleur bleue qu'elle ne l'est. Elle croit en l'amour et sera d'ailleurs prisonnière d'un amour impossible. Kahina rêve de départ au Canada : c'est une période où Roch Voisine était la star

des adolescentes ! Toutes les filles rêvaient de départs lointains. Et puis il y a Samira, la plus religieuse de toutes, qui est aussi l'élément déclencheur du défilé : c'est elle qui rappelle à chaque fois à Nedjma qu'il ne faut pas baisser les bras. Et finalement cela devient un acte fédérateur fort, toutes les filles contribuent à ce moment inédit de lâcher-prise. La cité universitaire était pour nous un lieu de liberté, on pouvait étudier mais aussi danser, écouter de la musique. Je n'ai que des souvenirs de joie de cette période. J'avais des œillères, moi aussi !

Le tournage en Algérie...

C'était naturel et primordial pour moi de tourner à Alger, c'est la ville qui m'a vue grandir. On a tourné les scènes de cité universitaire à Tipaza dans un complexe touristique construit par Fernand Pouillon : un lieu peu rénové, donc vide, dont on a pu redécorer le réfectoire et les chambres avec ma talentueuse chef décoratrice Chloé Cambournac.

Tourner en Algérie me permettait aussi d'ajouter une véracité presque documentaire : dans le bus, par exemple, quand j'ai vu arriver le receveur avec sa gestuelle singulière, ses pièces de monnaie qu'il faisait claquer entre ses doigts habiles et ses mains noircies, j'ai imaginé une scène autour de lui. J'aime fusionner la réalité et la fiction. Je voulais aussi le parler algérois qui est tellement vivant, créatif et souvent hilarant.

La mise en scène

J'ai beaucoup travaillé en amont avec mon chef opérateur, Léo Lefèvre. Je voulais à la fois un film poétique et viscéral, immersif et organique. Je savais qu'on aurait un plan de travail très serré, cinq semaines de tournage, six jours sur sept. Il fallait déterminer précisément ce qu'on voulait tourner : un film sur la pulsion de vie à la mise en scène fiévreuse.

Etre du point de vue de Nedjma, découvrir les autres personnages à travers elle, donc avoir cette caméra proche d'elle, qui épouse chacun de ses mouvements, lorsqu'elle coud, lorsqu'elle cherche, lorsqu'elle trouve...

Pour les scènes chorales, on avait un plan au sol avec les déplacements de chacune des filles. Il y a eu aussi un remarquable travail de montage avec Damien Keyeux. Je voulais un montage incisif et nerveux à l'image de la vitalité de notre héroïne Nedjma, qui incarne une jeunesse algérienne aux espoirs sacrifiés mais qui n'a jamais cédé à la peur.

Les comédiennes

Au départ, je tenais absolument à ce que mon héroïne soit Algérienne. Lorsque j'ai rencontré Lyna Khoudri, j'ai toute de suite été happée par sa force et sa fragilité. J'aime cette alchimie. Il y a chez elle cette innocence et cette fougue mais aussi une rigueur formidable et une exigence de vérité.

Avec Lyna on a échangé, préparé et répété, peaufiné les détails et les dialogues même sur le tournage. On a construit et déconstruit les réactions et les émotions de Nedjma en créant des paliers émotionnels qui ont été très utiles puisque nous avions tourné les séquences dans le désordre.

Le rôle le plus difficile à distribuer était celui de Wassila, il fallait quelqu'un d'extraverti, de naturel et qui parle la langue. Je ne trouvais personne. Et puis une directrice de casting algérienne nous a mis en contact avec cette jeune youtubeuse, Shirine Boutella, très intuitive qui a très bien saisi le personnage grâce à son intelligence et à sa soif d'apprendre.

Kahina, Zahra Doumandji, celle qui rêve de partir, est docteure en biologie dans la vraie vie. Sa sensualité joyeuse et innocente symbolise à la perfection les femmes algériennes. Et Samira, Amina Hilda Douaouda, est une comédienne extraordinaire, d'un naturel bluffant : c'est une slammeuse. ■

Quinzaine des réalisateurs

«Le Daim»
intrigant de
Quentin Dupieux

JACKY NAIDJA AVEC INES ILIANA

Des temps forts et des meilleurs moments du Festival de Cannes se trouvent aussi du côté de la «Quinzaine des réalisateurs», manifestation de la Société des réalisateurs qui a ouvert sa 51e édition 2019. Une section parallèle du festival qui se distingue particulièrement par son souci de toujours montrer des films aux spectateurs réalisés par des cinéastes souvent méconnus d'où son caractère non compétitif. La première actualité de la quinzaine, c'est son ouverture avec le nouveau film «Le Daim». Le long métrage de Quentin Dupieux, avec Jean Dujardin et Adèle Haene, programmé le 15 mai et présenté à cette occasion en première mondiale avant de sortir en salles le 19 juin. Un film dont l'histoire repose sur la personnalité de Georges, 44 ans, et son blouson de daim dont l'achat lui a coûté toutes ses économies et le plonge dans un certain délire. Un rôle cousu main pour Jean Dujardin qui revient sur la Croisette après le succès de «The Artist», qui lui a valu le prix d'interprétation en 2011. Dans ce film, c'est cette relation entre l'homme et le blouson de daim trop souvent confuse qui est mise en avant, celle d'un monsieur un peu en cavale chargé d'un fantasme très fort. Ce qui fait dire à Jean Dujardin à propos du rôle : «C'est quelque chose que je fais un peu interdit, toujours en fuite, que je ressens comme un besoin pour aller chercher de nouvelles sensations avec une certaine envie, comme aller chercher des choses qu'on n'a pas encore trouvées. Tout ça pour que ça raconte quelque chose.» Quentin Dupieux, réalisateur du film, plus connu sous son pseudo comme M. Oizo, a commencé sa carrière par la réalisation de clips musicaux et la publicité avant la réalisation de son premier film «Non film». Il sera suivi de «Steack», avec le duo Erick-Ramzy, puis «Rubber» un deuxième film sélectionné à la Quinzaine de la Critique, en 2010, qui a affolé la Croisette à l'époque. Quentin Dupieux a signé un autre film surréaliste et décalé «Au Poste», où ont excellé Benoît Poelverde, Grégoire Ludig et Anaïs Demoustier, un de ses meilleurs succès au cinéma en 2018. S'étant adressé à la presse à propos de son film «Le Daim», il a confié en substance : «Il n'y avait que de la sensation à mettre. Et ce qui est drôle avec cet objet, c'était de faire parler les autres. De ce côté-là, il y avait un besoin, une envie d'y mettre toutes nos névroses. C'est un film qui nous a aidés à ça.»

*La Quinzaine des réalisateurs (SRF) : Depuis 2002, les réalisateurs de la SRF rendent hommage à l'un de leurs pairs en lui remettant le prix «Le Carosse d'or» à l'occasion de l'ouverture de la Quinzaine, récompensant un réalisateur choisi pour les qualités novatrices et pour la mise en scène et la production de son film.

Les images vidéos de la réalisatrice ont été diffusées sans autorisation ni mention de l'auteur par la chaîne Amel TV

Le cas Drifa Mezenner et le problème du copyright sur Facebook

La diffusion de l'image sur Facebook est-elle protégée ? La question mérite d'être posée surtout quand il s'agit de témoignages ou de créations à valeur documentaire et qu'ils appartiennent à des gens connus et de profession comme Drifa Mezenner. La réalisatrice et auteure notamment du très beau court-métrage «J'ai habité l'absence deux fois», a eu la mauvaise surprise de constater que des extraits de ses films sur le Hirak ont été diffusés sans autorisation ni mention de leur origine par des gestionnaires de sites électroniques et, plus récemment, par la chaîne de télévision privée Amel TV.

PAR SIHEM BOUNABI

Le paysage audiovisuel algérien est, encore une fois, entaché par le mépris total des chaînes privées envers le respect des droits d'auteur et de la propriété intellectuelle des réalisateurs algériens. Pour preuve, le piratage du documentaire de la réalisatrice Drifa Mezenner qui tire la sonnette d'alarme suite à la diffusion de l'un de ses documentaires sur la chaîne Amel TV, sans qu'elle soit citée et, surtout, sans que les responsables de la chaîne ne lui demandent son autorisation.

Contactée par téléphone, Drifa Mezenner nous confie à ce sujet : «J'ai été contactée par une des personnes que j'ai filmées dans mon documentaire sur les marches du vendredi. Elle m'a informé que la vidéo de mon documentaire a été diffusée sur la chaîne privée Amel TV. J'ai été surprise et choquée de l'apprendre, car cela soulève un véritable problème de fond qui est la pratique devenue courante de spolier les réalisateurs de leurs droits les plus élémentaires. Ne serait-ce que de citer l'origine de la vidéo, le nom du réalisateur et respecter le copyright qui est le droit d'auteur.»

La réalisatrice, qui filme et diffuse sur les plateformes numériques des web-documentaires sur les marches populaires du vendredi, nous explique aussi que même si c'est la première fois que son documentaire est diffusé sans autorisation sur une chaîne privée, elle avait déjà dû auparavant intervenir sur plusieurs pages qui avaient diffusé des extraits de ses vidéos sur les marches, sans citer la source. Elle souligne à ce sujet que «lorsque j'ai posé la question à l'administrateur de cette page pourquoi il n'avait pas cité la source des images, il m'a tout simplement

répondu qu'il les avait trouvées sur une autre page sans détails. Cela démontre la banalisation du non-respect du copyright en Algérie. Il est plus qu'urgent d'y remédier. C'est aux artistes et aux réalisateurs de faire valoir leurs droits pour mettre un terme à l'utilisation illégale de leurs œuvres».

Drifa Mezenner soulève également la problématique de l'inertie de l'Agence de régulation de l'audiovisuel (Arav). Chaque fois que l'Arav est interpellée pour ce genre de dépassement, elle réplique qu'elle n'a pas les compétences pour intervenir dans ce genre de cas, ces chaînes privées ont une domiciliation à l'étranger», a-t-elle affirmé.

Face à cela, la réalisatrice a décidé de ne pas rester impassible suite à la diffusion de la vidéo de son documentaire par la nouvelle chaîne privée. Elle nous explique à ce sujet, que «je vais d'abord écrire un mail au directeur de la chaîne Amel TV, Hichem Aboud, pour avoir des explications et afin qu'il rectifie les choses. Au cas où je n'obtiens pas de réponses de sa part, je compte contacter l'Onda pour savoir exactement les démarches que je dois suivre pour le respect de mes droits d'auteur. Même si pour cela je dois déposer plainte au niveau de la justice pour utilisation illégale de mes images.»

LE NÉCESSAIRE RESPECT DU DROIT MORAL ET PATRIMONIAL

Selon les spécialistes, même si la nouvelle chaîne de Hichem Aboud est domiciliée en France, il faut savoir que l'Onda a ratifié des conventions internationales pour le respect des droits d'auteurs de ses adhérents,



notamment avec la France. Et aussi avec la plupart des plateformes numériques dont Youtube, sur laquelle sont diffusés les documentaires de la réalisatrice algérienne sur les différentes marches populaires en Algérie. De même pour ceux qui diffusent les vidéos sur les réseaux sociaux, à partir de la page officielle de Drifa Mezenner, sans citer la source et sans demander l'autorisation de la réalisatrice, il y a également cas d'infraction. Il suffit de quelques clics sur Internet pour savoir qu'en droit de nouvelles technologies, la norme est de mentionner l'auteur de la vidéo et de lui demander l'autorisation de la publier. D'autant plus que la vidéo du documentaire, dans le cas de la diffusion des vidéos de la réalisatrice algérienne, est une oeuvre réalisée par une professionnelle du métier primée dans de nombreux festivals. Le fait est qu'à partir

du moment où une photo ou une vidéo dans le cas de manifestation publique devient une photo ou une vidéo événementielle, son auteur a un droit moral de diffusion et un droit patrimonial (la possibilité de vendre des images ou de percevoir des dividendes sur sa diffusion). Ainsi, de facto, le fait de ne pas citer l'auteur de l'oeuvre et de pas demander l'autorisation de sa diffusion, c'est ignorer les lois qui régissent maintenant Internet.

Aujourd'hui, Drifa Mezenner et tout autre photographe ou réalisateur, dont on diffuse illégalement les images, soit sur des chaînes privées, soit sur les réseaux sociaux, ont le droit de poursuivre en justice ceux qui les diffusent et de demander des dommages et intérêts pour atteinte au droit moral et au droit patrimonial considérés comme une infraction à la loi. ■

Concert du duo Maria Arnal et Marcel Bagès à la salle Ibn Zeydoun (Oref)

La mémoire sur des airs de musique pop

L'Espagne était à l'honneur, jeudi dernier à la salle Ibn Zeydoun (Riadh El Feth), lors de la septième soirée du vingtième Festival culturel européen en Algérie, placé cette année sous le signe «Célébrons le vivre-ensemble». Ainsi, dans le cadre des soirées du festival, l'Espagne a proposé un concert de musique pop a été animé par le duo María Arnal (chant) et Marcel Bagés (guitare/basse). La voix suave de María Arnal a été portée par la dextérité de son acolyte Marcel Bagés. Intitulée «45 cerebros y 1 corazón» (45 cerveaux et 1 cœur), le concert est un voyage dans le passé, plus précisément dans la guerre civile qu'a connue l'Espagne. «Nous avons cherché dans les archives, dans le passé des chansons ancien-



nes, traditionnelles que nous avons revisitées», a déclaré la chanteuse. Et d'ajouter : «Ces chansons c'est l'ex-

humation de 45 cerveaux et corps trouvés dans une fausse commune lors de la guerre civile». Une guerre

dont les stigmates sont encore là, même enfouis. Tout le répertoire interprété lors de cette soirée est un travail, une réflexion sur la mémoire collective. Des chansons courtes, puissantes que María Arnal et Marcel Bagés ont su sublimer et magnifier. L'une par sa voix et l'autre par la composition musicale. Des textes forts, poignants portés par la belle voix de la chanteuse qui leur a donné une âme, dévoilant une sensibilité sans pareille. «45 cerebros y 1 corazón» est, somme toute, un concert-catharsis permettant de raconter un période charnière d'une nation à travers la musique. Des chansons fortes, puisées dans un répertoire musical révolutionnaire, avec une revisite plus contemporaine.

R. C.

Tennis/Masters 1000 de Rome : D'abord accroché, Nadal a fini par déborder Verdasco

De nouveau intraitable après un petit quart d'heure de mise en route et un break contre lui d'entrée, Rafael Nadal s'est qualifié hier pour les demi-finales en écartant sèchement en deux manches son compatriote Fernando Verdasco (6-4, 6-0, en 1h39). Tenant du titre dans la capitale italienne, l'Espagnol affrontera le Grec Stefanos Tsitsipas aujourd'hui. Rafael Nadal a plié pendant un set... mais il n'a pas rompu. Très sérieusement bousculé par Fernando Verdasco, le n°2 mondial a laissé passer l'orage et finalement inversé la tendance pour renverser son compatriote (6-4, 6-0). Après un premier set de toute beauté, Verdasco n'avait plus d'essence dans le moteur et a rendu les armes rapidement. En demi-finale, Nadal affrontera le Grec Stefanos Tsitsipas, qui l'avait battu au même stade de la compétition à Madrid, il y a tout juste une semaine. Jeudi, Fernando Verdasco avait survécu à un véritable marathon, bataillant près de cinq heures pour éliminer Dominic Thiem puis Karen Khachanov. Sans doute l'ombrageux Espagnol de 35 ans avait-il alors décidé de jouer son match d'aujourd'hui le plus relâché possible. Une tactique payante : le 38^e mondial a pris un départ canon. Très agressif, il a renoncé à la folie de se lancer dans un long duel de fond de court avec Nadal. Préférant couper les trajectoires et venir au filet dès qu'il enfonçait la défense adverse, le Madrilène a breaké d'entrée, se procurant même une balle de 4-0.

Nadal a eu chaud

Sonné par la puissance adverse et en délicatesse avec son coup droit, Nadal a balbutié son tennis. Le Majorquin a tout de même tenu bon, profitant d'une petite baisse de régime adverse pour recoller au score. Mais Verdasco était bien le plus fort dans cette manche initiale. Toujours très agressif, le plus âgé des deux Espagnols a continué son travail de destruction pour déborder son cadet. A 4-4, il a mené 0-40... Rafael Nadal a alors eu la bonne idée de trouver d'excellentes zones au service pour écarter le danger. Et en bon chasseur prêt à bondir, le n°2 mondial a remporté le set juste derrière. Presque un hold-up, tant son adversaire semblait alors le plus inspiré. Mais le tennis se compte aux points, et non pas sur des impressions. Verdasco, qui a semblé ressentir la fatigue de ses précédents combats, ne se remettra jamais de la perte du premier set. Commettant de plus en plus de fautes (23 sur l'ensemble du match, 13 pour Nadal), le Madrilène a vu les jeux défilier en sa défaveur. S'il a bien sorti plusieurs coups d'éclat pour offrir quelques dernières sueurs froides à son rival, son manque de réussite sur balles de break (1/9) a plombé définitivement ses chances. Nadal, boosté par son premier set gagné au finish, avait retrouvé suffisamment de vista et de précision en coup droit pour expédier la seconde manche et composer son billet pour les demies. Difficile de tirer des enseignements de ce match pour le roi de la terre. Si le score est sévère, le Majorquin a plus que tremblé dans la première manche. Mais une fois de plus, et même en grande difficulté, Rafa a su trouver les ressources pour inverser la tendance. Son prochain match face à Stefanos Tsitsipas devrait fournir plus de réponses. Le Grec s'est qualifié pour le dernier carré sans jouer, bénéficiant du forfait de Roger Federer, touché à une jambe. Surtout, il est celui qui avait mis fin au parcours de Nadal, il y a tout juste une semaine à Madrid. La revanche italienne s'annonce pimentée.

Le Français désigné sélectionneur national de handball / Il doit combler le déficit d'une année d'hibernation en 8 mois Folle course contre la montre pour Alain Portes !

Le technicien français Alain Portes est désormais le nouveau sélectionneur de l'Equipe nationale algérienne de handball a indiqué le journal régional français Le Midi Libre dans sa livraison de mercredi dernier.

PAR SAÏD B.

Attendu en janvier dernier après l'annonce faite par le président de la FAHB, Habib Labane, l'ancien sélectionneur de la Tunisie (2009-2013) et de l'équipe de France féminine (2013-2016), Alain Portes, a fait durer le suspense avant de se décider finalement pour venir en Algérie. En effet, avant de décider de prendre en main les Verts, l'ex-joueur et ex-entraîneur de l'USAM Nîmes Gard a fait un petit crochet par le Qatar où il a dirigé la formation d'Al Duhaïl et avec laquelle il a remporté la Ligue des champions asiatique. Ainsi, le désormais ex-coach de la formation qatarie s'est engagé pour deux saisons avec la Fédération algérienne de handball (FAHB). Son contrat prendra donc fin en juillet 2021 après les Jeux méditerranéens qu'accueillera d'ailleurs notre pays à Oran. Mais le technicien Français ne prendra sa fonction qu'à partir du mois de juillet prochain.

A HUIT MOIS DE LA CAN

C'est ce qui confirme justement la dernière déclaration du patron de la

FAHB, Habib Labane, il y a une dizaine de jours. Labane avait justement précisé, à l'issue de la finale de la Coupe d'Algérie (messieurs) disputée à Alger et remportée par le GS Pétroliers devant la JSE Skikda (23-22) : « Je vous confirme qu'Alain Portes sera parmi nous après le mois de Ramadhan.

Il va commencer à préparer la Coupe d'Afrique des nations 2020 prévue en Tunisie. Nous sommes à huit mois du début du rendez-vous continental et je pense que ce sera largement suffisant. » D'aucuns spécialistes savent très bien qu'une compétition telle que la Coupe d'Afrique des nations ne se prépare vraiment pas en huit mois. Même avec des sélections dont l'effectif est bien stable huit mois ne seront pas suffisants pour bien préparer une CAN dans le sens propre du terme. Car, si c'est juste pour aller faire de la figuration ou terminer 6^{ème} comme ce fut le cas pour les Verts lors de la dernière CAN, mieux vaut ne point parler d'objectif. Le handball algérien est tombé bien bas alors que nos voisins, tunisiens et égyptiens ne chôment pas et se préparent depuis fort longtemps. Mais, pour nos voisins l'objectif est d'aller arracher le tro-



phée. Et ça ne se prépare pas en 8 mois seulement.

CONSCIENT DE L'AMPLEUR DE LA TÂCHE

Par ailleurs, le nouveau sélectionneur indique qu'il pourrait effectuer quelques changements dans la sélection. « Même si je pense qu'il lorgne sur l'équipe de France, j'ai l'intention de discuter avec Samir Belhacène (le gardien de Dunkerque) », annonce le nouveau sélectionneur avant d'ajouter : « Je peux également opter pour la même démarche auprès du Nîmois Micke Brasseleur. Si ce dernier souhaite participer à un Mondial, il doit savoir qu'il peu de chance de le faire avec la France », a-t-il indiqué.

De plus, Portes a indiqué que « Je suis conscient de l'ampleur de la tâche. Tout est à reprendre dans le

fonctionnement, mais le potentiel est là. Des clubs existent, il y a toujours un savoir-faire au niveau du handball. Il faut aussi remotiver certains joueurs qui se sont un peu lassés et ont été gagnés par un certain désintérêt autour de la sélection. C'est ce que je compte faire ». La cohésion, la complémentarité, le travail purement technique ne se fait pas en 8 mois pour essayer d'être ne serait-ce que sur le podium. Car c'est en réalité le minimum qu'on pourrait demander à un sélectionneur avec une sélection algérienne dont l'effectif est bien étoffé. Reste le travail continu. Or, il se trouve que l'équipe nationale de handball est en hibernation depuis la CAN 2018, disputée au Gabon, où les capes de l'ex-coach national Sofiane Hiouani avaient terminé à la 6^e place. Que d'anomalies à y remédier en huit mois... »

Basket-ball/Championnat d'Algérie Le NB Staouéli défie le «géant» GS Pétroliers

Le titre de champion d'Algérie 2018-2019 de basket-ball se jouera ce soir (23h30) à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), entre le NB Staouéli et le GS Pétroliers dans une formule de compétition inédite. Suite à la grève des arbitres entamée le 2 mars dernier, la Fédération algérienne de basket-ball (FABB) a gelé la compétition à la 17^e journée de la première phase et l'a remplacée par un tournoi regroupant les quatre premières équipes occupant alors le haut du tableau. La FABB ayant jugé que le temps était insuffisant pour faire jouer les 13 journées restantes de la première phase, puis les tournois play-off et play-down qui impliquent les 16 équipes du championnat. Devant le refus de la majorité des équipes de reprendre la compétition pour des raisons financières, l'instance fédérale a décidé d'organiser un tournoi regroupant les quatre premiers du classement : le WO Boufarik (34 points), le NA Hussein-Dey (31 pts), le NB Staouéli et le GS Pétroliers (30 pts).

LE NB STAOUÉLI SANS COMPLEXE

A l'issue des demi-finales disputées le week-end dernier, le NB Staouéli et le GS Pétroliers se sont qualifiés



à l'ultime stade de la compétition aux dépens, respectivement, du WO Boufarik (64-62) et du NA Hussein-Dey (63-61). Sachant que le match NBS - WOB a été arrêté à 17 secondes de la fin en raison de jets de projectiles sur le terrain. La commission de discipline de la FABB a alors décidé d'attribuer le gain du match à la formation de Staouéli qui a ainsi infligé au club de Boufarik sa première défaite de la saison. Les joueurs du NBS, entraînés par l'ancien international de Boufarik

Mohamed Yahia, ambitionnent de mettre fin à la domination exercée depuis deux décennies par le GSP sur le basket algérien. Ils chercheront également à infliger aux Pétroliers une deuxième défaite après les avoir battus au match aller de la première phase. Les supporters de Staouéli comptent se déplacer en masse à la Coupole pour soutenir les coéquipiers de Yannis Feddala dans leur quête d'arracher leur 2^e titre de champion après celui de 2007.

LES PÉTROLIERS POUR UN 20^E SACRE

De son côté, l'équipe du GS Pétroliers cherchera à enrichir son palmarès par un 20^e titre, le sixième consécutif.

Les joueurs du coach et ancien international, Sofiane Boulaya, n'ont pas le vent en poupe cette saison au cours de laquelle ils ont enregistré quatre défaites avant de se ressaisir par la suite lors des dernières journées précédant l'arrêt de la compétition.

Lors de la demi-finale, les coéquipiers de Belkhodja ont éprouvé les pires difficultés pour éliminer le NAHD par un écart de deux points. En finale, le GSP devrait s'attendre à une forte résistance d'un adversaire qu'il avait battu lors de la finale de la saison passée disputée à Blida (aller 103-76 et retour 111-92). La finale-2019, délocalisée de la salle Harcha vers la Coupole, débutera à 23h30 après l'annulation du match de classement pour la 3^e place entre le WO Boufarik et le NA Hussein-Dey. ■

Samedi 18 mai (Coupole):
NB Staouéli - GS Pétroliers
(23h30).

La JS Kabylie a mis la pression sur l'USM Alger en la battant 2 buts à 1 et se relance dans la course au titre

LES « CANARIS » lorgnent le sommet

La fin de saison de la Ligue 1 Mobilis dans sa séquence 2018-2019 sera haletante. C'est un finish à suspense que vont livrer les équipes de tête comme celles du bas de tableau. Décrochée ces dernières semaines, la JS Kabylie a pu se relancer dans la course au titre en s'imposant (2/1) jeudi contre le leader, l'USM Alger, qu'elle a reçu pour le compte de la 28^e journée. Un succès qui réduit l'écart à 3 longueurs à deux journées de la fin. De quoi permettre aux « Canaris » (2^{es}, 46 points) de rêver d'un sacre même si les chances sont relativement infimes.



PAR MOHAMED TOULEB

Eh non ! Rien n'est encore joué en Ligue 1 Mobilis qui n'a pas encore rendu ses verdicts pour ce qui est du vainqueur ni des équipes qui connaîtront la relégation et ses malheurs. Ce qui est sûr, c'est que l'espoir d'être consacré est toujours là pour la JS Kabylie qui a su en garder les lueurs. Avant-hier dans le cratère du 1^{er} Novembre 1954 de Tizi Ouzou, les « Lions du Djurdjura » ont rempli leur mission. Pleinement. Les Tizi Ouzéens devaient l'emporter contre l'USM Alger pour l'empêcher de glaner le titre de champion prématurément. Une tâche que les poulains de Franck Dumas ont accomplie. Parfaitement.

Les Kabyles ont empoché 3 précieux points pour bousculer les « Rouge et Noir ». Les faire douter. Désormais, les Algérois ne comptent plus que trois unités d'avance. Ils gardent, néanmoins, leur destin en main comme l'a souligné le coach de la JSK. « Pour le titre je pense que l'USMA part avec plus de chances car elle a son destin entre les mains contrairement à nous, mais nous allons jouer à fond nos chances, comme on est capables du meilleur comme du pire à l'extérieur, on va voir qu'est ce qu'on pourrait faire mardi face au NAHD. »

Par ailleurs, le technicien français reconnaît que ses joueurs « ont mis du cœur face à une très bonne équipe de l'USM Alger. Ils ont pu prendre le dessus sur le leader du championnat, mais je vous dis franchement que mes joueurs m'énervent car ils sont capables de faire des matchs comme ça mais les semaines passées, ils sont complètement passés à côté, notamment à Constantine. Ce sont les qualités et les défauts de cette équipe. Je n'arrive pas à cerner de quoi sont capables mes joueurs, mais on doit les excuser car c'est l'année de l'apprentissage. »

**BALLOTAGE
FAVORABLE POUR
LES « GARS DE SOUSTARA »**

En l'emportant jeudi, les coéquipiers de Rezki Hamroune, auteur du but de la victoire, ont repris la seconde place synonyme de ticket pour la Ligue des Champions CAF. « La JSK doit retrouver l'Afrique dès la saison prochaine et c'est ça le plus important. On a encore deux matches à jouer et on doit bien les gérer pour atteindre notre objectif », insiste le natif de Kouba qui sait qu'il faudra se battre lors des

deux ultimes étapes pour rester à cette marche et (pourquoi pas ?) être primés. Pour ce faire, il faut espérer que l'« Ittihad » se rate lors de la réception du MC Oran et le déplacement dangereux chez le CS Constantine.

Toutefois, les Algérois pourraient sceller le championnat en cas de succès contre les Oranais dans trois jours au stade Omar-Hamadi de Bologhine. Et ce, même s'ils perdront contre les Constantinois lors de l'ultime round et que la JSK fait carton plein.

En effet, le règlement du classement dans l'article 80 du règlement du championnat note qu'« en cas d'égalité de points entre deux équipes ou plus, au terme du classement final, les équipes seront départagées, selon le plus grand nombre de points obtenus par une équipe lors des matchs joués entre les équipes en question et la meilleure différence de buts obtenue par une équipe lors des matchs joués entre les équipes en question. »

A ce jeu, c'est l'USMA qui a l'avantage puisqu'elle s'est imposée 1 buts à 0 à l'« aller » et a marqué un but à l'extérieur lors du match « retour ». C'est pour dire qu'au moment où l'on rédige ces lignes, les Unionistes ont une main sur le bouclier de champion. A moins d'un scénario hitchcockien... »

Italie : Allegri et la Juve, c'est fini

Massimiliano Allegri et la Juventus Turin, c'est fini. Le coach italien ne sera plus l'entraîneur de la Vieille Dame la saison prochaine, comme l'a confirmé le club dans un communiqué hier. En poste depuis 2014, le coach italien a remporté cinq Scudetti, quatre coupes d'Italie mais n'a jamais su gagner la Ligue des champions, objectif majeur du club turinois.

Un communiqué de quelques lignes pour annoncer la rupture. Après cinq ans d'un amour devenu tumultueux, la Juventus et Massimiliano Allegri se séparent. L'annonce a été faite par le club italien ce vendredi midi. « Massimiliano Allegri ne sera pas sur le banc de la Juventus la saison prochaine », peut-on ainsi lire. Laconique. Pour mieux comprendre cette décision, Andrea Agnelli, le président des Bianconeri, sera présent en conférence de presse samedi (14h) aux côtés de son futur-ex entraîneur.

Cette fois, l'histoire est donc terminée. Arrivé dans le scepticisme général à l'été 2014 pour pallier le départ précipité d'Antonio Conte, Massimiliano Allegri y a depuis (presque) tout gagné. Cinq Scudetti, quatre coupes d'Italie, deux Supercoupes d'Italie... L'entraîneur toscane n'a pas à rougir. Problème, il n'est pas parvenu à soulever la Ligue des champions. Le tout malgré deux finales et l'arrivée de Cristiano Ronaldo cette saison. Au moment de faire le bilan, Andrea Agnelli, dont la coupe aux grandes oreilles est une véritable obsession, lui a forcément rappelé.

Qui pour remplacer Allegri ?

De plus, le président de la Juventus n'a que très peu goûté à la manière dont son équipe a été éliminée par l'Ajax Amsterdam en quart de finale. Un tournant de la saison turinoise qui a probablement précipité ce choix. Régulièrement critiqué pour le jeu produit, Allegri était également dans le viseur des tifosi, qui estimaient pour la plupart que son cycle était terminé. Désormais, la question est de savoir qui va le remplacer. Et l'inconnue est grande. Si le successeur naturel portait le nom de Zinedine Zidane, son improbable retour au Real Madrid a forcément changé les plans de la Vieille Dame. En Italie, plusieurs noms sont évoqués. Si un retour d'Antonio Conte semble difficile (ce dernier est proche de l'Inter Milan), le profil de Simone Inzaghi (Lazio Rome) semble plaire aux dirigeants turinois. Quant à Pep Guardiola, Manchester City ne devrait pas s'en séparer. Le casse-tête ne fait probablement que commencer pour Andrea Agnelli.

Bayern Munich : Rummenigge dément un limogeage de Kovac en fin de saison

Non. Niko Kovac ne sera pas destitué de son poste d'entraîneur à l'issue de la saison a fait savoir le président du Bayern Munich, Karl-Heinz Rummenigge, hier. « Une telle décision n'existe pas. Cette information est totalement bidon », a fulminé le patron du club bavarois, cité par *Bild*, à 24 heures du match décisif de la dernière journée du championnat, où le Bayern peut s'adjuger le titre.

Dans la journée, les sites Spox.com et Goal.com avaient affirmé que Kovac perdrait son poste même en cas de doublé coupe/championnat, encore possible. Ces médias ajoutaient que le successeur possible du Croate était le Néerlandais Mark van Bommel, actuel coach du PSV Eindhoven. Aujourd'hui, un match nul suffira au Bayern pour s'adjuger sa septième couronne consécutive de champion d'Allemagne. Le samedi suivant, le 25 mai, l'équipe jouera pour le doublé, en affrontant le RB Leipzig à Berlin en finale de la coupe d'Allemagne.

En marge de la finale de la Coupe de l'Emir perdue par Al-Sadd de Bounedjah (expulsé) face à Al-Duhail (4/1)

Le Qatar a inauguré son premier stade climatisé

Le Qatar a inauguré en grande pompe jeudi soir, à l'occasion de la finale de la Coupe de l'Emir, le premier des stades, climatisé, construits en vue du Mondial 2022 avec notamment la projection sur deux écrans géants d'une vidéo retraçant l'histoire du riche petit Etat pétrolier du Golfe persique. Jeudi soir, le Qatar a inauguré le premier des stades, climatisé, construits en vue du Mondial 2022. Sur la pelouse du stade Al-Wakrah, situé à une quinzaine de kilomètres au sud de la capitale Doha et qui a coûté 575 millions

de dollars (515 millions d'euros), Al-Duhail a battu Al-Sadd (4-1) devant près de 40.000 spectateurs pour remporter la 46^e édition de la Coupe du Qatar. L'enceinte au toit rétractable et à l'architecture futuriste, inspirée des voiles de bateaux de pêche traditionnels, a été plongée dans la pénombre pour le show organisé avant le coup d'envoi. Des artistes ont interprété une chorégraphie autour d'une perle gonflable géante placée au centre du stade impeccablement décoré pour l'événement. « J'ai parcouru le

monde et je suis allé dans des stades de différentes villes, notamment au Royaume-Uni: enfin il m'est possible d'aller dans un stade de classe mondiale au Qatar », a jubilé Yousef Al-Jaber, un directeur de recherche d'une compagnie pétrolière habitant Doha.

**GULLIT SOUS
LE CHARME**

C'est « un beau stade », a estimé pour sa part l'ancien international néerlandais Ruud Gullit, qui assistait à la cérémonie. « Quand vous

allez sur le terrain, vous avez envie de jouer. La conception est géniale, et bien entendu il y a la climatisation », a ajouté l'ancien capitaine de l'équipe des Pays-Bas, en référence au climat du Qatar, où les températures peuvent atteindre jusqu'à 50 degrés Celsius l'été. Il s'agit d'un des huit stades construits ou réaménagés au Qatar pour le Mondial-2022. Outre des matchs de la Coupe du monde, le stade Al-Wakrah accueillera les championnats du monde d'athlétisme 2019 (28 septembre-6 octobre). »

Alors que les tensions entre l'Arabie saoudite et l'Iran sont vives Réunion de suivi de l'Opep tendue

Tout porte à croire que la 14^e réunion du comité de suivi ministériel conjoint Opep et non Opep (Jmmc), qui aura lieu demain 19 mai à Djeddah, en Arabie saoudite, et à laquelle le ministre algérien de l'Energie, Mohammed Arkab, prendra part, se tiendra dans un contexte tendu.

PAR BOUZID CHALABI

Et pour cause. Les attaques subies, ces derniers jours, par le pays hôte contre ses navires et ses installations pétrolières. L'Arabie saoudite aura donc l'opportunité, à l'occasion de cette réunion, qui servira à faire le point sur le suivi de l'accord qui les engage depuis début 2018 à limiter leur production, de lancer des avertissements. Car elle reste convaincue que les attaques qu'elle a subies menacent non seulement l'Arabie saoudite mais, également, la sécurité des approvisionnements en brut et l'économie mondiale. Devant un tel scénario, le comité technique mixte (JTC), appendice du Jmmc, qui prépare un rapport mensuel sur les perspectives du marché mondial du pétrole pour le reste de l'année 2019, n'en sera pas moins mis à contribution pour appuyer la mise en garde de l'Arabie Saoudite. Toujours dans ce même contexte, les Emirats arabes, voisins et alliés du royaume saoudien, ont prôné mercredi la «désescalade» tout en blâmant le «com-

portement de l'Iran» pour les tensions croissantes dans le Golfe. A propos de la réunion du Jmmc, des observateurs avancent que malgré l'absence du ministre iranien, la question d'une éventuelle augmentation de la production devrait être à l'ordre du jour, avant une prise de décision qui devrait normalement attendre la réunion plénière de l'Opep fin juin. Toujours au sujet de cette éventuelle augmentation de la production, Olivier Jacob, analyste chez Petromatrix, juge que «si la situation se complique, nous ne voyons pas comment l'Iran et le Venezuela pourraient accepter de voter en faveur d'une augmentation de la production de l'Arabie saoudite et des Emirats arabes unis pour compenser leurs exportations, restreintes par les sanctions américaines». Les cours du pétrole ont grimpé jeudi dernier suite aux attaques subies par le royaume saoudien. Ainsi le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet a fini à 72,62 dollars à Londres, en hausse de 85 cents par rapport à la clôture de mercredi. A New York, le



baril pour le contrat de juin a pris aussi 85 cents à 62,87 dollars. De plus, selon les données de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), malgré un bond des stocks de brut américains, les prix du brut ont grimpé jeudi dernier pour la troisième fois consécutive. «La hausse des stocks étant éclipsée par le risque géopolitique», a expliqué Jasper Lawler, analyste chez London Capital Group. Pour revenir au prochain Jmmc, il y a lieu de rappeler qu'il est chargé d'examiner le rapport mensuel préparé par son comité technique mixte (JTC) et les développements récents sur le marché mondial du pétrole, ainsi que les perspectives pour le reste de l'année 2019. Le Jmmc a été créé à la suite de la 171^e Conférence ministérielle de l'Opep,

le 30 novembre 2016, et de la Déclaration de coopération ultérieure faite lors de la réunion ministérielle conjointe Opep-non Opep, tenue le 10 décembre 2016. Co-présidé par le royaume d'Arabie saoudite et la Russie, le Jmmc est composé également de l'Algérie, des Emirats arabes unis, de l'Iraq, du Kazakhstan, du Koweït, du Nigeria et du Venezuela. Comme il faut savoir que les pays participants à la Déclaration Opep et non Opep s'engagent en faveur de la stabilité des marchés pétroliers, de l'intérêt mutuel des pays producteurs et consommateurs, de l'approvisionnement efficace, économique et sûr des pays consommateurs, d'un rendement équitable du capital investi, ainsi que du retour de la confiance des investisseurs. ■

Samsung Algérie Un f'tour avec les partenaires médias

PAR SALIM BENNOUR

Pour la 5^e année consécutive, Samsung Algérie a réuni, dans la soirée de mercredi dernier, ses partenaires médias autour d'un f'tour à l'hôtel El Djazair. Cette rencontre conviviale a permis d'échanger sur les activités du Groupe dans notre pays et de faire le point sur ses investissements, dont le lancement par le partenaire algérien de Samsung de l'usine de fabrica-

tion de téléviseurs et d'électroménagers. Une étape que la marque juge «importante pour reconquérir sa position dominante dans ce segment et offrir aux Algériens le meilleur de la technologie Samsung». Une multitude de produits électroménagers sont ainsi manufacturés en Algérie, «à l'instar des tout derniers modèles premium de téléviseurs, dont le véritable téléviseur UHD 4K le NU7100, des réfrigérateurs produits locale-

ment tous dotés de la technologie Twin Cooling, ainsi que des machines à laver équipées de la technologie Eco Bubble», a rappelé un responsable de la communication du fabricant. Pour la téléphonie mobile, Samsung fait de l'année 2019 celle de l'élargissement de sa gamme. Après la série J et la gamme A, en l'occurrence le Galaxy A6+, A7 et A9, l'entreprise prévoit le prochain lancement de deux nouveaux modèles assemblés en Al-

gérie sur le marché national, à savoir le Galaxy A30 et le Galaxy A50, deux nouveaux smartphones très attendus cette année. Il convient de noter que Samsung Algérie s'est également lancée dans la production locale haut de gamme, en l'occurrence le Galaxy S9+, qui est déjà en vente sur le marché depuis le mois dernier, et entamera très prochainement l'assemblage de son tout dernier modèle premium phare, le Galaxy S10+. ■

Contrat Algérie Télécom-Huawei Les précisions des responsables d'AT

PAR FAYÇAL DJOUDI

Le contrat pour le déploiement de 1 million d'accès Fttx, signé entre Algérie Télécom et le géant chinois des télécommunications Huawei, a fait couler beaucoup d'encre. Ainsi, des responsables d'Algérie Télécom ont tenu à rejeter toutes les accusations et clarifier la situation.

Lors de l'émission Mina Al Hayat diffusée sur la chaîne Elhayat TV, trois responsables du groupe Algérie Télécom ont tenu à exposer les détails de plusieurs projets et contrats signés avec les équipementiers étrangers, dont Huawei et ZTE.

Concernant les accès Fttx et Fttb, Sid Ahmed Zaidi, conseiller au sein du GAT, a d'abord parlé du projet du Data Center d'Algérie Télécom, précisant qu'«aucun contrat n'a été signé à ce jour avec aucune entreprise étrangère». Il dira, en outre, que le projet est tou-

jours en cours d'étude. Revenant sur le sujet du lancement du projet FTTX et FTTb portant sur 1 million d'accès téléphoniques, les trois responsables ont tenu à clarifier la situation en disant que «Algérie Télécom a tiré bénéfice de ce contrat». Ils préciseront que la sélection des sociétés n'était pas arbitraire, et qu'il était rationnel de compléter la technologie actuelle, déjà fournie par ces fournisseurs chinois traditionnels, par celles plus récentes de ces équipementiers.

Plus explicitement, Houcine Allahoum, de la division Réseaux internet au sein d'AT, a rappelé qu'avant 2016, environ 99% du réseau a été mis en place par les deux équipementiers chinois, à savoir Huawei et ZET. Donc, explique-t-il, la signature du contrat avec Huawei était justifiée au vu de plusieurs points. Il s'agit entre autres de la maîtrise de la main-d'œuvre algérienne des technologies de ces équipementiers, l'optimisa-

tion des coûts et des dépenses (éviter d'acquérir de nouveaux équipements en devises).

Prenant la parole, le chef de département information et communication d'AT, Abderraouf Hamouche, a rappelé les avantages de ce contrat en disant que plus de 2 000 Algériens, issus de plus de 400 PME sous-traitantes dans ce projet, ont bénéficié des formations du géant chinois des télécommunications Huawei, ce qui permet à l'Algérie de maîtriser cette technologie.

Les responsables d'AT ont réfuté également le montant de 37 milliards de dinars (coût du projet) avancé par certains médias en disant que «les quelque 600 000 lignes téléphoniques ont coûté moins de 9 milliards de dinars». Ils expliqueront aussi que le retard enregistré dans la réalisation de 1 million de lignes est dû essentiellement à la nature des terrains, et la bureaucratie au sein des APC et autres institutions. ■

4^e édition de Viva Tech de Sanofi

La start-up algérienne Aquinetic sélectionnée

La quatrième édition du Viva Technologie (Viva Tech) de Sanofi, se tiendra du 16 au 18 mai courant à Paris. Cent-soixante-trois start-up venues du monde entier se retrouveront pour célébrer l'innovation, annonce l'opérateur pharmaceutique dans un communiqué, se réjouissant que «pour la deuxième année consécutive, Sanofi a reçu un écho important aux challenges proposés avec plus de 220 start-up candidates en Afrique». Parmi ces start-up, 10 ont été sélectionnées par Sanofi, dont l'algérienne Aquinetic, qui a décroché sa participation à Viva Tech 2019 après avoir répondu au challenge lancé par Sanofi : «Comment accélérer l'identification des patients atteints d'une maladie rare et leur orientation vers des centres d'expertise», précise le géant de l'industrie pharmaceutique. Ainsi Aquinetic «est invité à présenter sa solution devant un jury d'experts et faire la démonstration de ses solutions devant le public de VivaTech à Paris», ajoute la même source. A noter que Aquinetic est une start-up Dsaas (Data science as a services) qui développe des solutions digitales intelligentes et spécialisées dans la numérisation des processus métiers. Le projet soumis consiste en une solution nommée «A-EYE» permettant la visualisation des données de maladies rares, l'objectif de cette solution étant d'accélérer le diagnostic des maladies rares et l'aiguillage. Pour sélectionner les 10 start-up africaines, Sanofi s'est basé sur cinq critères, à savoir «une preuve concrète de résultats positifs dans au moins un pays en Afrique, la maturité du projet, la pertinence de la solution, le potentiel du marché et du business model, les compétences, l'expertise et l'expérience de l'équipe et, enfin, les preuves scientifiques si applicables», explique l'initiateur de VivaTech.

Lutte antiterroriste

Trois individus lourdement armés arrêtés à Ghardaïa

Trois individus en possession de deux pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov, quatre chargeurs et une quantité de munitions, ont été arrêtés vendredi (hier ndr) à Ghardaïa par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale et des services des Douanes, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie Nationale et des services des Douanes algériennes, ont arrêté, dans deux opérations distinctes, à Ghardaïa/4^e Région militaire, le 16 mai 2019, trois individus en possession de deux pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov, quatre chargeurs, et une quantité de munitions, et ont saisi deux véhicules tout-terrain et des moyens de communication», tandis que «des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé à Blida /1^{er} RM, un individu et saisi un pistolet automatique et une quantité de munitions», précise la même source.



Joyeux anniversaire à ma petite fille chérie
Riham Kailali.
On te souhaite un joyeux anniversaire ma chérie en te disant une fois encore combien on t'aime et quel bonheur tu nous as donné depuis ce merveilleux jour de ta naissance. On t'embrasse très fort. Tes parents.